



Les déclarations contenues dans le présent rapport annuel qui ne se rapportent à des faits historiques sont des énoncés prospectifs fondés sur les opinions et les hypothèses de la direction. Ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs de la Société et sont soumis à certaines incertitudes, notamment, mais sans s'y limiter, la conjoncture économique future, les marchés desservis par Tecsys Inc., les mesures prises par les concurrents, les nouvelles tendances technologiques dominantes, et d'autres facteurs sur lesquels Tecsys Inc. n'a aucun pouvoir et qui peuvent entraîner un écart entre les résultats réels et ces énoncés. De plus amples renseignements sur les risques et incertitudes liés aux activités de Tecsys Inc. sont donnés dans la section du rapport de gestion du présent rapport annuel et dans la notice d'information annuelle pour l'exercice terminé le 30 avril 2021. Ces documents ont été déposés auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et peuvent être consultés sur le site Web de la Société (www.tecsys.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

Propriété de Tecsys Inc. 2021. Tous les noms, marques de commerce, produits et services mentionnés sont des marques de commerce, déposées ou non, de leurs titulaires respectifs.

Table des matières

Aperçu de Tecsys	4
Force en chiffres	6
Message du président	8
Message du président exécutif du conseil d'administration	11
Commentaires et analyse de la direction	. 14
Rapport de la direction	46
Section financière	47
Renseignements généraux	98
Directeurs et cadres supérieurs	99
Renseignements sur l'entreprise	100

Aperçu de Tecsys

Depuis notre fondation en 1983, tant de choses ont changé dans le monde de la technologie de chaîne d'approvisionnement. Mais une chose est restée la même dans toutes les industries, les régions géographiques et les décennies : en transformant leurs chaînes d'approvisionnement, les bonnes entreprises peuvent exceller.

Nous proposons des solutions transformatives de la chaîne d'approvisionnement qui équipent les entreprises en croissance avec les services et outils à la pointe de l'industrie pour réaliser l'excellence opérationnelle. Les solutions Tecsys sont conçues pour clarifier les défis complexes que doivent relever les entreprises de la chaîne d'approvisionnement en expansion qui voient augmenter leurs stocks et les attentes de leurs clients.

Fondées sur une plateforme d'entreprise, les solutions Tecsys comprennent la gestion de l'entrepôt, de la distribution et du transport, la gestion des fournitures au point d'utilisation, la gestion des commandes au détail, ainsi que des solutions complètes de gestion financière et des solutions analytiques. Nos clients voient leurs coûts d'exploitation diminuer, leurs services à la clientèle s'améliorer et ils découvrent des possibilités d'optimisation.

Nous pensons qu'une entreprise visionnaire devrait avoir la possibilité de prospérer sans avoir à sacrifier leurs valeurs et principes fondamentaux durant leur croissance. Notre façon d'aborder la transformation de la chaîne d'approvisionnement permet aux entreprises en croissance de réaliser leurs aspirations.



Un bilan de réussite

« La chaîne d'approvisionnement de Spectrum Health s'est transformée d'un centre de dépenses tactique en un facilitateur d'affaires stratégique, et le fait de disposer d'outils de pointe a été un élément majeur de cette transformation. Nous nous réjouissons de l'efficacité accrue de la collaboration entre Spectrum Health, Tecsys et Workday pour résoudre les défis auxquels sont confrontées les chaînes d'approvisionnement des soins de santé modernes. »

Sarai Vanderwood

Directrice, distribution et stocks, Spectrum Health



« Nous cheminons ensemble avec Tecsys depuis près de deux décennies, et nous trouvons en eux un véritable partenaire dans la poursuite de l'excellence de la chaîne d'approvisionnement. Nous coordonnons un réseau extrêmement complexe de fabricants de gros volumes, de vendeurs artisanaux, de détaillants multinationaux, de magasins autonomes et de canaux de vente directe au consommateur, et Tecsys nous a donné les outils nécessaires pour orchestrer ces pièces mobiles à l'échelle mondiale. »

Rolf Hagen Jr.

Président et chef de la direction, Rolf C. Hagen Inc.



« Les tâches administratives de notre entrepôt étaient exécutées à 90 % de façon manuelle; avec l'aide de Tecsys, elles sont maintenant pilotées à 90 % par le système, ce qui nous permet de disposer d'une visibilité en temps réel et de capacités d'audit qui nous offrent un haut degré de confiance dans nos données. Nous sommes en mesure de transformer ces données en un meilleur service à la clientèle, et de répondre ainsi aux besoins complexes en matière de processus et de technologie d'un nouveau type de client 3PL. »

Ron McIntyre

Vice-président, technologie et innovation, Fuel Transport



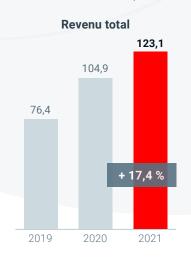
Force en chiffres

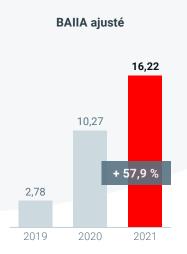
Nous clôturons l'exercice 2021 avec neuf trimestres consécutifs de revenus records. Nos résultats pour 2021 démontrent une croissance constante et résiliente, fondée sur des finances solides couplées à une forte croissance interne, une position forte sur le marché et une forte dynamique concurrentielle.

En milliers de dollars, sauf pour le bénéfice par action et le rendement des capitaux propres	2021	2020
Revenu	123 101	104 855
Bénéfice d'exploitation	10 681	4 708
Bénéfice	7 188	2 346
BAIIA ajusté	16 220	10 271
Bénéfice par action	0,50	0,18
Revenu récurrent annuel des réservations de SaaS¹	9 548	8 758
Flux de trésorerie d'exploitation	19 113	10 006
Revenu annuel récurrent	52 485	48 140

Force en valeur pour l'actionnaire

Au 30 avril 2021, en millions de dollars







Revenu récurrent annuel des réservations de SaaS



Bénéfice par action



¹ Voir la section dans le Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation intitulée « Indicateurs de performance clés »

Force en position sur le marché

38 ans

Près de **quatre décennies** d'expérience dans le domaine des réseaux d'approvisionnement complexes.

PLUS DE

100 pays

Le logiciel de Tecsys est utilisé dans **plus de 100 pays** à travers le monde. PLUS DE

1000 clients

Réseau mondial de sites clients situés principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.

3 premiers

Des clients de Tecsys se sont classés parmi les trois premiers dans la "catégorie des maîtres" du "Healthcare Supply Chain Top 25" de Gartner pour 2020.² **5** premiers

Les 5 premiers de la gestion des commandes distribuées dans le rapport de recherche MarketScape d'IDC. des 13 fournisseurs

Désignée comme **fournisseur représentatif** en 2021 Guide du marché de Gartner pour les applications de gestion des stocks des magasins de détail.³

Force en capacité organisationnelle

Effectif



Investissement en R&D



Pipeline influencé par les partenaires



² Gartner « Healthcare Supply Chain Top 25 for 2020 », par Stephen Meyer, Eric O'Daffer, Andrew Knight 12 novembre 2020

Gartner, « Market Guide for Retail Store Inventory Management Applications », par Sandeep Unni, 3 mai 2021



Message du président

Propulsée vers de nouveaux sommets

Chers actionnaires,

Cette année a mis en évidence à quel point nous sommes étroitement connectés à l'échelle mondiale, et à quel point ces connexions sont vitales pour la vie quotidienne. À travers elle, un gros coup de projecteur a été porté sur les chaînes d'approvisionnement, dont beaucoup ont échoué au test de résistance que leur a imposé la pandémie. En effet, il n'a jamais été aussi difficile de maîtriser les complexités de cette convergence numérique accélérée des chaînes d'approvisionnement. Alors que Tecsys continue de développer sa présence internationale, il ne nous échappe pas que notre rôle dans l'établissement des connexions critiques de la chaîne d'approvisionnement a un impact significatif sur la façon dont nos clients servent leurs clients dans cet écosystème de plus en plus interconnecté. Nous pensons qu'il s'agit toujours d'une occasion de capitaliser sur des marchés mûrs pour la transformation de la chaîne d'approvisionnement, assurant ainsi un avenir prospère à nos clients.

Exercice 2021

123
millions
17 %
Revenu total

Malgré toutes les charges et les restrictions qui ont encadré une grande partie de notre activité commerciale, l'exercice 2021 a été très fructueux. Nous avons enregistré notre neuvième trimestre consécutif de revenus records, augmenté notre rentabilité, renforcé notre empreinte internationale et approfondi notre réseau de partenariat. Nous avons soutenu la dynamique du revenu total, en hausse de 17 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 123 millions de dollars, et affiché une marge de BAIIA ajusté de 13 %; la croissance de 30% qui combine le chiffre d'affaires plus marges du BAIIA ajusté nous positionne positivement par rapport aux objectifs internes.

Nous continuons à rechercher des débouchés dans les secteurs de la santé, du commerce de détail et de la distribution complexe. Ces trois secteurs ont subi d'importants bouleversements au cours de cette période, la chaîne d'approvisionnement étant un domaine particulier de défi.

Cette tendance positive à la croissance est renforcée par l'élan continu que nous avons connu dans notre changement organisationnel vers le logiciel-service (SaaS). Notre chiffre d'affaires SaaS a augmenté de 113 % et cette transition vers le SaaS s'accélère à un rythme soutenu et représente désormais 82 % de toutes les nouvelles réservations de logiciels. Cette transition accélérée permet non seulement d'améliorer la qualité et la cohérence de nos flux de revenus, mais elle facilite également l'achat de nos solutions logicielles par nos clients, nouveaux ou existants.

Nous avons de nombreuses raisons de nous réjouir, car nous continuons à ajouter des entreprises de renom à notre clientèle et à approfondir nos engagements avec les clients existants. Nous avons signé des contrats avec de grands comptes internationaux, mis en œuvre plusieurs projets malgré la restriction des déplacements, et renforcé considérablement notre présence internationale. Notre logiciel est désormais actif dans plus de 100 pays, une étape importante soulignée par la nature sans frontières de notre offre SaaS. La prestation de services à des organisations européennes nouvelles et existantes, à des entreprises nord-américaines en expansion intercontinentale et à certains des plus grands détaillants australiens témoigne de l'expansion continue de notre empreinte mondiale, même dans un marché mondial tempéré.

Dans le contexte de COVID-19, un ralentissement général des nouveaux comptes était attendu. Alors que notre performance continue a été couverte par un investissement plus important de la part des clients existants, une combinaison équilibrée de revenus a commencé à prendre forme au quatrième trimestre, où nous avons enregistré une croissance trimestrielle des réservations SaaS de 252 %. Cette tendance positive des nouvelles réservations en cours d'année semble être un signe précoce de la reprise des marchés, fournissant une indication optimiste que notre pipeline de nouveaux comptes va retrouver son élan prépandémique.

Notre succès au cours de l'exercice 2021 a été influencé et amplifié par une gamme croissante de partenaires. Grâce à une vision commune et à une volonté inébranlable de soutenir nos clients, nous sommes très satisfaits du succès de notre canal en tant que véhicule d'influence mondiale, d'évolutivité efficace et de propagation rapide de la marque. Au cours de l'exercice 2020, les contrats conclus sous l'influence des partenaires représentaient 22 % du total des nouveaux clients ; ce chiffre est passé à 46 % pour l'exercice 2021.

Les performances de Tecsys pour l'exercice 2021 reposent sur la solidarité et le dévouement de plus de 600 employés de classe mondiale. J'ai une immense dette de gratitude envers l'éthique de travail et la collaboration infatigables de notre équipe répartie dans le monde entier, qui a persisté dans un contexte de travail difficile pour réaliser le meilleur exercice financier de l'histoire de la société depuis près de 40 ans.

• • • • • • • • • •

• • • • • • • • • •

· · · · · · · · · · · · ·

Et nous ne faisons que commencer

Nous entamons l'exercice 2022 avec le bilan, le carnet de commandes et le pipeline de ventes les plus solides jamais enregistrés. Nous pensons que les conditions du marché sont favorables et que notre position s'y renforce. Le monde change, et nous changeons avec lui. Nous devons continuer à penser et à agir différemment afin d'aider nos clients à atteindre de nouveaux sommets dans leur quête.

Nous continuons à rechercher des débouchés dans les secteurs de la santé, du commerce de détail et de la distribution complexe. Ces trois secteurs ont subi d'importants bouleversements au cours de cette période, la chaîne d'approvisionnement étant un domaine particulier de défi. Cela place Tecsys dans une position enviable pour tirer parti de la modernisation de la chaîne d'approvisionnement qui est en cours.

Nous continuons à dominer le secteur de la chaîne d'approvisionnement des soins de santé. Notre position de chef de file est soulignée par le logiciel unique d'exécution de la chaîne d'approvisionnement de bout en bout que nous fournissons à ce marché. Notre solution permet aux hôpitaux et aux systèmes de santé de centraliser le contrôle de la chaîne d'approvisionnement, ce qui contribue à réduire les coûts, à améliorer la disponibilité des stocks et à favoriser de meilleurs résultats cliniques. La pandémie a intensifié les fractures de tension dans la chaîne d'approvisionnement

des soins de santé et exposé les maillons faibles des systèmes de chaîne d'approvisionnement largement dépassés qui sont installés dans ce secteur, nous fournissant des occasions supplémentaires de nous associer avec des clients nouveaux et existants pour relever les défis immédiats et à long terme. Dans les conditions les plus pressantes, nous avons démontré la facilité de déploiement et la flexibilité de la plateforme ; ce sont des valeurs ajoutées essentielles alors que le secteur de la santé cherche à consolider ces points faibles dans les mois et les années à venir.

Les détaillants qui poursuivent leur transformation numérique à des rythmes différents ont élargi le fossé entre les détaillants capables de satisfaire les clients par le biais des canaux de commerce électronique et ceux qui luttent encore pour s'adapter aux taux d'adoption numérique post-pandémie.

Nous nous attendons à ce que ce marché prenne vie au fur et à mesure que le secteur de la vente au détail dans son ensemble continue de se relever de la pandémie. Nous pensons que les détaillants investiront massivement pour combler ce fossé numérique, et qu'à mesure que le secteur de la vente au détail passera du mode de survie au mode de relance, nos investissements en R&D, ainsi qu'en ventes et marketing, nous positionneront favorablement pour l'avenir.

Le mot de la fin

À l'aube d'une nouvelle année, nous nous réjouissons de maintenir la forte dynamique qui nous a définis tout au long de l'exercice 2021. Nous prévoyons une accélération de la demande pour les systèmes technologiques qui comblent les lacunes actuelles des opérations de la chaîne d'approvisionnement traditionnelle et nous nous sentons prêts à gagner des parts de marché lorsque cette demande se transformera en investissement. Nous pensons que les entreprises seront en mesure de relever les nouveaux défis du commerce numérique et d'organiser un retour vigoureux à la normale avec Tecsys comme partenaire technologique de leur chaîne d'approvisionnement. Nous sommes dans une excellente position pour pouvoir exploiter les principales occasions de marché à court terme et permanentes dans le domaine des soins de santé et de l'économie numérique, pour capitaliser sur les possibilités de fusion et d'acquisition si elles se présentent, et pour continuer à développer agressivement la présence sur le marché national et sur les principaux marchés internationaux.

Nous remercions sincèrement nos clients et actionnaires du monde entier, qu'ils soient nouveaux ou existants, qui font confiance à Tecsys pour fournir des fonctionnalités clés dans le domaine critique de la chaîne d'approvisionnement ; nous sommes incroyablement heureux d'offrir de solides retours sur vos investissements.

J'ai le privilège de diriger une équipe extraordinairement talentueuse, composée de personnes réparties dans le monde entier. Ensemble, nous élevons Tecsys, ses clients, ses partenaires et ses actionnaires vers de nouveaux sommets ; nous sommes farouchement engagés à être synonymes de l'avenir de la chaîne d'approvisionnement et du commerce numérique, et c'est grâce à notre équipe que je suis convaincu que nous avons toutes les bonnes pièces en place pour poursuivre notre parcours de réussite au cours de l'exercice 2022.

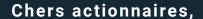
Peter Brereton

Président et chef de la direction

Message du président exécutif

du conseil d'administration

Une croissance record au carrefour de l'opportunité et de la culture



Pendant près de 40 ans, j'ai eu le plaisir de voir l'entreprise que j'ai fondée devenir un chef de file mondial sur plusieurs grands marchés. Pour en arriver là, il a fallu des décennies de développement, de dévouement et de dynamisme de la part d'une équipe de leaders formidables. J'ai le privilège de pouvoir dire que, face à des changements de marché sans précédent, nous détenons une position solide sur le marché et un bilan positif, soutenus par une technologie robuste et une équipe consciencieuse qui comprend l'importance de la satisfaction du client. Alors que nous poursuivons notre croissance en tant qu'organisation orientée SaaS, les valeurs qui nous ont permis d'arriver ici aujourd'hui nous aideront à maintenir cet élan positif.

Si cette année m'a appris quelque chose, c'est bien l'importance fondamentale de la confiance. Pour reprendre les mots de mon ami et collègue montréalais Jonathan Wener, président du conseil de Canderel, « les problèmes sont des solutions en tenue de travail. Faites preuve d'imagination dans votre réflexion et, surtout, exécutez et transmettez avec confiance, compétence et intégrité. » En effet, alors que nous mûrissions nos équipes virtuelles, que nous étendions notre empreinte mondiale et que nous soutenions de multiples clients dans de multiples industries, il nous a souvent été rappelé qu'une culture de confiance entre les équipes et les partenaires peut permettre de réaliser des choses extraordinaires face aux obstacles les plus extraordinaires. Même si nous avons dû faire face à un déclin économique mondial et à des blocages intermittents, nous nous sommes mobilisés et nous avons enregistré des résultats records en nous appuyant sur cette culture de la confiance. Je suis incroyablement fier de tous ceux qui ont participé à cette réalisation.

« Les problèmes sont des solutions en tenue de travail. Faites preuve d'imagination dans votre réflexion et, surtout, exécutez et transmettez avec confiance, compétence et intégrité. »

Jonathan Wener président du conseil Canderel Nous devons reconnaître que notre succès dans l'exercice 2021 est entouré de temps difficiles. Alors même que notre pipeline s'étoffe et que nos finances inspirent confiance, les entreprises du monde entier peinent à se remettre de plus d'une année de turbulences. Je crois que ce bouleversement s'avérera être un tournant décisif pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans les années à venir. Au cours de ce ralentissement et de la reprise qui s'ensuit, la chaîne d'approvisionnement est susceptible de jouer un rôle central dans la renaissance et la résilience future de nombreuses entreprises. Les organisations investissent dans leur avenir, et Tecsys dispose de la technologie, de l'expertise et du témoignage nécessaires pour jouer un rôle clé.

Notre position sur le marché

Alors que la pandémie continuait à freiner les activités habituelles, Tecsys était bien placée pour aider les entreprises à s'adapter aux nouvelles conditions du marché. En effet, dans nos trois principaux secteurs verticaux, les conditions engendrées par la pandémie ont mis en évidence les faiblesses de la chaîne d'approvisionnement auxquelles Tecsys remédie grâce à ses logiciels et solutions.

- Tecsys a permis aux détaillants de réagir face au ralentissement des achats en personne, en leur fournissant la technologie nécessaire à l'exécution des commandes en ligne par le biais du ramassage en magasin et sur le trottoir ou de la livraison à domicile.
- Alors que le secteur des soins de santé était confronté à des goulets d'étranglement logistiques et à des angles morts dans ses réseaux de distribution, Tecsys a été en mesure de fournir une visibilité critique des stocks et de soutenir les opérations d'urgence des entrepôts.
- Les entreprises de logistique tierce étant confrontées à des volumes volatils et à des accords de niveau de service exigeants, Tecsys a fourni le logiciel de soutien qui a permis d'assouplir les opérations et de répondre aux attentes des clients.

L'élan que nous avons connu n'est éclipsé que par le potentiel qui est le nôtre lorsque ces trois secteurs verticaux de l'industrie passent de la tactique axée sur le présent à la stratégie axée sur l'avenir. Nos premières indications pour capitaliser sur cette opportunité sont évidentes dans notre performance au cours de l'exercice 2021, ainsi que dans la force de notre pipeline pour l'exercice 2022; notre forte position sur le marché, couplée à cette dynamique du marché, nous donne toutes les raisons d'être confiants dans notre performance continue.

Notre équipe

Au-delà des chiffres, nous avons beaucoup à célébrer. Nous avons continué à recruter d'impressionnants talents dans tous les services de la société, et l'enthousiasme suscité par la réussite des clients s'avère contagieux. Même si nos équipes ont été séparées, leur objectif commun les a rassemblées. Nos employés ont été les gardiens de confiance de la marque et du produit Tecsys, et c'est en eux que nous trouvons ce qui fait de Tecsys une force sur laquelle il faut compter.

Hélas, il n'y a pas de lumière sans obscurité. Stephen Silverthorne était un parfait exemple des personnes exceptionnelles qui font de Tecsys leur deuxième maison. Mais cette année, comme beaucoup de nos clients et la famille élargie de Tecsys, nous partageons le chagrin de perdre un être cher. Avant son décès en août 2020, Stephen a passé 20 ans à construire et à perfectionner les logiciels de Tecsys, et à diriger une équipe qui partageait son engagement et sa vision. Son dévouement à l'entreprise et sa connaissance du secteur sont l'une des raisons du succès continu de Tecsys. Nous devons toujours nous rappeler que nos équipes sont à la fois capables et fragiles, et que les personnes qui se cachent derrière notre technologie constituent le cœur de notre organisation.

Renouvellement de notre conseil d'administration

Alors que Tecsys continue à gagner des parts de marché et à développer son empreinte mondiale, il est essentiel que notre conseil d'administration reste un véhicule solide pour une orientation stratégique diversifiée et axée sur la valeur. Cette perspicacité aide Tecsys à renforcer sa position de chef de file et à tirer parti des opportunités du marché lorsqu'elles se présentent, tout en poursuivant sa vision à long terme. Pour répondre à l'évolution des besoins en matière d'orientation et de gouvernance d'une entreprise technologique en pleine expansion, le conseil a accueilli deux nouveaux membres en septembre 2020.

Cette année n'a pas été une année comme les autres, mais elle nous a rappelé l'incroyable ténacité de l'équipe Tecsys, l'importance de la valeur commerciale que nous apportons à nos clients et notre capacité à tenir la promesse de notre marque avec sincérité et cohérence.

Rani Hublou, dont l'expérience dans l'accompagnement d'organisations SaaS à forte croissance dans une optique de marketing et de stratégie de marque, apporte un éclairage important sur la mise à l'échelle de notre changement d'image réussi et le développement de notre notoriété sur le marché international. Kathleen Miller, qui apporte avec elle une richesse de connaissances financières et une exposition à des marchés clés, offre au conseil de nouvelles perspectives et opportunités dans la chaîne d'approvisionnement des soins de santé et le commerce numérique. Rani et Kathleen ont été des ajouts remarquables au conseil d'administration et nous avons eu la chance de bénéficier de leurs contributions cette année.

En parallèle, nous avons bénéficié de l'expérience et des conseils de trois membres du conseil d'administration sortants, qui ont tous apporté une grande expertise à notre croissance en tant qu'organisation. Merci à John Ensign, dont les cinq années de service au sein du conseil d'administration nous ont apporté des idées et des perspectives essentielles. Et un grand merci à David Wayland et Frank Bergandi qui ont chacun contribué pendant plus de 20 ans au conseil d'administration. Ces décennies de service ont fourni une orientation inestimable et une stratégie durable qui continueront à nous faire avancer.

Ce renouvellement du conseil d'administration est à la fois le reflet de notre croissance et de notre renouvellement stratégique. Alors que nous profitons de conditions de marché favorables et d'un portefeuille de logiciels plus mature que jamais, nous nous réjouissons de l'implication continue du Conseil.

Notre communauté mondiale

Tecsys est fière de son héritage et de son engagement envers la communauté, et cet engagement n'a pas faibli. Tecsys fait don d'un tiers de un pour cent de ses revenus à des causes charitables dans le monde entier. Cette année, nous avons concentré une grande partie de nos efforts philanthropiques sur l'aide d'urgence et l'amélioration de la situation des jeunes à risque dans le monde en raison de la COVID. Notre croissance en tant qu'organisation signifie que notre contribution caritative a également augmenté, et je suis fier du soutien continu de Tecsys à notre communauté mondiale.

Le mot de la fin

Cette année n'a pas été une année comme les autres, mais elle nous a rappelé l'incroyable ténacité de l'équipe Tecsys, l'importance de la valeur commerciale que nous apportons à nos clients et notre capacité à tenir la promesse de notre marque avec sincérité et cohérence. Nos valeurs fondamentales sont fortes et présentes dans toute l'entreprise et, au nom du conseil d'administration, je félicite la direction, les employés, les actionnaires et les clients de Tecsys pour cette nouvelle année réussie et ces perspectives passionnantes.

Je suis convaincu que nous continuerons à être reconnus comme un investissement intéressant pour les clients et les actionnaires, en raison de la force de notre solution, de la détermination de notre équipe et d'un marché qui continue à exiger des capacités de chaîne d'approvisionnement plus robustes pour répondre aux demandes croissantes des clients.

À nos actionnaires qui nous ont fait confiance pour servir nos clients et nos marchés avec dynamisme et intégrité, merci de votre confiance.

Dave Brereton

Président exécutif du conseil d'administration

Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitations

Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 29 juin 2021, porte sur les activités, la performance financière et la situation financière de Tecsys Inc. (« Tecsys », ou la « Société ») au 30 avril 2021 et au 30 avril 2020 et pour les exercices clos à ces dates et devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et des notes y afférentes qui figurent dans le présent document. L'exercice 2021 renvoie à la période de 12 mois close le 30 avril 2021 et l'exercice 2020 renvoie à la période de 12 mois close le 30 avril 2020.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les états financiers consolidés sont préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

Sauf indication contraire, le présent document et les états financiers consolidés sont en dollars canadiens. La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 29 juin 2021. Des renseignements supplémentaires sur la Société se trouvent sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Survol

Tecsys est un fournisseur mondial de solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises décloisonnées qui veulent croître. Couvrant plusieurs secteurs de distribution complexes, réglementés et à volume élevé, Tecsys offre des solutions dynamiques et puissantes qui englobent la gestion de l'entrepôt, de la distribution et des transports, la gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation, la gestion des commandes de vente au détail et des solutions de gestion et d'analyse financière.

Les clients de la plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement de Tecsys sont sûrs de pouvoir accomplir leur mission jour après jour, malgré les fluctuations économiques et les changements technologiques. À mesure que leurs activités se complexifient, les entreprises qui utilisent une plateforme de Tecsys peuvent adapter leurs activités en fonction de leurs besoins et de leur taille, prendre de l'expansion et collaborer avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise, et moduler leurs chaînes d'approvisionnement à leur rythme de croissance. De la planification à l'exécution des commandes, Tecsys remet le pouvoir entre les mains des intervenants de première ligne et du personnel administratif, aidant ainsi les dirigeants d'entreprise à assurer une logistique durable et adaptable qui leur permet de se concentrer sur l'évolution des produits et des services de même que sur le devenir de son personnel, et non sur les défis qui se présentent sur le plan de l'exploitation.

Des clients partout dans le monde confient leur chaîne d'approvisionnement à Tecsys dans les secteurs des soins de santé, des pièces de rechange, de la logistique tierce partie, du commerce de détail et des marchés généraux de distribution en gros à haut volume. En Amérique du Nord, Tecsys est un chef de file du marché des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les systèmes de santé et les hôpitaux. Grandement stimulée par l'acquisition en 2018 de OrderDynamics Corporation (« OrderDynamics »), Tecsys offre ses services à plusieurs clients importants dans le secteur du commerce de détail au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie et continue d'étendre son offre pour ce secteur dans ces marchés.

La Société a aussi continué d'étendre sa présence à l'échelle mondiale. L'acquisition en 2019 par Tecsys de la société danoise de solutions de gestion d'entrepôt et de données mobiles PCSYS A/S, maintenant appelée Tecsys A/S, demeure un ajout clé en Europe. La gamme de produits de Tecsys A/S a été intégrée à la marque Tecsys et Tecsys A/S ajoute continuellement des clients dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de la logistique, essentiellement en Europe. Cet alignement accroît la notoriété de la marque sur le marché européen et établit une identité d'entreprise commune qui permet de mettre à profit les solutions logicielles existantes partout dans le monde. En parallèle, les produits de Tecsys A/S sont actuellement positionnés pour les marchés nord-américains, et des occasions de croisement des solutions continuent de se présenter.

Par ailleurs, Tecsys est en bonne position pour habiliter les organisations qui mettent en œuvre des projets axés sur la durabilité. L'adoption plus généralisée des achats en ligne se traduit par un plus grand nombre de petites expéditions, ce qui a un effet considérable sur l'environnement. Alors que les entreprises de la chaîne d'approvisionnement s'organisent en fonction du nouvel équilibre entre la présentation en magasin et le magasinage en ligne et la livraison, la nécessité de contrôler la hausse des coûts liés au fait de déplacer un article du point A au point B devient significative, tant du point de vue économique qu'environnemental. Tecsys a obtenu la reconnaissance du magazine Supply & Demand Chain Executive qui lui a décerné un prix 2020 Green Supply Chain Award pour souligner sa facilitation de l'efficacité opérationnelle et sa capacité à aborder des cibles de durabilité¹.

¹ https://digital.acbusinessmedia.com/SDC/MISC/sdc1220_green-awards.pdf

Tecsys a observé une croissance exponentielle du commerce électronique, ce qui exerce une pression grandissante sur les entreprises de distribution afin qu'elles puissent satisfaire à une quantité accrue de commandes dans un contexte où les exigences des consommateurs ne cessent de changer. Alors que la COVID-19 a accéléré l'adoption du commerce en ligne par les consommateurs, la complexité à laquelle les détaillants et les entreprises de vente directe aux consommateurs sont confrontés pour l'exécution des commandes incite ces derniers à investir dans des systèmes de gestion des commandes (order management systems, ou « OMS »). Les produits d'OMS de Tecsys permettent de coordonner et d'optimiser le processus lié à l'exécution d'une commande visant des biens stockés à divers endroits tout en répondant aux attentes du client et en réduisant les coûts autant que possible.

La direction de Tecsys est d'avis que la demande pour les systèmes OMS continuera d'augmenter en raison du changement des habitudes de magasinage qui fait suite à la COVID-19. Les restrictions imposées aux magasins de détail conventionnels au début de 2020 ont accéléré la demande des consommateurs pour d'autres options pour réaliser leurs achats, comme le ramassage en bordure de magasin, le « Cliquez et ramassez » et la livraison à partir du magasin. L'OMS de Tecsys est en bonne position pour outiller les détaillants afin qu'ils puissent répondre à la demande accrue des consommateurs.

Au cours de l'exercice 2021, le développement de la stratégie de partenariat de Tecsys s'est poursuivi et celle-ci a gagné en maturité. Les relations fondamentales établies avec des partenaires technologiques clés comme International Business Machines Corporation, Oracle Corporation, Microsoft Corporation, Amazon Web Services (« AWS »), Workday Inc. et Honeywell International Inc. ont continué de soutenir l'offre de produits de Tecsys et des intervenants stratégiques de l'industrie tels que Zebra Technologies Corporation, Terso Solutions Inc., Loftware Inc, Interfaceware Inc, Sales-I Inc et Payroc WorldAccess, Inc lui ont permis d'élargir son offre. Des revendeurs et partenaires fournisseurs de services à valeur ajoutée tels que Sequoia Group Inc., Avalon Corporate Solutions Corp., OSF Global Services Inc. et RiseNow, LLC sont devenus actifs au niveau de la clientèle de la Société, ce qui a étendu son rayonnement comme prévu.

Marchés verticaux

La direction de Tecsys estime que sa plateforme de chaîne d'approvisionnement d'entreprise convient au marché de la distribution en pleine évolution. À l'heure actuelle, les efforts d'expansion des affaires et de vente de Tecsys portent sur les marchés verticaux qui présentent les meilleures occasions de réussite pour la Société et qui sont les plus rentables. En ce qui concerne la recherche et le développement et le service à la clientèle, cette stratégie permet à Tecsys de reproduire ses solutions, ce qui se traduit par des réductions des coûts inhérents à la conception et à l'adoption d'une nouvelle technologie. Elle permet également à la Société d'accroître son expertise dans des segments de marché où elle s'est bâti une réputation de spécialiste auprès de ses clients.

Un de ces marchés verticaux repose sur les décennies d'expertise de Tecsys et son investissement dans le secteur des soins de santé grâce à ses solutions de gestion de l'approvisionnement à point et de gestion de l'entreposage et de la distribution. Elle compte parmi ses clients de longue date d'importants distributeurs, réseaux intégrés de soins (« RIS ») et fournisseurs de logistique de tierce partie (« 3PL ») au Canada et aux États-Unis. Selon l'American Hospital Association (« AHA »)², les États-Unis comptent plus de 6 090 hôpitaux.

Les chaînes d'approvisionnement du secteur des soins de santé d'aujourd'hui sont complexes et coûteuses. Les dépenses liées aux chaînes représentent la seconde source de dépenses que les hôpitaux doivent assumer, soit juste après les dépenses liées à la main-d'œuvre, et elles rognent en moyenne de 40 % à 55 %³ du budget d'exploitation. Contrairement au secteur de la vente au détail et à d'autres secteurs où les chaînes d'approvisionnement sont considérées comme des actifs stratégiques, celles du secteur des soins de santé ont, la plupart du temps, été sous-utilisées, même négligées. La plupart des organismes de soins de santé gèrent leurs fournitures au moyen de systèmes de technologie de l'information dépassés qui ne peuvent pas se communiquer des renseignements. Par conséquent, la gestion des chaînes d'approvisionnement se fait en grande partie manuellement et se résume à des saisies de données dans les divers systèmes d'un hôpital effectuées par le personnel lorsqu'il veille à l'approvisionnement en produits, gère les stocks, note le niveau d'épuisement des stocks et fait part de la nécessité de procéder à un réapprovisionnement.

En ce qui a trait à l'investissement dans des technologies de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le secteur des soins de santé est, depuis toujours, à la traîne d'autres secteurs. Le travail manuel requis entre la chaîne d'approvisionnement, les activités d'exploitation et le personnel clinique est inefficace, propice aux erreurs et coûteux. Vu leurs systèmes et leurs données en silos, les organisations de soins de santé n'ont que peu, voire pas, de visibilité et de contrôle sur leurs fournitures. S'ensuivent des produits périmés et un gaspillage considérable. De plus, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les failles au niveau de la visibilité de l'approvisionnement mises en relief par la COVID-19 ont rendu le marché plus sensible à la technologie de chaîne d'approvisionnement qui permet une réactivité et une agilité opérationnelles supérieures.

² https://www.aha.org/statistics/fast-facts-us-hospitals

https://rctom.hbs.org/submission/healthcare-where-supply-chain-digitalization-is-life-or-death/

Pour qu'un hôpital transforme en actif stratégique le lourd passif que représente sa chaîne d'approvisionnement, les processus manuels doivent devenir électroniques. Des technologies habilitantes, comme celles qu'offre Tecsys, doivent alors être utilisées aux fins de l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement. La mise en œuvre de technologies permettant la normalisation, la consolidation et l'intégration au sein d'une plateforme unifiée est une condition préalable pour venir à bout de la complexité et des obstacles.

Un autre marché vertical porteur d'occasions est le marché de détail qui est en pleine convergence. Accéléré par un changement dans le comportement des consommateurs à la suite des restrictions liées à la COVID-19, il y a une plus grande demande⁴ pour le commerce électronique et les options de ramassage de commande. À l'heure actuelle, de nombreux détaillants fonctionnent en silo en ce qui a trait aux processus de gestion des commandes en ligne et en magasin, tandis que d'autres ne sont pas entièrement outillés pour faire du commerce électronique. La bifurcation du commerce physique et du commerce électronique a mis en lumière des expériences clients déconnectées dans le commerce de détail. Afin de faciliter l'adaptation aux exigences de plus en plus complexes en matière de gestion des commandes dans un environnement de vente au détail où les options d'exécution de commande se multiplient, les détaillants s'appuient sur les systèmes OMS comme ceux offerts par Tecsys. Les technologies qui favorisent l'optimisation des options d'exécution de commandes complexes, des coûts de livraison, des retours et de la gestion des stocks fournissent aux détaillants une plateforme flexible pour faire du commerce de détail multicanal de manière dynamique et modulable.

Secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

La gestion de la chaîne d'approvisionnement (« GCA ») consiste en une stratégie d'entreprise visant à accroître la valeur pour les actionnaires et les clients. La GCA comprend les processus de création et de satisfaction de la demande de produits et de services en provenance du marché; elle accroît la valorisation des distributeurs et des clients en optimisant le flux de produits, de services et d'informations connexes entre les fournisseurs et les clients, avec comme objectif la satisfaction de la clientèle. La GCA comprend l'exécution de la chaîne d'approvisionnement (« ECA »), composante sur laquelle Tecsys concentre une grande part de ses activités, et qui se compose d'un ensemble de solutions orientées sur l'exécution qui permet l'approvisionnement efficace de produits, de services et d'informations en vue de répondre aux besoins propres des clients. Les entreprises qui mettent en œuvre des solutions d'ECA cherchent à accroître leur vision des produits, à gérer les coûts et à s'assurer de la conformité.

Le marché actuel de la distribution est plus complexe et volatil que jamais. Néanmoins, ce marché exige une satisfaction à 100 % avec un service plus rapide et résilient ainsi qu'une collaboration avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. Du commerce unifié à l'internet des objets (IdO), des changements sont en train de remodeler les plateformes de la chaîne d'approvisionnement, ces dernières devant s'étendre et s'adapter à la taille et aux besoins des entreprises. La concurrence est vive et l'élimination des intermédiaires constitue toujours une menace importante, ce qui a conduit à la création de réseaux de distribution omnicanale et réduit la marge d'erreur dans le cadre de leurs activités.

Pour tirer son épingle du jeu dans l'environnement de la distribution qui existe actuellement, il faut savoir adapter son infrastructure, sa technologie et ses processus internes pour relever des défis qui lui sont externes. Tenir compte des bouleversements importants qui ont frappé les magasins de détail qui ont pignon sur rue, de la résilience des détaillants multicanaux et en ligne et de la forte concurrence provenant de ceux qui s'en tiennent à leurs compétences de base signifie investir dans les technologies nouvelles et novatrices. Ces bouleversements et l'accélération vers un environnement virtuel forcent les chefs de file du secteur de la distribution à revoir leur stratégie et à amorcer la transformation de leur chaîne d'approvisionnement, sans quoi ils risquent de manquer le bateau.

Les sociétés dynamiques surpassent rapidement leurs concurrents moins adaptables. Une étude du Boston Consulting Group⁵ montre que les chefs de file de la gestion de la chaîne d'approvisionnement numérique en retirent des avantages considérables :

- accroissement de la disponibilité des produits pouvant atteindre 10 %
- délai de réponse à l'évolution de la demande du marché réduit d'au moins 25 %
- amélioration du fonds de roulement de 30 %
- marge d'exploitation supérieure de 40 % à 110 % à celle des autres et cycle d'exploitation de 17 % à 64 % plus court.

Une étude de McKinsey & Company's⁶ suggère, en moyenne, que les entreprises qui passent à la chaîne d'approvisionnement numérique peuvent s'attendre à voir la croissance annuelle de leur bénéfice avant intérêts et impôts augmenter de 3,2 % et la croissance annuelle de leurs produits, de 2,3 %.

⁴ https://www.firstinsight.com/press-releases/coronavirus-impacting-shopping-decisions-spending-and-product-availability

https://on.bcg.com/2wkJDHC

⁶ Étude « Digital transformation: raising supply chain performance to new levels » de McKinsey & Company

Pour une étude réalisée en 2020, PriceWaterhouseCoopers⁷ a sondé plus de 1 600 hauts dirigeants d'entreprises provenant de sept secteurs d'activité afin d'en savoir plus sur le rôle des chaînes d'approvisionnement numériques en période d'instabilité. L'enquête a révélé que les investissements réalisés afin que les chaînes d'approvisionnement atteignent l'excellence se sont traduits par :

- Des produits deux fois plus élevés et des coûts deux fois moins élevés que ceux des novices du numérique.
- 84 % des dirigeants rapportent que plus de 90 % des livraisons ont été réalisées selon les délais prévus (contre 12 % pour les novices du numérique).
- Une rotation des stocks de 53 % plus élevée que pour les novices du numérique.
- Des avantages qui vont au-delà des chiffres, notamment la gestion des risques, une augmentation de l'utilisation des actifs et une durabilité accrue.

La publication précise : « Pour plusieurs entreprises, les conditions du marché donnent de plus en plus matière à réflexion. Pour naviguer dans cet environnement changeant, les entreprises devront s'assurer que leur entreprise est capable d'évoluer et de s'améliorer en permanence. Elles auront besoin d'une culture d'innovation continue et de collaboration interfonctionnelle pour y parvenir – en gardant toujours à l'esprit la chaîne de valeur dans son ensemble. En général, cela signifie commencer par tenir compte des besoins du client final, mais aussi de tout prendre en compte, des usines aux entrepôts en passant par les technologies de soutien. »

Material Handling Industry (« MHI »), la plus grande association d'entreprises de manutention, de logistique et de chaîne d'approvisionnement aux États-Unis, publie le rapport annuel MHI de l'industrie pour 2021⁸ en collaboration avec les services de consultation de Deloitte. Ce rapport traite des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement mises à jour par la COVID-19 et du rôle des technologies numériques en tant que mécanisme permettant d'accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement dans un contexte d'incertitude. En ce qui concerne l'évolution de la demande visant le commerce électronique, le rapport explique : « La pandémie a transformé la manière dont les gens magasinent. Ainsi, lorsque les magasins ont fermé, des millions de consommateurs se sont tournés vers le magasinage en ligne (pour la première fois dans bien des cas). »

Le rapport souligne aussi le rôle que jouera la technologie au sein des organisations de la chaîne d'approvisionnement après la pandémie : « Les entreprises qui s'ouvrent aux technologies et aux innovations numériques peuvent 1) réagir plus rapidement et plus efficacement aux enjeux immédiats en cas de perturbation, 2) se rétablir plus rapidement que leurs pairs et 3) se doter d'avantages concurrentiels durables leur permettant de prospérer dans le contexte post-pandémique. »

Selon l'enquête menée auprès de plus d'un millier de dirigeants d'entreprises de chaîne d'approvisionnement et de fabrication pour les besoins du rapport, 22 % des répondants ont indiqué que le numérique est déjà le modèle de chaîne d'approvisionnement prédominant et 83 % s'attendent à ce qu'il devienne le modèle prédominant au cours des cinq prochaines années.

En réponse, les entreprises à l'avant-garde adoptent une approche plus axée sur les technologies numériques. Le recours à l'innovation numérique pour accroître l'efficacité, la transparence et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement s'impose désormais pour qui veut continuer d'élargir sa clientèle et demeurer concurrentiel.

Événements clés choisis

Au cours de l'exercice 2020, Tecsys a accéléré son virage des licences à perpétuité vers les commandes selon le modèle de logiciel-service. Elle a également annoncé d'importantes avancées techniques à sa plateforme de chaîne d'approvisionnement intégral et à sa solution de traitement des commandes omnicanal dotée de nouvelles capacités d'analyse robustes relevant de l'informatique décisionnelle fondée sur les données, une interface utilisateur optimisée pour la gestion des commandes et une application mobile améliorée pour les employés sur le plancher.

Le 6 mai 2021, Gartner Inc. a publié le classement Magic Quadrant 2020⁹ pour les systèmes de gestion des entrepôts. Tecsys a été classée dans le quadrant des visionnaires, une position qu'elle occupe depuis son inclusion en 2010. La méthodologie de recherche Magic Quadrant de Gartner est une illustration graphique du positionnement concurrentiel dans quatre catégories de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué les fournisseurs mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité à livrer les solutions, Gartner a classé 15 fournisseurs dans le quadrant 2020 des systèmes de gestion d'entrepôt, dont Tecsys.

https://www.pwc.com/gx/en/industrial-manufacturing/digital-supply-chain/supply-chain-2025.pdf

⁸ https://www.mhi.org/publications/report

⁹ Gartner, "Magic Quadrant for Warehouse Management Systems" par C. Dwight Klappich & Simon Tunstall

Le 28 avril 2020, Tecsys a réalisé un placement visant 1 333 333 actions ordinaires de la Société, dont 173 913 actions ordinaires émises à l'exercice, par les preneurs fermes, de la totalité de leurs options de surallocation (les « actions visées par le placement ») au prix de 17,25 \$ par action, pour un produit brut total de 22 999 994 \$ (le « placement de 2020 »). Le placement de 2020 a été réalisé par voie de prise ferme et a été souscrit par un syndicat de preneurs fermes mené conjointement par Stifel Nicolaus Canada Inc. et Comark Securities Inc. comprenant notamment Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et Partenaires en gestion de patrimoine Echelon inc.

Le 10 septembre 2020, deux candidats au conseil de Tecsys ont été élus par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Tecsys, à savoir Rani Hublou, cadre en marketing des technologies SaaS et Kathleen Miller, spécialiste en stratégie financière. Ces candidats se sont ajoutés aux membres du conseil existant.

Le 12 février 2021, Tecsys a annoncé la nomination de Martin Schryburt au poste de vice-président, Recherche et développement. M. Schryburt, qui compte plus de 25 ans d'expérience dans le développement de logiciels, est un dirigeant d'entreprise de R&D mondiale recruté pour orienter la stratégie produits en général et pour diriger le développement de produits, de l'architecture jusqu'à la livraison.

Description du modèle d'entreprise

La Société a cinq principales sources de produits :

- les abonnements à des logiciels-services (SaaS) qui représentent le droit d'accéder à notre plateforme logicielle dans un environnement hébergé et géré, pour une période donnée;
- les services de maintenance et de soutien, y compris les services d'hébergement vendus avec les licences à perpétuité et les services de maintenance du matériel informatique;
- les services professionnels, y compris les services de mise en œuvre, de consultation et de formation fournis aux clients;
- les licences d'utilisation de logiciels;
- le matériel informatique.

En 2019, la Société a révisé son modèle d'entreprise et commencé à vendre ses solutions principalement sous forme d'abonnements à des logiciels-services. Ainsi, Tecsys prévoit que les produits tirés des logiciels-services continueront d'augmenter au fil du temps. Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont liés en grande partie à notre précédent modèle d'entreprise qui consistait à vendre des licences à perpétuité auxquelles se rattachaient des frais de maintenance et de soutien. La Société prévoit que les produits tirés des services de maintenance et de soutien afficheront une baisse générale au fil du temps, puisque les nouveaux clients achètent des abonnements à des logiciels-services et les clients actuels finiront par migrer vers les logiciels-services.

Pour le trimestre et la période de 12 mois clos le 30 avril 2021, Tecsys a dégagé des produits totalisant 32,4 millions de dollars et 123,1 millions de dollars, respectivement. La composition des produits pour le trimestre clos le 30 avril 2021 s'établit comme suit : logiciels-services 15 %; maintenance et soutien 27 %; services professionnels 39 %; licences 4 %; et matériel 16 %. La composition des produits pour la période de 12 mois close le 30 avril 2021 s'établit comme suit : logiciels-services 15 %; maintenance et soutien 28 %; services professionnels 39 %; licences 4 %; et matériel 14 %.

Les produits tirés des logiciels-services et des services de maintenance et de soutien sont présentés ensemble au titre des produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements. Ces produits sont généralement de nature récurrente. Les produits récurrents annuels s'entendent des engagements d'achat de services infonuagiques, de maintenance et d'abonnement prévus aux contrats, au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera ses engagements contractuels de façon périodique au moment du renouvellement. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable et la Société a l'assurance raisonnable qu'ils se produiront à intervalles réguliers selon un haut degré de certitude. À la clôture de l'exercice 2021, les produits récurrents annuels¹⁰ de Tecsys se chiffraient à 52,5 millions de dollars, en hausse de 9 % par rapport à la clôture de l'exercice précédent (hausse de 18 % en dollars constants selon les cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice 2021).

Les produits tirés des services professionnels comprennent les frais liés à l'aide à la mise en œuvre de nouveaux systèmes et aux services continus. Ces services comprennent la consultation, la formation, l'adaptation de produits et l'assistance à la mise à jour. Ces produits, qui proviennent habituellement de contrats à forfait ou à prix établi selon le temps et le matériel, sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

¹⁰ Se reporter aux « Indicateurs clés de performance ».

Le coût des ventes se compose du coût des produits achetés en vue de la revente et du coût des services.

Le coût des produits comprend le coût des technologies matérielles exclusives ainsi que de tous les produits de tiers achetés en vue de leur revente et qui sont nécessaires pour les solutions destinées à ses clients et la production interne, ainsi que les coûts de coordination liés à la livraison des technologies matérielles exclusives et du matériel de tiers. En général, les produits de tiers achetés en vue de leur revente sont d'autres logiciels, notamment des bases de données et des logiciels relevant de l'informatique décisionnelle, ainsi que du matériel informatique, dont du matériel à radiofréquence, du matériel de stockage et des serveurs.

Le coût des services comprend principalement les salaires, les primes, les charges sociales et les frais de déplacement du personnel offrant les services, ainsi que les coûts de l'infonuagique de tiers associés à la prestation des logiciels-services et des services d'hébergement. Le coût des services comprenait également une partie des coûts indirects et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques offerts aux termes d'un programme d'encouragement du gouvernement du Québec conçu pour favoriser l'essor de l'industrie des technologies de l'information.

Les frais de vente et de commercialisation ainsi que les frais généraux et charges administratives comprennent tous les frais liés au personnel requis pour ces activités. Ils englobent également tous les autres frais liés aux ventes et à la commercialisation et tous les autres frais généraux et charges administratives, tels que les frais de déplacement, de location, de publicité et de participation à des foires commerciales, les honoraires, les frais de bureau, de formation et de télécommunications, les créances irrécouvrables, la rémunération fondée sur des actions, les coûts d'acquisition, les frais de location et d'entretien du matériel et les coûts indirects.

Les frais de recherche et de développement (« R&D ») comprennent les salaires, les charges sociales, les primes et les dépenses du personnel de R&D. Les honoraires des conseillers externes et des sous-traitants et une partie des coûts indirects sont également inclus, partiellement contrebalancés par les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et ceux liés au développement des affaires électroniques.

À la clôture de l'exercice 2021, la Société comptait 655 employés, soit une hausse de 27 % comparativement à 514 à la clôture de l'exercice 2020. Au cours de l'exercice 2021, le nombre moyen d'employés s'est élevé à 582, contre 481 au cours de l'exercice 2020.

Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Il est peu probable que ces indicateurs clés de performance soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Produits récurrents

Les produits récurrents (ou produits récurrents annuels) s'entendent des engagements d'achat de logiciels-services, de la maintenance des logiciels exclusifs, du soutien à la clientèle, des services d'hébergement d'applications, des services de gestion de bases de données et des services de maintenance de produits de tiers, au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera son engagement contractuel de façon périodique au moment du renouvellement. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable.

Commandes

De façon générale, les commandes correspondent à la valeur totale des contrats conclus. Compte tenu du passage aux logiciels-services et en vue d'offrir des précisions sur le calendrier attendu des produits futurs, au cours de l'exercice 2020, la Société a commencé à fournir des informations ventilées sur les commandes, notamment les commandes liées aux produits récurrents annuels des logiciels-services (valeur annuelle moyenne des produits récurrents des logiciels-services convenus à la date de conclusion des contrats), les commandes de services professionnels et les commandes de licences à perpétuité. La Société est d'avis que ces mesures sont des indicateurs principaux de la performance d'une entreprise. La Société ne présente plus la valeur totale des commandes.

Carnet de commandes

En règle générale, le carnet de commandes fait référence à la valeur des produits prévus au contrat qui ne sont pas encore comptabilisés. Avec le passage aux logiciels-services, notre carnet de commandes est axé sur a) le carnet de commandes naturel créé par les produits récurrents annuels (produits récurrents annuels qui supposent que le client renouvelle périodiquement les obligations contractuelles, à mesure que ces obligations viennent à échéance) et b) le carnet de commandes de services professionnels. La Société utilise aussi le carnet de commandes de logiciels-services passées comme indicateur clé de performance. La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans. Le carnet de commandes de logiciels-services passées représente les produits que la Société s'attend à comptabiliser dans l'avenir au titre des obligations de prestation qui n'étaient pas remplies (ou qui étaient partiellement remplies) à la date de clôture.

Délai moyen de recouvrement des créances

Le délai moyen de recouvrement des créances représente le nombre moyen de jours dont une société a besoin pour recouvrer une créance après la réalisation d'une vente. Le délai moyen de recouvrement des créances de la Société est calculé chaque trimestre en divisant le montant des créances et des travaux en cours à la clôture du trimestre par la valeur totale des ventes au cours de la même période, puis en multipliant le résultat par 90 jours.

Principales informations financières annuelles

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

	2021	2020	2019
Total des produits	123 101	104 855	76 449
Bénéfice net (perte nette)	7 188	2 346	(741)
Résultat global	6 998	2 969	(835)
BAIIA ajusté ¹¹	16 220	10 271	2 776
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire	0,50	0,18	(0,06)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire	0,49	0,18	(0,06)
Dividendes sur actions ordinaires	0,25	0,23	0,21
Total des actifs	129 309	124 433	85 445
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	45 852	37 528	14 913
Dette à long terme (y compris la tranche courante)	9 616	10 831	11 849

À l'exercice 2021, le total des produits a augmenté de 18,2 millions de dollars, ou 17 %, principalement du fait de la croissance des logiciels-services et des services professionnels. L'apport plus important des marges et l'effet de levier des charges d'exploitation se sont traduits par une hausse du bénéfice net et du BAIIA ajusté. Le taux de croissance de l'exercice 2021 est attribuable à la croissance interne, étant donné que l'exercice 2020 tenait compte des résultats des acquisitions précédentes pour un exercice complet.

À l'exercice 2020, le total des produits a augmenté de 28,4 millions de dollars. Les acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S ont représenté un apport de 18,8 millions de dollars, la croissance interne comptant pour 9,6 millions de dollars. La Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 1,0 million de dollars et des frais de restructuration de 0,4 million de dollars au titre des acquisitions et de l'intégration (principalement des indemnités de départ). Ces éléments ont eu une incidence négative sur le bénéfice et n'ont eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté puisqu'ils sont exclus du calcul de ce dernier. La mise en place de la Norme internationale d'information financière 16, Contrats de location, a eu une incidence négligeable sur le bénéfice et une incidence favorable de 1,3 million de dollars sur le BAIIA ajusté. La Société

¹¹ Se reporter aux « Mesures de la performance non conformes aux IFRS ».

a comptabilisé une charge de 0,2 million de dollars de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer au titre de Tecsys A/S. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle est attribuable à la solide performance financière de Tecsys A/S, ce qui a augmenté la contrepartie éventuelle que la Société doit payer aux vendeurs (indexation). La période d'indexation, qui a pris fin le 30 septembre 2019, est l'unique période d'indexation associée à l'acquisition. Ces éléments ont eu une incidence négative sur le bénéfice et n'ont eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté.

Comparativement à la période de 12 mois close le 30 avril 2019 (l'« exercice 2019 »), le bénéfice et le BAIIA ajusté de l'exercice 2020 ont profité d'une contribution favorable respectivement de 0,8 million de dollars et de 2,3 millions de dollars de Tecsys A/S (acquisition conclue en février 2019). Le bénéfice et le BAIIA ajusté de l'exercice 2020 ont pu compter sur une incidence favorable respectivement de 0,4 million de dollars et de 1,3 million de dollars du fait d'une amélioration séquentielle annuelle attribuable à OrderDynamics (acquisition conclue en novembre 2018).

Mesures de la performance non conformes aux IFRS

La Société a recours à certaines mesures de performance financière non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites plus loin. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent difficilement être comparées à des mesures portant un nom semblable présentées par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

BAIIA et BAIIA ajusté

Les termes et les définitions des mesures non conformes aux PCGR utilisés dans le présent rapport de gestion, ainsi qu'un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR aux mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables, sont présentés ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ainsi, elles ne devraient pas être considérées de manière isolée.

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêts, les produits d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA compte non tenu des coûts liés aux acquisitions, à l'ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, à la rémunération à base d'actions et aux frais de restructuration. La Société est d'avis que ces mesures sont couramment utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant.

Le calcul du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les exercices 2021, 2020 et 2019, à partir des mesures conformes aux IFRS présentées dans les états financiers consolidés de la Société, se détaille comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

	2021	2020	2019
Bénéfice net (perte nette)	7 188 \$	2 346 \$	(741) \$
Ajustements pour : Amortissement des immobilisations corporelles et des			
actifs au titre de droits d'utilisation	2 180	2 004	879
Amortissement des frais de développement différés	269	536	949
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	1 663	1 530	995
Charges d'intérêts	787	1 080	196
Produits d'intérêts	(174)	(74)	(197)
Impôt sur le résultat	3 169	1 234	(1 018)
BAIIA	15 082 \$	8 656 \$	1 063 \$
Ajustements pour : Coûts liés aux acquisitions	-	-	1 347
Rémunération fondée sur des actions	1 138	1 024	366
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle d'indexation – Tecsys A/S	-	171	-
Frais de restructuration	-	420	-
BAIIA ajusté	16 220 \$	10 271 \$	2 776 \$

La Société a adopté l'IFRS 16, Contrats de location, selon l'application d'une transition rétrospective modifiée, avec effet pour l'exercice 2020 à compter du 1er mai 2019. Ainsi, les chiffres comparatifs pour l'exercice 2019 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17. En conséquence, le BAIIA et le BAIIA ajusté tiennent compte d'ajustements au titre de l'amortissement supplémentaire lié aux actifs au titre de droits d'utilisation de 1,0 million de dollars et des charges d'intérêts liées aux obligations locatives de 0,4 million de dollars pour les exercices clos les 30 avril 2021 et 2020.

Résultats d'exploitation Comparaison des exercices clos les 30 avril 2021 et 2020

Produits

Le total des produits pour l'exercice 2021 s'est établi à 123,1 millions de dollars, en hausse de 18,2 millions de dollars, ou 17 %, par rapport aux 104,9 millions de dollars inscrits pour l'exercice 2020. La Société a généré quelque 63 % de ses produits en dollars américains pour l'exercice 2021, comparativement à 58 % pour l'exercice 2020. Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,3086 \$ CA pour l'exercice 2021, contre 1,3362 \$ CA pour l'exercice 2020. Comparativement à l'exercice 2020, la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société a plus que neutralisé la baisse de valeur du dollar américain, donnant lieu à un écart favorable net des produits lié au change de 0,4 million de dollars. La diminution des déplacements au cours de l'exercice 2021 en raison de la COVID-19 a donné lieu à un écart défavorable des produits lié aux frais remboursables de 1,8 million de dollars par rapport à l'exercice 2020.

Les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements se sont élevés à 52,9 millions de dollars, en hausse de 11,8 millions de dollars, ou 29 %, pour l'exercice 2021 par rapport à 41,1 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette hausse découle surtout de la contribution des logiciels-services. Les produits tirés des logiciels-services pour l'exercice 2021 se sont établis à 19,2 millions de dollars, en hausse de 113 % par rapport à 9,0 millions de dollars pour l'exercice 2020.

Pour l'exercice 2021, les abonnements à des logiciels-services¹² (évalués sur la base des produits récurrents annuels) ont totalisé 9,5 millions de dollars, en hausse de 9 % par rapport à 8,8 millions de dollars pour l'exercice 2020. Au 30 avril 2021, le carnet de commandes de logiciels-services¹² se chiffrait à 65,7 millions de dollars, en hausse de 26 % par rapport à 52,0 millions de dollars au 30 avril 2020. Les produits récurrents annuels totalisaient 52,5 millions de dollars au 30 avril 2021, en hausse de 9 % par rapport à 48,1 millions de dollars au 30 avril 2020. Une part importante du carnet de commandes de logiciels-services et des produits récurrents annuels est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. En conséquence, les fluctuations des cours de change ont une incidence sur le carnet de commandes de logiciels-services et les produits récurrents annuels présentés en dollars canadiens. Pour l'exercice 2021, les fluctuations des cours de change (principalement l'affaiblissement du dollar américain) ont eu une incidence défavorable de 4,7 millions de dollars sur le carnet de commandes de logiciels-services et une incidence défavorable de 3,9 millions de dollars sur les produits récurrents annuels.

Les produits tirés des services professionnels ont augmenté de 6,8 millions de dollars, ou 17 %, pour s'établir à 47,4 millions de dollars pour l'exercice 2020. Les commandes de services professionnels se sont établies à 44,8 millions de dollars pour l'exercice 2021, en baisse de 12 % par rapport à 50,7 millions de dollars pour l'exercice 2020. Les commandes de l'exercice 2021 reflètent l'incidence défavorable du moment de la signature d'une importante commande de services professionnels associée à un contrat de logiciel-service conclu au quatrième trimestre. La commande de logiciels-services a été conclue au quatrième trimestre de l'exercice 2021, mais la commande de services professionnels a été conclue au quatrième trimestre de l'exercice 2022. Les commandes de l'exercice 2020 reflètent l'incidence favorable d'une importante commande de services professionnels sur plusieurs années associée à un contrat de logiciel-service conclu au quatrième trimestre.

Les produits tirés de la vente des produits exclusifs, soit les produits développés à l'interne, notamment les logiciels et les technologies matérielles, se sont élevés à 5,2 millions de dollars pour l'exercice 2021, en baisse de 0,2 million de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice 2020. Les commandes de licences à perpétuité se sont établies à 4,3 millions de dollars pour l'exercice 2021, contre 4,7 millions de dollars pour l'exercice 2020. La direction s'attend à une diminution générale des commandes de licences à mesure que le passage aux logiciels-services se poursuit.

Les produits tirés de la vente des produits de tiers se sont élevés à 17,5 millions de dollars pour l'exercice 2021, en hausse de 1,6 million de dollars, ou 10 %, par rapport à 15,9 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 62,5 millions de dollars pour l'exercice 2021, en hausse de 7,9 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 54,5 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 8,1 millions de dollars du coût des services et de 1,6 million de dollars du coût des produits, en partie contrebalancée par la diminution de 1.8 million de dollars des frais remboursables.

Le coût des produits a augmenté de 1,6 million de dollars par rapport à l'exercice 2020 pour s'établir à 14,4 millions de dollars pour l'exercice 2021, du fait de l'augmentation des coûts des produits de tiers associée à la hausse des produits.

Le coût des services a augmenté de 8,1 millions de dollars, ou 20 %, pour s'établir à 48,0 millions de dollars pour l'exercice 2021, en comparaison de 39,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse du coût des services résulte essentiellement des coûts directs associés à la hausse des produits, notamment l'accroissement des frais liés aux employés et des coûts liés à l'infrastructure de logiciel-service. Le coût des services tient compte de crédits d'impôt de 2,5 millions de dollars pour l'exercice 2021, contre 1,6 million de dollars pour l'exercice 2020.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 60,6 millions de dollars pour l'exercice 2021, en hausse de 10,3 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celle de 50,3 millions de dollars dégagée pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la progression de 10,5 millions de dollars de la marge sur les services, partiellement contrebalancée par la baisse de 0,2 million de dollars de la marge sur les produits. La marge brute totale s'est établie à 49 % pour l'exercice 2021, contre 48 % pour l'exercice 2020.

Pour l'exercice 2021, la marge brute sur les services s'est élevée à 52,3 millions de dollars, en hausse de 10,5 millions de dollars par rapport à celle de 41,8 millions de dollars dégagée pour l'exercice précédent. La marge brute sur les services s'est établie à 52 % et à 51 % pour les exercices 2021 et 2020, respectivement.

¹² Se reporter aux « Indicateurs clés de performance ».

La marge sur les produits a fléchi de 0,2 million de dollars pour s'établir à 8,3 millions de dollars pour l'exercice 2021, contre 8,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. La marge sur les produits a diminué, passant de 40 % pour l'exercice 2020 à 37 % pour l'exercice 2021, en raison de la proportion supérieure de produits tirés des produits de tiers.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales de l'exercice 2021 ont augmenté de 4,3 millions de dollars, ou 10 %, pour s'établir à 49,9 millions de dollars, en regard de 45,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'affaiblissement du dollar américain a eu une incidence favorable d'environ 0,6 million de dollars sur le coût des ventes et les charges d'exploitation pour l'exercice 2021 comparativement à l'exercice 2020. Les écarts les plus marqués entre l'exercice 2021 et l'exercice 2020 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 21,0 millions de dollars, en hausse de 0,9 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la hausse de 2,4 millions de dollars des coûts liés au personnel, atténuée par la réduction de 1,5 million de dollars des frais de déplacement en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les frais généraux et charges administratives se sont chiffrés à 10,4 millions de dollars, en hausse de 0,6 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. La Société a engagé des coûts liés au personnel et des honoraires plus élevés de 0,7 million de dollars, en partie contrebalancés par la réduction de 0,2 million de dollars des frais de déplacement en raison de la COVID-19.
- Les frais nets de R&D ont atteint 18,6 millions de dollars pour l'exercice 2021, en hausse de 3,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 3,5 millions de dollars des coûts liés au personnel, des frais de consultation et des coûts d'infrastructure, atténuée par la réduction de 0,3 million de dollars des frais de déplacement. La Société a inscrit des crédits d'impôt liés à la R&D et au développement des affaires électroniques de 2,2 millions de dollars pour l'exercice 2021, en regard de 2,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. La Société a amorti des frais de développement différés et d'autres immobilisations incorporelles de 0,3 million de dollars pour l'exercice 2021, en regard de 0,6 million de dollars pour l'exercice 2020. En outre, la Société a différé des frais de développement de 0,3 million de dollars pour l'exercice 2021, par rapport à 0,6 million de dollars pour l'exercice 2020.
- Les frais de restructuration ont été de néant, comparativement à 0,4 million de dollars pour l'exercice 2020. Ces frais engagés à l'exercice précédent étaient liés aux acquisitions et à l'intégration, essentiellement des indemnités de départ.

Bénéfice d'exploitation

La Société a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 10,7 millions de dollars pour l'exercice 2021, en hausse de 127 % par rapport au bénéfice d'exploitation de 4,7 millions de dollars pour l'exercice 2020. La hausse du bénéfice s'explique en partie par l'augmentation de la marge sur les services professionnels et les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements, la baisse des frais de restructuration et la diminution des frais de déplacement imputable à la pandémie de COVID-19, facteurs atténués par la hausse des coûts liés au personnel.

Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2021, la Société a inscrit des charges financières nettes de 0,3 million de dollars, comparativement à des charges financières nettes de 1,1 million de dollars pour l'exercice précédent. Les charges financières nettes de l'exercice 2021 se composent des charges d'intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives, en partie contrebalancées par les profits de change et les produits d'intérêts.

Impôt sur le résultat

Pour l'exercice 2021, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 3,2 millions de dollars constituée d'une charge d'impôt exigible de 2,3 millions de dollars et d'une charge d'impôt différé de 0,9 million de dollars. Pour l'exercice 2020, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 1,2 million de dollars constituée d'une charge d'impôt exigible de 2,1 millions de dollars et d'un produit d'impôt différé de 0,8 million de dollars. L'augmentation de la charge d'impôt exigible comparativement à l'exercice 2020 s'explique par la rentabilité plus élevée qu'à l'exercice précédent, contrebalancée par l'utilisation d'attributs fiscaux au cours de l'exercice 2021 pour diminuer le bénéfice imposable. L'augmentation de la charge d'impôt différé pour l'exercice 2021 s'explique principalement par l'utilisation d'attributs fiscaux pour diminuer le bénéfice imposable. Pour l'exercice 2020, la Société a inscrit un produit d'impôt différé du fait de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés auparavant.

Au 30 avril 2021, la Société détenait des actifs d'impôt différé comptabilisés d'un montant de 6,0 millions de dollars et un actif d'impôt différé non comptabilisé d'un montant net de 4,8 millions de dollars visant divers territoires, ainsi que des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la RS&DE totalisant environ 4,9 millions de dollars qui ne peuvent être utilisés que dans le but de réduire l'impôt sur le résultat fédéral canadien qui serait autrement exigible pour les exercices à venir. Compte tenu des crédits d'impôt fédéraux canadiens non remboursables auxquels elle a droit et de ses actifs d'impôt différé, la Société ne s'attend pas à devoir effectuer de paiement en trésorerie important au titre de l'impôt sur le résultat fédéral au Canada à moyen terme. Se reporter à la note 16 afférente aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements.

Bénéfice net

La Société a dégagé un bénéfice de 7,2 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à 2,3 millions de dollars pour l'exercice 2020. Pour l'exercice 2021, le bénéfice de base et dilué par action s'est établi à 0,50 \$ et à 0,49 \$ par action, respectivement, contre 0,18 \$ par action (de base et dilué) pour l'exercice 2020.

Résultats d'exploitation du quatrième trimestre Comparaison des trimestres clos les 30 avril 2021 et 2020

Produits

Le total des produits du quatrième trimestre clos le 30 avril 2021 a augmenté pour s'établir à 32,4 millions de dollars, en hausse de 4,6 millions de dollars, ou 17 %, contre 27,7 millions de dollars pour l'exercice 2020. Environ 65 % (64 % en 2020) des produits de la Société ont été générés en dollars américains au quatrième trimestre de l'exercice 2021. Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,2588 \$ CA au quatrième trimestre de l'exercice 2021, contre 1,3765 \$ CA au quatrième trimestre de l'exercice 2020. L'affaiblissement du dollar américain, en partie contrebalancé par la couverture des produits en dollars américains de la Société, a donné lieu à un écart défavorable net des produits lié au change de 1,3 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des déplacements au quatrième trimestre de l'exercice 2021 en raison de la COVID-19 a donné lieu à un écart défavorable des produits lié aux frais remboursables de 0,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice 2020.

Les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements se sont établis à 13,8 millions de dollars, en hausse de 3,2 millions de dollars, ou 30 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, en comparaison de 10,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle surtout de la contribution des logiciels-services. L'augmentation des produits tirés des logiciels-services est attribuable aux nouveaux produits tirés des logiciels-services découlant des commandes passées au cours des derniers trimestres. Les produits tirés des logiciels-services au quatrième trimestre de l'exercice 2021 se sont établis à 5,5 millions de dollars, soit une hausse de 107 %, ou plus de 2,8 millions de dollars, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 et une hausse séquentielle de 0,8 million de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les abonnements à des logiciels-services (évalués sur la base des produits récurrents annuels) ont totalisé 3,5 millions de dollars, en baisse de 14 % par rapport à 4,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020. Au 30 avril 2021, le carnet de commandes de logiciels-services se chiffrait à 65,7 millions de dollars, soit une hausse de 26 % par rapport à 52,0 millions de dollars au 30 avril 2020 et une hausse séquentielle de 8,1 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au 31 janvier 2021. Les produits récurrents annuels totalisaient 52,5 millions de dollars au 30 avril 2021, en hausse de 9 % par rapport à 48,1 millions de dollars au 30 avril 2020 et en hausse de 1,7

million de dollars par rapport à 50,8 millions de dollars au 31 janvier 2021. Comme il est mentionné précédemment, une part importante du carnet de commandes de logiciels-services et des produits récurrents annuels est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. En conséquence, les fluctuations des cours de change ont une incidence sur le carnet de commandes de logiciels-services et les produits récurrents annuels présentés en dollars canadiens. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les fluctuations des cours de change (principalement l'affaiblissement du dollar américain) ont eu une incidence défavorable de 1,3 million de dollars sur le carnet de commandes de logiciels-services et une incidence défavorable de 1,5 million de dollars sur les produits récurrents annuels.

Les produits tirés des services professionnels ont augmenté de 1,3 million de dollars, ou 12 %, pour s'établir à 12,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021, en regard de 10,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les commandes de services professionnels se sont établies à 8,7 millions de dollars, en baisse de 58 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, en comparaison de 20,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020. Les commandes de services professionnels sont liées en partie aux abonnements à des logiciels-services et aux commandes de licences, et le moment où elles sont passées a une incidence. Se reporter également aux commentaires précédents sous « Résultats d'exploitation – Comparaison des exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 ».

Les produits tirés de la vente des produits exclusifs, soit les produits développés à l'interne, notamment les logiciels et les technologies matérielles, se sont élevés à 1,3 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021, en baisse de 0,4 million de dollars, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les commandes de licences à perpétuité se sont établies à 0,8 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021, par rapport à 1,4 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Les produits tirés de la vente des produits de tiers se sont élevés à 5,0 millions de dollars, en hausse de 0,8 million de dollars, ou 19 %, par rapport à 4,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 16,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, en hausse de 1,8 million de dollars, ou 12 %, par rapport à 14,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2020. Cette augmentation est attribuable surtout à l'augmentation de 1,5 million de dollars du coût des services et à l'accroissement de 0,6 million de dollars du coût des produits, atténués par la diminution de 0,3 million de dollars des frais remboursables.

Le coût des produits s'est établi à 4,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, en hausse de 0,6 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice 2020. La hausse s'explique par les coûts plus élevés liés à la vente de produits de tiers, principalement du matériel.

Le coût des services a atteint 12,5 millions de dollars, en hausse de 1,5 million de dollars, ou 14 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 par rapport à 11,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Le coût des services s'est essentiellement accru du fait des coûts directs associés à la hausse des produits, notamment l'accroissement des frais liés aux employés et des coûts liés à l'infrastructure de logiciel-service. Le coût des services tient compte de crédits d'impôt de 0,6 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, contre 0,4 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Marge brute

La marge brute s'est élevée à 15,7 millions de dollars, en hausse de 2,8 millions de dollars, ou 22 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, par rapport à celle de 12,9 millions de dollars dégagée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de la marge sur les services de 3,0 millions de dollars et à la diminution de la marge sur les produits de 0,1 million de dollars. La marge brute totale du quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'est établie à 49 %, par rapport à 46 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2020.

La marge brute sur les services a augmenté de 3,0 millions de dollars pour s'établir à 13,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, contre 10,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute sur les services a représenté 52 % au quatrième trimestre de l'exercice 2021, contre 49 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La marge brute sur les produits a baissé de 0,1 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute sur les produits s'est fixée à 36 % au quatrième trimestre de l'exercice 2021, par rapport à 41 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le repli est essentiellement attribuable à la proportion moindre des licences et à la proportion supérieure du matériel de tiers au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales du quatrième trimestre de l'exercice 2021 ont augmenté de 0,8 million de dollars, ou 6 %, pour s'établir à 13,1 millions de dollars, par rapport à 12,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'affaiblissement du dollar américain a eu une incidence favorable de 0,6 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à la période correspondante de l'exercice 2020.

Les écarts les plus marqués entre le quatrième trimestre de l'exercice 2021 et le trimestre correspondant de l'exercice 2020 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 5,6 millions de dollars, en hausse de 0,3 million de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse découle principalement de l'accroissement des coûts liés au personnel et des commissions, atténué par de la réduction des frais de déplacement en raison de la pandémie de COVID-19 et la diminution des frais liés à un programme de commercialisation. La direction s'attend à ce que la hausse des frais de vente et de commercialisation se poursuive dans un avenir rapproché.
- Les frais généraux et charges administratives ont atteint 2,4 millions de dollars, soit 0,2 million de dollars de moins qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a diminué de 0,2 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les frais nets de R&D ont totalisé 5,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, en hausse de 0,7 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'accroissement des coûts liés au personnel et des frais de consultation, en partie contrebalancé par la réduction des frais de déplacement. La Société a inscrit des crédits d'impôt liés à la R&D et au développement des affaires électroniques de 0,6 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021, par rapport à 0,5 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2020. La Société a amorti des frais de développement différés et d'autres immobilisations incorporelles de 0,1 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020. En outre, la Société a différé des frais de développement de 0,1 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020. La direction s'attend à ce que la hausse des frais de R&D se poursuive dans un avenir rapproché.

Bénéfice d'exploitation

La Société a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 2,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021, en hausse de 2,0 millions de dollars, ou 343 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2020. L'accroissement du bénéfice d'exploitation s'explique par l'augmentation de la marge brute sur les services professionnels et les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements et la diminution des frais de déplacement imputable à la pandémie de COVID-19, facteurs atténués par la baisse de la marge sur les produits, la hausse des frais de R&D et l'augmentation des frais de vente et de commercialisation.

Charges financières nettes

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société a inscrit des charges financières nettes de 0,1 million de dollars, ce qui est inchangé en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières nettes du quatrième trimestre de l'exercice 2021 se composent principalement des charges d'intérêts sur la dette à long terme et des obligations locatives, en partie contrebalancées par les produits d'intérêts.

Impôt sur le résultat

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 0,5 million de dollars, comparativement à 0,1 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2020. La charge d'impôt sur le résultat plus élevée par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice 2020 s'explique avant tout par la rentabilité plus élevée au quatrième trimestre de l'exercice 2021, ainsi que par la charge d'impôt moins élevée à l'exercice 2020 du fait de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés auparavant.

Bénéfice net

La Société a dégagé un bénéfice de 2,0 millions de dollars, soit 0,14 \$ par action (de base et dilué), pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à un bénéfice de 0,4 million de dollars, soit 0,03 \$ par action (de base et dilué), pour la période correspondante de l'exercice 2020.

Principales données financières trimestrielles

(Données trimestrielles non auditées)

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

Exercice 2021	T1	T2	Т3	T4	Total
Total des produits	28 091	30 694	31 942	32 374	123 101
Bénéfice net	1 235	2 086	1 847	2 020	7 188
Résultat global	2 897	1 486	1 527	1 088	6 998
BAIIA ajusté	3 509	4 830	3 964	3 917	16 220
Bénéfice de base par action ordinaire	0,09	0,14	0,13	0,14	0,50
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,08	0,14	0,12	0,14	0,49
Exercice 2020	T1	T2	Т3	T4	Total
Total des produits	24 250	26 008	26 847	27 750	104 855
Bénéfice net (perte nette)	(267)	1 404	834	375	2 346
Résultat global	(488)	1 439	818	1 200	2 969
BAIIA ajusté	1 995	3 677	2 648	1 951	10 271
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action ordinaire	(0,02)	0,11	0,06	0,03	0,18

Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, le bénéfice et le BAIIA ajusté ont été généralement semblables à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Au troisième trimestre de l'exercice 2021, le bénéfice et le BAIIA ajusté tenaient compte de l'incidence défavorable de la baisse de 0,5 million de dollars de la marge sur les produits par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2021, en raison principalement de la diminution des produits tirés des licences à perpétuité. Le bénéfice et le BAIIA ajusté tenaient compte de l'incidence défavorable de la hausse de 0,2 million de dollars des charges d'exploitation par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2021, principalement attribuable à l'augmentation des frais de consultation liés à la R&D et des coûts liés au personnel du fait de l'accroissement des effectifs, facteurs atténués par la réduction du coût des primes. Le bénéfice tenait compte de l'incidence favorable de la baisse de 0,6 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2021 découlant du bénéfice avant impôt moins élevé et du taux d'imposition effectif consolidé moins élevé pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2021, le bénéfice et le BAIIA ajusté tenaient compte de l'incidence favorable de l'augmentation de 2,5 millions de dollars de la marge bénéficiaire résultant essentiellement de la hausse des produits par rapport au premier trimestre de l'exercice 2021. Le bénéfice et le BAIIA ajusté tenaient compte de l'incidence défavorable de l'augmentation de 1,0 million de dollars des coûts liés au personnel (primes et commissions). Le bénéfice tenait compte d'une incidence défavorable de 0,5 million de dollars imputable à la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au premier trimestre de l'exercice 2021.

Au premier trimestre de l'exercice 2021, le bénéfice et le BAIIA ajusté tenaient compte d'une incidence favorable de 0,8 million de dollars résultant de la baisse des charges d'exploitation par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020, principalement du fait de la réduction des frais de déplacement en raison de la COVID-19 et de la baisse des coûts liés au personnel (essentiellement les primes et commissions). Le bénéfice et le BAIIA ajusté tenaient également compte d'une incidence favorable de 0,6 million de dollars attribuable à la marge bénéficiaire plus élevée résultant essentiellement de la hausse des produits, de la réduction des frais de déplacement et de la diminution du coût des primes par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Le bénéfice et le BAIIA ajusté tenaient également compte d'une incidence favorable de 0,1 million de dollars découlant des profits et pertes de change par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Le bénéfice tenait compte d'une incidence défavorable de 0,7 million de dollars imputable à la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de l'exercice 2021 par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté tenait également compte de l'incidence favorable de 0,4 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, Contrats de location. Se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice » dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 avril 2020.

Au troisième trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté tenait également compte de l'incidence favorable de 0,3 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, Contrats de location. Se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice » dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 avril 2020.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé un ajustement de 0,2 million de dollars de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer au titre de Tecsys A/S. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle est attribuable à la solide performance financière de Tecsys A/S, qui a fait augmenter la contrepartie éventuelle que la Société s'attend à devoir payer aux vendeurs (l'indexation). La période d'indexation, qui a pris fin le 30 septembre 2019, est l'unique période d'indexation associée à l'acquisition. Cet élément a eu une incidence négative sur le bénéfice et n'a eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté, puisqu'il est exclu du calcul de ce dernier. Le BAIIA ajusté tient compte de l'incidence favorable d'une amélioration trimestrielle attribuable à OrderDynamics, qui a affiché un BAIIA ajusté légèrement positif au deuxième trimestre de l'exercice 2020. Le BAIIA ajusté tient également compte de l'incidence favorable de 0,3 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, Contrats de location. Se reporter aux « Modifications de méthodes comptables » dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 avril 2020 pour une analyse plus poussée.

Au premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé des frais de restructuration de 0,4 million de dollars au titre de l'intégration des acquisitions (principalement des indemnités de départ). Cet élément a eu une incidence négative sur le bénéfice et n'a eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté, puisqu'il est exclu du calcul de ce dernier. Le BAIIA ajusté tient compte de l'incidence favorable de 0,3 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, Contrats de location. Se reporter aux « Modifications de méthodes comptables » dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 avril 2020 pour une analyse plus poussée.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 avril 2021, les actifs courants totalisaient 75,8 millions de dollars, contre 67,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2020. Cette augmentation de 8,8 millions de dollars est attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements à court terme, qui ont augmenté pour s'établir à 45,9 millions de dollars, contre 37,5 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2020.

Les créances et les travaux en cours totalisaient 17,0 millions de dollars au 30 avril 2021, en comparaison de 19,3 millions de dollars au 30 avril 2020. La diminution des créances et des travaux en cours reflète les importants recouvrements de trésorerie au cours de l'exercice 2021 ainsi que l'incidence des cours de change sur les créances en dollars américains. Le cours de clôture du dollar américain a reculé de 13 %, passant de 1,3877 \$ CA au 30 avril 2020 à 1,2292 \$ CA au 30 avril 2021.

Le délai moyen de recouvrement des créances¹³ de la Société était de 47 jours à la clôture de l'exercice 2021, contre 63 jours à la clôture de l'exercice 2020.

Les passifs courants au 30 avril 2021 ont augmenté pour s'établir à 44,0 millions de dollars, par rapport à 42,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2020, en raison principalement de la hausse des produits différés liés aux logiciels-services, atténuée par la diminution des autres passifs courants découlant du paiement des retenues compensatoires se rapportant à des acquisitions et des passifs d'impôt repris. Le fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants) a augmenté pour s'établir à 31,8 millions de dollars au 30 avril 2021, contre 24,1 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2020. Cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation combinée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme et de la réduction des autres passifs, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des produits différés et la diminution des créances.

La Société estime que ses fonds en caisse au 30 avril 2021, ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sa possibilité d'avoir accès à des facilités bancaires seront suffisants pour respecter ses clauses restrictives et répondre à ses besoins de fonds de roulement, de R&D, de dépenses d'investissement et de dividendes pendant au moins les douze prochains mois.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré 19,1 millions de dollars en trésorerie au cours de l'exercice 2021, comparativement à 10,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2020. Les activités d'exploitation, exclusion faite des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, ont généré 12,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2021 et 7,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2020. Cette augmentation est surtout attribuable à une hausse de la rentabilité par rapport à 2020.

Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont généré des entrées de trésorerie de 6,3 millions de dollars pour l'exercice 2021, principalement en raison des diminutions de 1,6 million de dollars des débiteurs, de 0,7 million de dollars des travaux en cours et de 0,3 million de dollars des autres créances et de l'augmentation de 5,9 millions de dollars des produits différés, contrebalancés en partie par une hausse de 0,7 million de dollars des crédits d'impôt et une augmentation de 1,5 million de dollars des charges payées d'avance et des coûts d'acquisition.

Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont généré des entrées de trésorerie de 2,7 millions de dollars pour l'exercice 2020, principalement en raison de la hausse de 3,4 millions de dollars des débiteurs, de l'accroissement de 0,3 million de dollars des autres créances et de l'augmentation de 2,9 millions de dollars des charges payées d'avance et des coûts d'acquisition de contrats, contrés par une montée de 7,3 millions de dollars des créditeurs et charges à payer et une poussée de 1,9 million de dollars des produits différés.

Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 7,1 millions de dollars pour l'exercice 2021, en comparaison de flux de trésorerie provenant des activités de financement de 15,9 millions de dollars pour l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2021, les activités de financement se rapportaient surtout aux paiements liés au passif d'impôt repris, aux dividendes, aux intérêts, aux obligations locatives et à la dette à long terme, contrebalancés en partie par le produit de l'émission d'actions ordinaires découlant de l'exercice d'options d'actions. Au cours de l'exercice 2020, les activités de financement étaient liées surtout au produit de l'émission d'actions ordinaires, contrebalancé en partie par des paiements liés aux dividendes, aux intérêts, aux obligations locatives et à la dette à long terme.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a versé 2,2 millions de dollars à l'Agence du revenu du Canada relativement au passif d'impôt repris, et faisant partie de la contrepartie totale pour l'acquisition d'OrderDynamics. Il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels au 30 avril 2020 pour de plus amples détails sur l'acquisition d'OderDynamics.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a remboursé une tranche de 1,2 million de dollars de la dette à long terme, en comparaison de 1,0 million de dollars pour l'exercice 2020.

¹³ Se reporter aux « Indicateurs clés de performance ».

Au cours de l'exercice 2021, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,06 \$ par action pour les deux premiers trimestres et de 0,065 \$ par action pour les deux trimestres suivants, soit 3,6 millions de dollars au total. Au cours de l'exercice 2020, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,055 \$ par action pour les deux premiers trimestres et de 0,06 \$ par action pour les deux trimestres suivants, soit 3,0 millions de dollars au total.

Le 28 avril 2020 (au cours de l'exercice 2020), la Société a réalisé un placement visant 1 333 333 de ses actions ordinaires au prix d'offre de 17,25 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 23,0 millions de dollars (le « placement »), à savoir 1 159 420 nouvelles actions émises par la Société et 173 913 actions ordinaires achetées par les preneurs fermes aux termes de l'exercice de leur option de surallocation le 28 avril 2020. Le placement a été effectué par voie de prise ferme et les actions ont été souscrites par un syndicat de preneurs fermes. Les actions ordinaires ont été offertes par voie d'un prospectus simplifié qui a été déposé dans toutes les provinces canadiennes. Les coûts de transaction directement liés à l'émission des actions nouvelles d'environ 1,7 million de dollars (1,3 million de dollars après impôt) ont été inscrits en diminution du produit, ce qui a donné lieu à un produit net total de 21,7 millions de dollars.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2021, les activités d'investissement ont nécessité des sorties de fonds de 13,8 millions de dollars, en comparaison de 13,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2020.

Le 1^{er} mai 2020, la Société a investi une tranche de 10,0 millions de dollars du produit du placement dans un certificat de placement garanti (un « CPG »). Le CPG exige un avis de retrait de 31 jours et les intérêts sont réinvestis automatiquement chaque mois. Le 28 avril 2020 (au cours de l'exercice 2020), la Société a investi une tranche de 10,0 millions de dollars du produit du placement dans un CPG. Le CPG est renouvelable à l'échéance.

Au troisième trimestre de l'exercice 2021, la Société a payé 1,5 million de dollars au titre de la garantie sous forme de retenue compensatoire (la « retenue compensatoire ») dans le cadre de la contrepartie totale d'acquisition de OrderDynamics. Au 30 avril 2021, il restait une retenue compensatoire de 0,5 million de dollars. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société a payé 0,7 million de dollars pour le deuxième et dernier versement au titre de la retenue compensatoire se rapportant à Tecsys A/S. Au cours de l'exercice 2020, la Société a versé une contrepartie éventuelle d'indexation de 1,1 million de dollars liée à Tecsys A/S. Au cours de l'exercice 2020, la Société a également versé 0,6 million de dollars au titre du premier versement pour la retenue compensatoire de Tecsys A/S.

La Société a consacré 1,5 million de dollars et 1,1 million de dollars à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, respectivement.

En outre, la Société a investi dans ses produits, inscrivant à l'actif un montant de 0,3 million de dollars et de 0,6 million de dollars dans les frais de développement différés des exercices 2021 et 2020, respectivement.

Engagements et obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location visant son siège social de Montréal, au Québec, bail qui prendra fin le 30 novembre 2025, et pour lequel la Société a la possibilité de prolonger sa durée de cinq années supplémentaires jusqu'au 30 novembre 2030. La Société a conclu un contrat de location visant son bureau de Markham, en Ontario. Le bail, dont la durée est de dix ans et huit mois, prendra fin le 31 juillet 2022 et la Société a deux options de prolongation pour cinq années supplémentaires par option. La Société a conclu un contrat de location visant son bureau de Laval, au Québec. Le bail, dont la durée est de dix ans, prendra fin le 28 février 2026 et la Société a une option pour prolonger le bail de cinq années jusqu'au 28 février 2031. La Société a également conclu un contrat de location visant son bureau situé au Danemark qui prendra fin le 31 décembre 2026. Ce sont là les principaux contrats de location de la Société.

Au 30 avril 2021, les principaux engagements se composaient de contrats de location simple, de la dette à long terme et d'autres obligations. Le tableau qui suit résume les principales obligations contractuelles au 30 avril 2021. Les obligations locatives s'entendent des paiements au titre de la location minimaux visant des locaux pour bureaux et du matériel comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'obligations locatives selon l'IFRS 16.

	Paiements exigibles par période					
Obligations contractuelles	Total	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de cinq ans	
Dette à long terme	9 616	1 216	8 400	-	-	
Obligations locatives	10 949	1 077	3 352	3 242	3 278	
Autres obligations	5 010	2 157	2 853	-	-	
Créditeurs et charges à payer et autres passifs	19 917	19 917	-	-	-	
Obligations contractuelles	45 492	24 367	14 605	3 242	3 278	

Les autres obligations comprennent les contrats de location simple dont la durée est de moins de 12 mois et les autres contrats de service.

Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a déclaré des dividendes de 0,06 \$ par action à deux occasions, qui ont été versés le 7 août 2020 et le 9 octobre 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux respectivement le 24 juillet 2020 et le 25 septembre 2020, et elle a déclaré des dividendes de 0,065 \$ par action à deux autres différentes occasions, qui ont été versés le 8 janvier 2021 et le 8 avril 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 décembre 2020 et le 18 mars 2021, respectivement, pour un total de 3,6 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a déclaré des dividendes de 0,055 \$ par action à deux occasions, qui ont été versés le 2 août 2019 et le 4 octobre 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux respectivement le 19 juillet 2019 et le 20 septembre 2019, et elle a déclaré des dividendes de 0,06 \$ par action à deux autres différentes occasions, qui ont été versés le 10 janvier 2020 et le 9 avril 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 décembre 2019 et le 19 mars 2020, respectivement, pour un total de 3,0 millions de dollars.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions pour les dirigeants, à l'intention des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 0,5 million de dollars (0,7 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2020) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2021. Au 30 avril 2021, l'encours des prêts se chiffrait à 0,4 million de dollars (0,5 million de dollars au 30 avril 2020).

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 29 juin 2021, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action devant être versé le 6 août 2021 aux actionnaires inscrits le 16 juillet 2021.

Arrangements hors bilan

La Société n'avait aucun arrangement hors bilan en date du 30 avril 2021, à l'exception des paiements variables liés aux contrats de location simple et aux contrats de location-financement dont la durée est de 12 mois ou moins.

Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses d'investissement. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

À la lumière des produits récurrents annuels de 52,5 millions de dollars et des commandes de services professionnels de 33,6 millions de dollars au 30 avril 2021, la direction de la Société est d'avis que les produits tirés des services trimestriels (somme des produits tirés des services liés à l'infonuagique, à la maintenance et aux abonnements et des produits tirés des services professionnels), qui sont de l'ordre de 25,0 millions de dollars à 26,0 millions de dollars par trimestre, peuvent se maintenir à court terme.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des logiciels-services et des licences par abonnement, des services d'hébergement, la vente et la mise en œuvre par modules, et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits. La direction a observé un intérêt soutenu du marché pour les logiciels-services. Dans la mesure où les commandes de Tecsys continuent de passer des licences à perpétuité aux logiciels-services, ce virage aura une incidence à moyen terme, qui pourrait être importante, sur les produits et le bénéfice d'exploitation.

La variation du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise actuellement environ 65 % de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

Dans la mesure du possible, la Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gagner.

La Société croit que les fonds disponibles, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation prévues et sa marge de crédit d'exploitation seront suffisants pour répondre à tous ses besoins pour au moins les douze prochains mois. La Société peut encore gérer sa structure financière en ajustant sa politique de dividende.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé et a provoqué d'importantes perturbations sur les marchés financiers et sur le plan social. La Société continue d'exercer ses activités pendant la pandémie actuelle. La Société est bien outillée pour maintenir un soutien et assurer la prestation de services complets à l'égard de son logiciel d'exécution à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement par l'intermédiaire de ses équipes de service à la clientèle et de soutien à plusieurs niveaux. Les employés continuent de travailler à distance et de soutenir les clients et partenaires de Tecsys. Le travail qui était par le passé effectué sur place et à distance par téléphone et vidéoconférence, notamment l'avancement des cycles de vente et la mise en œuvre des projets, est désormais pris en charge à distance par ses employés. À ce jour, la capacité de Tecsys de continuer à faire progresser les cycles de vente, à conclure de nouvelles commandes et à exécuter des mises en œuvre de projets n'a pas été affectée de façon importante par le virage vers le travail à distance. Cela dit, la deuxième vaque de la pandémie de COVID-19 semble avoir influé sur le moment de la conclusion de nouvelles ententes avec des clients. L'exposition des clients du marché final de Tecsys est diversifiée et englobe un large éventail d'industries, notamment les soins de santé, les secteurs complexes de la distribution et, dans une moindre mesure, la vente au détail. Bien que Tecsys prévoit que certains projets de clients pourraient être reportés ou accuser des retards pendant la pandémie, d'autres projets de clients sont en cours de démarrage. Compte tenu de l'activité actuelle et de l'évaluation par la Société du nombre important de projets en carnet, Tecsys estime que cette pandémie n'a pas d'incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation. De plus, Tecsys ne subit actuellement ni n'anticipe de pertes de crédit importantes par suite de la pandémie. Enfin, Tecsys ne prévoit actuellement aucune incidence défavorable importante sur la valeur comptable de ses actifs incorporels, y compris les relations avec la clientèle et la technologie, ou la valeur comptable du goodwill, par suite de la pandémie.

La Société continuera de surveiller l'évolution de la pandémie et d'évaluer continuellement l'incidence éventuelle de la pandémie sur les activités et les affaires de Tecsys. La situation est dynamique et la durée et l'ampleur ultimes de l'incidence de la pandémie sur l'économie et de l'incidence financière sur les activités et les affaires de Tecsys ne sont pas connues pour le moment. En établissant des estimations pour l'exercice clos le 30 avril 2021, la direction a déterminé que la COVID-19 a eu une incidence négligeable sur les principales hypothèses. Toutefois, en raison de l'incertitude qui existe, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les répercussions que ces faits nouveaux auront sur les résultats financiers, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Instruments financiers et gestion du risque

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte. La Société a aussi déterminé que la juste valeur de la dette à long terme n'était pas très différente de sa valeur comptable.

Les instruments dérivés sont aussi comptabilisés dans les actifs et dans les passifs, à la juste valeur. Ainsi, la juste valeur de tous les contrats de change en cours représentant un profit de 1,7 million de dollars a été comptabilisée à titre d'autres créances au 30 avril 2021 (profit net de 0,3 million de dollars comptabilisé, qui se compose d'un montant de 0,7 million de dollars à titre de créditeurs et charges à payer et d'un montant de 1,0 million de dollars à titre d'autres créances au 30 avril 2020).

Des dérivés sous forme de contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change lié aux fluctuations du dollar américain. La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et des charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

La stratégie de couverture de la Société fonctionne sur deux fronts. Premièrement, la Société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie des produits futurs hautement probables libellés en dollars américains pour l'exercice à venir dans le but de stabiliser les produits et les marges face aux fluctuations du change à court terme. Deuxièmement, pour neutraliser l'incidence des fluctuations du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, la Société a régulièrement recours à des stratégies de couverture selon lesquelles elle analyse ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains et conclut des contrats de change à terme pour équilibrer sa position. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés devrait être contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la constatation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et des créances connexes. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits sur la négociation spéculative.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les placements à court terme et les autres créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Au 30 avril 2021, deux clients représentaient individuellement plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours (aucun client ne représentait plus de 10 % au 30 avril 2020). En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de tous ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit. Comme il en est question dans la section portant sur la COVID-19 du présent rapport de gestion, la Société ne subit actuellement ni n'anticipe de pertes de crédit importantes par suite de la pandémie de COVID-19.

Se reporter à la note 21 afférente aux états financiers consolidés pour une analyse plus exhaustive des politiques de gestion des risques de la Société, y compris le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque des prix du marché.

Données sur les actions en circulation

Au 29 juin 2021, la Société avait 14 505 095 actions ordinaires en circulation. La Société a émis 88 552 actions à l'exercice d'options d'achat d'action au cours de l'exercice 2021.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats. Un résumé des méthodes comptables les plus importantes de la Société, comprenant celles discutées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers et aux états financiers consolidés.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels, ainsi que les montants comptabilisés des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Les jugements comptables critiques, sauf ceux utilisés aux fins des estimations, que la direction a formulés dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les valeurs comptables sont décrits ci-après.

Dépréciation d'actifs :

La Société évalue s'il existe des indications de dépréciation des actifs à chaque date de clôture. De plus, la Société doit établir la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La direction fait preuve de jugement pour l'évaluation et l'identification de chaque UGT.

Principales sources d'incertitude liées aux estimations

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci après :

- (i) Constatation des produits Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques La constatation des produits, en particulier dans le cas des accords groupés, notamment les licences, les services professionnels, les services de maintenance et les services d'abonnement, nécessite de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue au titre de chaque obligation de prestation distincte se répercutent sur le montant et le moment de la constatation des produits.
- (ii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des renversements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

(iii) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation sont fondées sur des estimations internes de la valeur recouvrable d'une UGT. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les flux de trésorerie projetés à partir des données passées, les résultats opérationnels réels et les prévisions futures, ainsi que le calcul des taux d'actualisation. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Certaines nouvelles normes ainsi que certaines interprétations et certaines modifications apportées à des normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 30 avril 2021 et n'ont pas été appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés.

La Société évalue actuellement les normes ou les modifications suivantes :

Norme	Date de publication	Date d'entrée en vigueur pour la Société	Incidence
IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	mai 2020	1 ^{er} mai 2022	En cours d'évaluation
IAS 1, Présentation des états financiers	janvier 2020, juillet 2020 et février 2021	1 ^{er} mai 2023	En cours d'évaluation
IAS 8, Définition des estimations comptables	février 2021	1 ^{er} mai 2023	En cours d'évaluation

IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels :

En mai 2020, l'IASB a publié le document *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)*, qui vient modifier la norme en ce qui concerne les coûts qu'une société devrait inclure dans le coût d'exécution d'un contrat lorsqu'elle évalue si un contrat est déficitaire. Les modifications prévues par *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat comprend à la fois les coûts marginaux d'exécution du contrat et une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications de l'IAS 37 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

IAS 1, Présentation des états financiers :

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)*, qui établit une approche générale de classement des passifs selon l'IAS 1 en fonction des accords contractuels en vigueur à la date de clôture. Les modifications prévues par *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* touchent seulement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation des actifs, des passifs, des produits ou des charges ni les informations que les entités fournissent au sujet de ces éléments. En juillet 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications de l'IAS 1 publiées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié le document Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 Making Materiality Judgements), qui donne des indications sur les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications prévues par Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 Making Materiality Judgements) exigent que les sociétés fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables importantes. De plus, les modifications précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, des événements ou des conditions non significatifs n'ont pas à être présentées et que les méthodes comptables concernant des transactions, des événements ou des conditions significatifs ne sont pas elles-mêmes toutes significatives par rapport aux états financiers de la société.

Les deux modifications de l'IAS 1 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

IAS 8, Définition des estimations comptables :

En février 2021, l'IASB a publié le document Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8), qui précise le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable. Les modifications de l'IAS 8 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Risques et incertitudes

La Société a réalisé des pertes nettes par le passé et elle pourrait réaliser d'autres pertes ultérieurement.

La Société a comptabilisé un bénéfice net pour les exercices 2008 à 2018, a subi une perte nette pour l'exercice 2019 et a inscrit un bénéfice pour l'exercice 2020 et l'exercice 2021. La Société ajuste continuellement son modèle d'exploitation dans une optique de rentabilité à long terme. Cependant, rien ne garantit que la Société atteindra ou maintiendra la rentabilité à l'avenir. En date du 30 avril 2021, les résultats non distribués de la Société s'élevaient à 12,4 millions de dollars. La dépendance de la Société face à un marché caractérisé par une évolution technologique rapide rend la prédiction des résultats d'exploitation futurs difficile, voire impossible. Il n'existe aucune assurance que la Société puisse générer une croissance des produits importante sur une base trimestrielle ou annuelle ou que la croissance des produits réalisée sera maintenue. La croissance des produits que la Société a réalisée ou qu'elle peut réaliser n'est pas une indication des résultats d'exploitation futurs. De plus, la Société peut accroître ses charges d'exploitation afin de financer davantage de travaux de R&D, d'accroître ses efforts de vente et de commercialisation, de mettre au point de nouveaux canaux de distribution, d'élargir ses capacités de soutien à la clientèle et d'étendre ses ressources administratives en prévision d'une croissance future. Dans la mesure où des augmentations de ces charges précèdent ou ne sont pas suivies d'une augmentation des produits, les activités commerciales, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société seraient compromis de façon importante.

Des événements indépendants de la volonté de la Société, comme des catastrophes naturelles, des guerres ou des épidémies pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société.

La Société peut être touchée par des interruptions d'activités résultant de pandémies et d'urgences de santé publique, notamment celles liées à la pandémie de COVID-19, d'actions géopolitiques, notamment la guerre et le terrorisme ou de catastrophes naturelles, notamment les tremblements de terre, les typhons, les inondations et les incendies. La COVID-19 a eu des effets de déstabilisation de l'économie mondiale dont les répercussions et l'incertitude grandissante ont entraîné une augmentation de la volatilité des marchés financiers mondiaux. Même si l'on ne peut prévoir au stade actuel toute l'ampleur de l'éclosion de la maladie, une intensification ou un prolongement de la perturbation de l'économie en raison de la pandémie de pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Une perturbation prolongée peut, à l'avenir, influer sur la capacité de la Société à signer de nouvelles commandes et à exécuter la mise en œuvre de projets. Cela pourrait avoir une incidence négative importante sur la capacité de la Société de maintenir les flux de trésorerie d'exploitation et de recouvrer les créances commerciales. Elle pourrait également avoir une incidence négative importante sur la recouvrabilité des actifs non financiers à long terme de la Société, y compris les actifs incorporels et le goodwill.

Si la Société est incapable d'attirer de nouveaux clients ou de vendre d'autres produits à ses clients existants, la croissance de ses produits et sa rentabilité s'en ressentiront.

Pour accroître ses produits et demeurer rentable, la Société doit périodiquement recruter de nouveaux clients ou vendre des solutions supplémentaires à ses clients existants, ce qu'elle prévoit faire. Cependant, de multiples facteurs pourraient entraver sa capacité de recruter de nouveaux clients ou de vendre des solutions supplémentaires à ses clients existants, notamment l'incapacité de convertir des entreprises recommandées à la Société par son réseau existant en clients payants, l'incapacité d'attirer et de former de nouveaux membres du personnel de vente et de marketing, l'incapacité de conserver et de motiver le personnel de vente et de marketing actuellement en poste, l'incapacité d'établir des relations avec des partenaires ou des revendeurs ou l'incapacité d'assurer l'efficacité de ses programmes de marketing. En outre, si les clients

éventuels considèrent que ses solutions n'offrent pas une valeur et une qualité suffisamment élevées, la Société ne pourra pas attirer le nombre et le type de clients qu'elle souhaite.

Incidence du passage d'un chiffre d'affaires tiré principalement des ventes de licences à perpétuité sur place à une plus grande proportion de logiciels-services (SaaS).

La Société offre certaines de ses solutions sous forme de logiciels-services (SaaS), ce qui nuit à ses produits et à son bénéfice pendant la période de transition. La Société a commencé à offrir un nombre significatif de solutions sous forme de logiciels-services au cours de l'exercice 2019, en plus des licences à perpétuité sur place. Selon un contrat d'abonnement de logiciels-services, les clients paient des frais périodiques en échange du droit d'utiliser les logiciels de la Société dans un environnement infonuagique qu'elle fournit et gère pour une durée déterminée. La Société estime qu'à terme, ses clients actuels et éventuels seront de plus en plus nombreux à opter pour l'achat de ses solutions sous forme de logiciels-services plutôt que pour des licences à perpétuité sur place. Les produits tirés des logiciels-services sont comptabilisés au prorata sur la durée du contrat de logiciels-services, tandis que les produits tirés des licences à perpétuité sur place sont généralement comptabilisés au moment de l'achat. En raison de cette différence touchant le moment de la comptabilisation des produits, une augmentation de proportion des ventes de logiciels-services devrait se traduire par une diminution des ventes de licences à perpétuité sur place, ce qui aurait une incidence défavorable à court terme sur les produits et le bénéfice.

Les fluctuations des résultats trimestriels pourraient ne pas correspondre aux prévisions des investisseurs ou des analystes en valeurs mobilières, ce qui pourrait faire baisser le cours de l'action de la Société.

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société ont connu par le passé, et connaîtront à l'avenir, des fluctuations importantes selon des facteurs tels que la demande visant les produits de la Société, l'importance des commandes et le moment où elles sont passées, la répartition des licences à perpétuité sur place et des abonnements à des logiciels-services, le nombre, le caractère opportun et l'importance des annonces faites sur de nouveaux produits par la Société et ses concurrents, la capacité de la Société de développer, de lancer et de mettre en marché de nouveaux produits ou une version améliorée de ses produits en temps opportun, le niveau de la concurrence relativement aux produits et aux prix, les fluctuations des charges d'exploitation, les fluctuations des prix de vente moyens et de la combinaison de produits, le roulement du personnel des ventes, la composition des ventes directes et indirectes, les retours de produits et les facteurs économiques en général, entre autres choses.

Les résultats trimestriels de la Société sont plus particulièrement touchés par la répartition des licences à perpétuité sur place et des abonnements à des logiciels-services et par le moment où de nouveaux produits ou de nouvelles versions des produits sont lancés. Les charges d'exploitation de la Société engagées pendant tout le trimestre sont fondées sur les niveaux des produits prévus à court terme et sont relativement stables. Par conséquent, si les produits ne sont pas réalisés au cours du trimestre prévu, les résultats d'exploitation de la Société pourraient subir un effet négatif important. Les résultats trimestriels à venir seront influencés par ces facteurs ou d'autres, y compris des retards possibles dans l'expédition de nouveaux produits et des retards dans les achats de produits actuels, étant donné que les clients attendent les nouvelles versions. Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société pourraient donc afficher des variations importantes.

Le long cycle de vente et de mise en œuvre pourrait avoir une incidence défavorable sur le montant, le calendrier et le caractère prévisible des produits de la Société.

La vente et la mise en œuvre des produits de la Société exigent généralement un engagement important de ressources de la part des clients éventuels. Par conséquent, le processus de vente de la Société subit souvent des retards liés au long processus d'approbation que supposent d'importantes dépenses. Pour ces raisons, entre autres, le cycle de vente associé à la conclusion de nouveaux contrats de vente des produits de la Société varie substantiellement d'un client à un autre et dure généralement de six à douze mois. Au cours de cette période, la Société peut consacrer beaucoup de ressources à un client éventuel, y compris des coûts liés aux multiples visites sur les lieux, aux démonstrations de produits et aux études de faisabilité, et subir un certain nombre de retards importants indépendants de sa volonté. De plus, après la conclusion d'un nouveau contrat de vente, la période de mise en œuvre peut s'échelonner sur six à vingt-quatre mois pour les services professionnels, la formation du client et l'intégration des produits dans les systèmes existants du client.

Les défauts, les retards ou les interruptions touchant la prestation des logiciels-services se répercuteront sur les résultats d'exploitation de la Société.

Si la Société devait être confrontée à des défauts, à des retards ou à des interruptions touchant ses logiciels-services, la demande visant ces services pourrait diminuer et la Société pourrait engager une responsabilité importante. La Société a actuellement recours à des centres d'hébergement de données et à des fournisseurs de services infonuagiques gérés par des tiers afin de fournir des solutions d'infonuagique et des services d'hébergement à ses clients. Si les centres de données ou les fournisseurs de service infonuagique tombent en panne ou subissent des dommages, cela pourrait provoquer des interruptions de service pour les clients de la Société. Ceux-ci pourraient alors subir des temps d'arrêt imprévus et, par ricochet, la réputation et les affaires de la Société pourraient en souffrir. De plus, si des clients de la Société font un usage imprévu de ses logiciels-services, cela pourrait provoquer des interruptions de service pour d'autres clients qui tentent d'accéder à leurs données. En outre, comme les clients des logiciels-services accèdent à leurs services par Internet, toute interruption de l'accès Internet nuira à leurs activités.

En cas de défauts, de retards ou d'interruptions touchant les solutions sous forme de logiciels-services de la Société, les clients pourraient décider d'annuler leur service, de retarder ou de retenir leur paiement à la Société, de cesser d'acheter des services de la Société ou de lui présenter des réclamations, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa réputation commerciale, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie et sa situation financière.

Des atteintes à la sécurité pourraient retarder ou interrompre le service aux clients, ternir la réputation de la Société ou faire en sorte qu'elle engage une responsabilité importante et nuire à ses activités et à ses résultats financiers. La capacité de la Société de conserver sa clientèle et d'attirer de nouveaux clients pourrait être entravée par une atteinte, réelle ou perçue, à la sécurité des renseignements sur les clients.

Les activités de la Société comportent le stockage et la transmission de renseignements confidentiels de bon nombre de ses clients, et des atteintes à la sécurité pourraient l'exposer à un risque de perte de ces renseignements, à des poursuites, à des obligations d'indemnisation et à d'autres obligations. En cas de violation des mesures de sécurité de la Société du fait d'un geste posé par une tierce partie, d'une erreur d'un membre du personnel, d'un méfait ou d'autre chose menant à l'obtention d'un accès non autorisé aux données de ses clients, y compris les renseignements personnels identifiables des utilisateurs, la réputation de la Société sera probablement entachée, ses activités pourraient en souffrir et elle pourrait engager une responsabilité importante. Comme les techniques utilisées pour obtenir un accès non autorisé ou saboter des systèmes changent souvent et ne sont généralement pas reconnues avant d'être lancées contre une cible, il pourrait être impossible de les empêcher ou de mettre en place des mesures de protection adéquates. La Société a mis en œuvre des mesures de sécurité techniques, organisationnelles et physiques, notamment la formation des employés, des systèmes de sauvegarde, des processus de surveillance, de mise à l'essai et de maintenance des systèmes de protection et des plans d'urgence, afin de protéger les renseignements confidentiels de ses clients, d'empêcher l'accès non autorisé à ceux-ci et de réduire le risque d'atteinte à ses systèmes.

Malgré ces mesures, tous les systèmes informatiques de la Société, y compris ses systèmes de sauvegarde et les systèmes des fournisseurs de service tiers auxquels elle a recours, sont vulnérables à des dommages, à des interruptions, à des dysfonctionnements ou à des pannes attribuables à une foule de causes, dont le vol physique, le vol électronique, un incendie, une panne de courant, des pannes informatiques et de télécommunications ou d'autres catastrophes, ainsi que des atteintes à la sécurité d'origine interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers informatiques ou d'autres événements perturbateurs connus ou inconnus. La Société ou ses fournisseurs de service tiers pourraient être incapables de prévoir, de détecter rapidement ou de contrer efficacement un ou plusieurs des moyens de plus en plus évolués que pourraient utiliser des pirates informatiques, des cyberterroristes et d'autres pour tenter de contourner les mesures de sécurité qui protègent ses systèmes informatiques ou ceux de ses fournisseurs de service tiers.

En cas de violation des mesures de sécurité de la Société, le marché pourrait avoir une moins bonne perception de leur efficacité et la Société pourrait perdre des ventes potentielles et des clients existants. En outre, une atteinte à la sécurité touchant un des concurrents de la Société ou une autre entreprise offrant des services d'hébergement ou des applications sous forme de logiciels-services même si aucun renseignement personnel des clients n'a été compromis, pourrait avoir un effet défavorable sur la perception qu'a le marché des mesures de sécurité de la Société et pourrait conduire à la perte de ventes potentielles et de clients existants.

La capacité de la Société de mettre au point de nouveaux produits et services afin de vendre ses solutions sur de nouveaux marchés ou d'accroître sa présence sur les marchés existants se répercutera sur la croissance de ses produits.

L'industrie du logiciel est caractérisée par une évolution technologique rapide et par l'apparition fréquente de nouveaux produits. Par conséquent, la Société est d'avis que son succès dans l'avenir dépend de sa capacité d'améliorer ses produits actuels ou de développer et de lancer de nouveaux produits offrant une meilleure performance et une meilleure fonctionnalité à des prix compétitifs. L'incapacité de la Société, pour des raisons technologiques ou autres, de développer et de lancer des produits en temps opportun en réponse aux conditions du marché en évolution ou aux exigences du client pourrait avoir un effet négatif important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La capacité de la Société de demeurer concurrentielle dépendra en grande partie de son aptitude à conserver un personnel en R&D compétent sur le plan technique et à s'adapter à l'évolution et aux progrès technologiques de l'industrie, y compris à fournir des produits continuellement compatibles avec les plateformes matérielles et logicielles et avec les systèmes d'exploitation qui évoluent rapidement. Rien ne garantit que la Société y arrivera.

Les marchés sur lesquels la Société est présente sont très concurrentiels et si elle ne réussit pas à tirer son épingle du jeu, la Société pourrait éprouver de la difficulté à recruter de nouveaux clients et à les conserver, ce qui pourrait réduire et freiner sa croissance.

Dans bien des cas, la Société fait concurrence à des entreprises ayant des organisations de vente et de commercialisation mieux établies et plus importantes, un personnel technique plus important et des ressources financières beaucoup plus importantes. Au fur et à mesure que le marché pour les produits de la Société continue de croître, des concurrents supplémentaires pourraient pénétrer le marché et la concurrence pourrait s'intensifier. De plus, rien ne garantit que des concurrents ne développeront pas des produits supérieurs à ceux de la Société ou mieux acceptés sur le marché en raison du prix, des circuits commerciaux ou d'autres facteurs.

Si la Société n'arrive pas à garder en poste son personnel clé, ses activités pourraient s'en ressentir.

La Société dépend des membres clés de son personnel pour poursuivre ses activités, ce qui représente un risque de perte de connaissances advenant le cas où des membres clés de son personnel quitteraient leur poste.

La Société dépend de l'expérience et des connaissances des membres de la haute direction. La concurrence pour les dirigeants ainsi que pour le personnel technique et compétent en développement de produits qui s'exerce au sein du secteur des logiciels est vive, et la Société pourrait ne pas être en mesure de garder en poste le personnel requis ou d'attirer de nouveaux membres du personnel. Si la Société se révélait incapable de garder en poste les membres de la direction, le personnel de vente ou le personnel technique en place, ou encore d'attirer de nouveaux membres de la direction ou du personnel supplémentaires compétents, elle pourrait ne pas être en mesure de mettre en œuvre sa stratégie d'affaires.

La capacité de la Société à soutenir la croissance de ses affaires dépendra essentiellement des ressources internes et externes très bien formées dont elle disposera pour effectuer des activités de prévente, procéder à la mise en œuvre de produits, donner de la formation et offrir d'autres services de soutien à la clientèle.

Les acquisitions font partie de la stratégie de la Société, et si elle n'arrive pas à intégrer avec succès les entreprises ou les activités nouvellement acquises, cela pourrait nuire à ses résultats financiers.

La Société peut continuer d'accroître ses activités ou sa gamme de produits en acquérant des entreprises, des produits ou des technologies, y compris dans d'autres lieux géographiques. Certaines acquisitions peuvent comporter un certain nombre de risques particuliers, y compris le détournement de l'attention de la direction, l'incapacité de garder en poste des employés clés de l'entreprise acquise, les risques associés à des marchés verticaux spécifiques, à des modèles d'affaires, à l'intégration ou aux lieux géographiques, des circonstances ou des événements imprévus et des obligations légales, lesquels pourraient avoir en partie ou en totalité un effet négatif important sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Le risque de défaut des logiciels pourrait nuire aux activités de la Société.

Des logiciels aussi complexes que ceux offerts par la Société comportent souvent des erreurs ou des défauts, particulièrement lorsqu'ils sont lancés pour la première fois ou lorsque de nouvelles versions ou améliorations sont offertes. Malgré l'essai des produits, la Société a, par le passé, lancé des produits ayant des défauts, découvert des erreurs de logiciel dans certaines de ses nouvelles versions après leur lancement et subi des retards ou une perte de produits pendant la période nécessaire pour corriger ces erreurs. La Société lance régulièrement de nouveaux produits et, périodiquement, de nouvelles versions de ses logiciels. Rien ne garantit que, malgré les essais effectués par la Société et ses clients, il n'y aura aucun défaut ni erreur dans ses produits existants ou ses nouveaux produits, versions ou améliorations après le début des expéditions commerciales.

Risque lié à la protection de la propriété intellectuelle

La Société considère que certains aspects de ses activités internes, de ses logiciels et de sa documentation lui sont exclusifs, et elle dépend d'un ensemble de droits d'auteurs, de brevets, de marques de commerce et de lois sur le secret commercial, d'ententes de confidentialité conclues avec des employés et des tierces parties, de dispositions contractuelles de protection (telles que celles comprises dans les contrats de licences conclus avec les consultants, les fournisseurs, les partenaires et les clients) et d'autres mesures qui visent à préserver ses droits de propriété intellectuelle. Tout droit de propriété intellectuelle de la Société pourrait être contesté, invalidé, contourné ou violé, ce qui pourrait entraîner un désavantage concurrentiel, une perte d'occasion ou de part de marché ou encore un litige éventuel coûteux visant à faire appliquer ou rétablir les droits de la Société et se traduire par une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque de poursuites de tierces parties pour violation des droits de propriété

Selon la Société, aucun de ses produits ne viole les droits de propriété de tierces parties. Rien ne garantit toutefois que des tierces parties ne dénonceront pas une telle violation par la Société ou ses titulaires de licences à l'égard de ses produits actuels ou futurs. La Société prévoit que les concepteurs de logiciels feront de plus en plus l'objet de telles poursuites au fur et à mesure que le nombre de produits et de concurrents dans le secteur d'activité de la Société augmente et que la fonctionnalité des produits dans les différents secteurs d'activité se chevauche.

Utilisation de logiciels de tierces parties

La Société utilise certains logiciels pour lesquels elle est titulaire d'une licence de tierces parties. Rien ne garantit que ces concepteurs de logiciels continueront de permettre à la Société d'utiliser ces licences selon des modalités raisonnables sur le plan commercial.

Cybersécurité

Face à la multiplication de cybermenaces de plus en plus sophistiquées et omniprésentes, Tecsys est consciente de la nécessité de gérer les risques de perte de données, d'attaques malveillantes et de logiciels malveillants, qu'ils soient d'origine interne ou externe. Afin de contrer ces menaces, Tecsys a mis en place un programme de sécurité en constante évolution. Des vérifications indépendantes ont démontré que Tecsys n'a subi aucune atteinte importante à sa sécurité informatique. En plus de surveiller ces risques, Tecsys continue de renforcer ses défenses pour mieux se protéger contre les intrusions et de peaufiner sa gouvernance au chapitre de la sécurité. Malgré les mesures qu'elle prend pour en assurer la sécurité, les technologies de l'information et l'infrastructure de la Société pourraient être vulnérables aux attaques de pirates ou subir des atteintes par suite d'une erreur d'un employé, d'un méfait ou d'autres perturbations. Toute atteinte à la sécurité pourrait compromettre les réseaux de Tecsys, et les renseignements stockés dans ceux-ci pourraient être rendus accessibles, dévoilés publiquement, perdus ou volés.

Risque de change

Une importante proportion des produits de la Société sont réalisés en dollars américains. Les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et d'autres devises peuvent avoir un effet négatif considérable sur les marges que la Société peut réaliser à l'égard de ses produits et services et des répercussions directes sur les résultats d'exploitation. De temps à autre,

la Société pourrait prendre des mesures pour gérer ce risque en s'engageant dans des activités de couverture du risque de change. Il n'y a cependant aucune garantie que les activités de couverture de la Société seront fructueuses. La Société a aussi une filiale en exploitation au Danemark. Des variations importantes du taux de change entre la couronne danoise et le dollar canadien pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société pourrait devoir mobiliser des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance ou poursuivre ses activités, et elle pourrait être incapable de mobiliser des capitaux au moment voulu ou à des conditions acceptables.

La Société peut, à l'occasion, chercher à obtenir du financement par actions ou par emprunt supplémentaire afin de financer sa croissance, d'étoffer ses produits et services, de réagir aux pressions concurrentielles ou encore de réaliser des acquisitions ou d'autres investissements. Ses plans d'affaires pourraient changer, la conjoncture économique générale ou financière et le contexte politique sur ses marchés pourraient se détériorer ou d'autres situations pourraient se présenter, ce qui pourrait dans tous les cas avoir une incidence défavorable significative sur ses flux de trésorerie et sur les besoins en trésorerie prévus aux fins de ses activités d'exploitation. L'un ou l'autre de ces faits ou circonstances pourrait donner lieu à d'importants besoins de financement supplémentaire et obliger la Société à mobiliser de nouveaux capitaux. La Société ne peut prévoir actuellement le montant de tels besoins de capitaux ni le moment où ils se feront sentir. Si la Société ne peut pas obtenir de financement, ou si elle ne peut l'obtenir selon des modalités satisfaisantes, elle pourrait être incapable de faire croître ses activités au rythme voulu et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir. Un financement par voie d'émission de titres de capitaux propres aurait un effet dilutif pour les porteurs de ses actions.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 30 avril 2021.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux IFRS.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 30 avril 2021 a été faite sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, était conçu adéquatement et était efficace. Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication Internal Control – Integrated Framework (2013), modèle de contrôle reconnu, et conformément aux exigences du Règlement 52-109.

Au cours de la période ouverte le 1er février 2021 et close le 30 avril 2021, aucun changement qui a eu, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a été apporté à ce dernier.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie de la performance future. Ils sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux nouvelles grandes tendances technologiques et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi. Les facteurs importants qui pourraient influer sur les prévisions comprennent, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Risques et incertitudes ».

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations réalisé par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière mondiale; viii) la mise en œuvre d'une stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes; xx) la cybersécurité et xxi) les répercussions attendues de la COVID-19 sur les activités et la performance futures de la Société.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-inclus ainsi que toute l'information figurant dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés comprennent des montants fondés sur l'utilisation d'estimations et sur les meilleurs jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers consolidés. La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs. Ces systèmes ont pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de la Société sont correctement comptabilisés et bien protégés.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. C'est par le biais de son comité d'audit, lequel est constitué d'administrateurs externes, que le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité. Le comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation des informations financières, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs externes.

Les états financiers consolidés des exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 ont été audités au nom des actionnaires par les auditeurs externes, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Les auditeurs ont librement et pleinement accès aux registres internes, à la direction et au comité d'audit.

Peter Brereton

Président et chef de la direction

Le 29 juin 2021

Mark J. Bentler

Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

600, boul. de Maisonneuve Ouest Bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 0A3 Canada Téléphone (514) 840-2100 Télécopieur (514) 840-2187 Internet www.kpmg.ca

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de Tecsys Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tecsys Inc. (« l'entité »), qui comprennent:

- les états consolidés de la situation financière au 30 avril 2021 et au 30 avril 2020;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2021 et au 30 avril 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 avril 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

Constatation des produits – Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2 d) i) et 3 n) des états financiers. L'entité conclut des accords groupés avec des clients qui peuvent comprendre des licences, des services professionnels, des services de maintenance et des services d'abonnement. L'entité doit avoir recours à son jugement pour identifier les diverses obligations de prestation distinctes et répartir les prix de transaction contractuels entre chaque obligation de prestation distincte selon les prix de vente spécifiques.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que la détermination des obligations de prestation distinctes et de la répartition des prix de transaction contractuels selon les prix de vente spécifiques constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluation des jugements importants de l'entité pour déterminer si les licences, les services professionnels, les services de maintenance et les services d'abonnement constituent des éléments distincts et quels étaient les prix de vente spécifiques. Un effort important de la part de l'auditeur et la participation de professionnels plus expérimentés ont été nécessaires pour traiter cette question.



Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Pour les contrats conclus avec des clients sélectionnés, les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons évalué la détermination par l'entité de chaque obligation de prestation distincte dans chaque accord groupé en examinant les documents contractuels sources;
- Nous avons évalué la méthodologie utilisée pour déterminer le prix de vente spécifique de certains éléments des services groupés en la comparant aux tendances de prix historiques de contrats conclus avec des clients comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent:

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2021 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2021 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
 - Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité
 de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des
 événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.
 Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de
 notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces
 informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants
 obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener
 l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

LPMG A.H.l. S.E.N. C.R.L.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Aaron Fima.

Montréal, Canada Le 29 juin 2021

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A125211

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

(en milliers de dollars canadiens)			
·	Note	30 avril 2021	30 avril 2020
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		25 752 \$	27 528 \$
Placements à court terme	4	20 100	10 000
Créances		16 840	18 434
Travaux en cours		182	837
Autres créances	20, 21	2 034	1 633
Crédits d'impôt	5	5 359	4 162
Stocks	6	628	634
Charges payées d'avance	9	4 897	3 778
Total des actifs courants		75 792	67 006
Actifs non courants			
Autres créances à long terme		303	350
Crédits d'impôt	5	3 904	4 624
Immobilisations corporelles	7	2 682	2 823
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	7 245	8 234
Coûts d'acquisition de contrats	9	2 678	2 324
Frais de développement différés	10	1 088	1 103
Autres immobilisations incorporelles	10	12 194	13 401
Goodwill	10	17 417	17 540
Actifs d'impôt différé	16	6 006	7 028
Total des actifs non courants		53 517	57 427
Total des actifs		129 309 \$	124 433 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	13	19 417 \$	19 933 \$
Produits différés		22 044	16 163
Partie courante de la dette à long terme	11	1 216	1 231
Autres passifs courants	13	500	4 670
Obligations locatives	12	848	922
Total des passifs courants		44 025	42 919
Passifs non courants			
Dette à long terme	11	8 400	9 600
Passifs d'impôt différé	16	1 499	1 638
Obligations locatives	12	8 295	9 157
Total des passifs non courants		18 194	20 395
Total des passifs		62 219	63 314
Éventualités et autres engagements	19	02 223	00 01 1
Capitaux propres			
Capital social	14	42 700	40 901
Surplus d'apport	= '	11 745	10 964
Résultats non distribués		12 419	8 838
Cumul des autres éléments du résultat global	21	226	416
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		67 090	61 119
Total des passifs et des capitaux propres		129 309 \$	124 433 \$
		123 303 \$	127 733 ¥

Approuvé par le conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Produits Produits exclusifs Produits de tiers Infonuagique, maintenance et abonnements Services professionnels	15	5 229 \$ 17 463	5 384 \$
Frais remboursables		52 879 47 375 155	15 885 41 058 40 616 1 912
Total des produits		123 101	104 855
Coût des ventes Produits Services Frais remboursables Total du coût des ventes		14 355 47 961 155 62 471	12 780 39 845 1 912 54 537
		02 471	
Marge brute		60 630	50 318
Charges d'exploitation Frais de vente et de commercialisation Frais généraux et charges administratives Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt Frais de restructuration	5 24	20 985 10 396 18 568	20 134 9 821 15 235 420
Total des charges d'exploitation		49 949	45 610
Bénéfice d'exploitation		10 681	4 708
Charges financières, montant net	18	324	1 128
Bénéfice avant impôt sur le résultat		10 357	3 580
Charge d'impôt sur le résultat	16	3 169	1 234
Bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société		7 188 \$	2 346 \$
Autres éléments du résultat global Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	21 21	(77) (113)	696 (73)
Résultat global attribuable aux propriétaires de la Société		6 998 \$	2 969 \$
Bénéfice de base par action ordinaire	14	0,50 \$	0,18 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	14	0,49 \$	0,18 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Exercices clos les 30 avril	Note	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		7 188 \$	2 346
Njustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	7, 8	2 180	2 005
Amortissement des frais de développement différés	10	269	536
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	10	1 663	1 530
Charges financières, montant net	18	324	1 128
Écarts de change latents et autre Crédits d'impôt non remboursables		(1 130) (1 395)	(245) (1 398)
Rémunération à base d'actions	14	1 138	1 024
Impôt sur le résultat		2 545	399
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu des			
variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités		12 782	7 225
d'exploitation		12 /82	7 325
Créances		1 552	(3 434)
Travaux en cours		652	(27)
Autres créances		289	(315)
Crédits d'impôt Stocks		(724) 5	103 38
Charges payées d'avance		(1 120)	(1 089)
Coûts d'acquisition de contrats		(354)	(1 788)
Créditeurs et charges à payer		137	7 285
Produits différés Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités		5 894	1 908
d'exploitation		6 331	2 681
·			
ntrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		19 113	10 006
lux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme	11	(1 215)	(1 018)
Paiement d'obligations locatives	12	` (929)́	` (993)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite de coûts de transaction de 1 281 \$	14	- (2, 607)	21 719
Paiement de dividendes Paiement différé lié à une acquicition d'antroprise	14 13	(3 607) (2 191)	(3 009)
Paiement différé lié à une acquisition d'entreprise Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options d'achat d'actions	13 14	1 442	12
Intérêts payés		(638)	(854)
Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(7 138)	15 857
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Achat de placements à long terme	4	(10 000)	(10 000)
Intérêts reçus Acquisitions d'immobilisations corporelles	18 7	174 (962)	/4 (934)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	10	(569)	(196)
Frais de développement différés	10	(254)	(575)
Paiements au titre d'acquisitions d'entreprises antérieures	13	(2 140)	(1 617)
orties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(13 751)	(13 248)
Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours			
de l'exercice		(1 776)	12 615
		27 520	14012
résorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		27 528	14 913
résorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		25 752 \$	27 528
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer		95 \$	133
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation Actif d'impôt différé comptabilié dans le capital social au titre des frais de transaction		- \$	863
Actif d'impôt différé comptabilisé dans le capital social au titre des frais de transaction Coûts de transaction compris dans les créditeurs et charges à payer en lien avec		- \$	449
l'émission d'actions ordinaires		- \$	426
i emission a actions oraniales			

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Capital social		ocial	_	Cumul des autres		
-	Note	Nombre	Montant	Surplus d'apport	éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
Solde au 1er mai 2020		14 416 543	40 901 \$	10 964 \$	416 \$	8 838 \$	61 119 9
Bénéfice net		-	-	-		7 188	7 188
Autres éléments du résultat global : Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme							
instruments de couverture liés aux produits Écarts de conversion au	21	-	-	-	(77)	-	(77)
titre des établissements à l'étranger	21	-	-	-	(113)	-	(113)
Résultat global total		-	-	-	(190)	7 188	6 998
Rémunération à base d'actions	14	-	-	1 138	-	-	1 138
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	14	-	-	-	-	(3 607)	(3 607)
Options d'achat d'actions exercées	14	88 552	1 799	(357)	_	_	1 442
Total des transactions	14	00 332	1799	(557)	-		1 442
avec les propriétaires de la Société		88 552	1 799	781	-	(3 607)	(1 027)
Solde au 30 avril 2021		14 505 095	42 700 \$	11 745 \$	226 \$	12 419 \$	67 090 \$
Solde au 1er mai 2019		13 082 376	19 144 \$	9 943 \$	(207) \$	9 501 \$	38 381 \$
Bénéfice net Autres éléments du résultat global :		-	-	-	-	2 346	2 346
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits		-	-	-	696	-	696
Écarts de conversion au							
titre des établissements à l'étranger		-	-	-	(73)	-	(73)
Résultat global total		-	-	-	623	2 346	2 969
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres		_	-	-	-	(3 009)	(3 009)
Rémunération à base d'actions		-	-	1 024	-	-	1 024
Options d'achat d'actions exercées		834	15	(3)	-	-	12
Actions ordinaires émises dans le cadre du financement par voie de prise ferme, déduction faite de frais d'émission d'actions de 1 707 \$ et d'impôt							
différé de 449 \$		1 333 333	21 742	-	-	-	21 742
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		1 334 167	21 757	1 021	-	(3 009)	19 769
Solde au 30 avril 2020		14 416 543	40 901 \$	10 964 \$	416 \$	8 838 \$	61 119 \$
			.0 50± ψ	20 00 i ψ	110 4		J

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Tecsys Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions en 1983. La Société met au point, commercialise et vend des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise aux fins de la logistique de la distribution, de l'entreposage, du transport, du point d'utilisation et de la gestion des commandes. La Société vend principalement ses logiciels par l'entremise d'abonnements, sous forme de logiciels-services (SaaS), et de licences à perpétuité assorties d'un soutien récurrent. La Société offre également des services connexes de consultation, de formation et de soutien. Le siège social est situé au 1, Place Alexis Nihon, Montréal, Canada. La Société réalise la quasi-totalité de ses produits auprès de clients situés aux États Unis, au Canada et en Europe. La clientèle de la Société compte principalement des systèmes de soins de santé, des pièces d'entretien, des tiers fournisseurs de services, des commerces de détail et des distributeurs de gros généralistes à grand volume. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues. La Société est cotée en Bourse, et ses actions sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole TCS.

2. Base d'établissement

(a) Déclaration de conformité

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 avril 2021 a été approuvée par le conseil d'administration en date du 29 juin 2021.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon une base de continuité d'exploitation en fonction du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments ci-dessous figurant aux états consolidés de la situation financière :

- les instruments financiers dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur;
- les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les accords au titre de la rémunération fondée sur des actions, lesquels sont évalués selon l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions;
- les obligations locatives, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des obligations locatives minimales selon l'IFRS 16, Contrats de location.

(c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants sont arrondis au millier de dollars près, à moins d'indication contraire.

(d) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels ainsi que des produits et des charges. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Les jugements comptables critiques, sauf ceux utilisés aux fins des estimations, que la direction a formulés dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les valeurs comptables sont décrits ci-après.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

2. Base d'établissement (suite)

(d) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

Dépréciation d'actifs

La Société évalue s'il existe des indications de dépréciation des actifs à chaque date de clôture. De plus, la Société doit établir la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La direction fait preuve de jugement pour l'évaluation et l'identification de chaque UGT.

Principales sources d'incertitudes liées aux estimations

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

(i) Constatation des produits – Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques

La constatation des produits, en particulier dans le cas des accords groupés qui peuvent comprendre des licences, des services professionnels, des services de maintenance et des services d'abonnement, nécessite de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue au titre de chaque obligation de prestation distincte se répercutent sur le montant et le moment de la constatation des produits.

(ii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des renversements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

(iii) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation sont fondées sur des estimations internes de la valeur recouvrable d'une UGT. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les flux de trésorerie projetés à partir des données passées, les résultats opérationnels réels et les prévisions futures, ainsi que le calcul des taux d'actualisation. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

2. Base d'établissement (suite)

(d) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite) *COVID-19*:

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé, ce qui provoque d'importantes perturbations sur les marchés financiers et sur le plan social. La Société continue d'exercer ses activités pendant la pandémie actuelle. La Société est bien outillée pour maintenir un soutien et assurer la prestation de services complets à l'égard de son logiciel d'exécution à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement par l'intermédiaire de ses équipes de service à la clientèle et de soutien à plusieurs niveaux. Les employés continuent de travailler à distance et de soutenir les clients et partenaires de Tecsys. Le travail qui était par le passé effectué sur place et à distance par téléphone et vidéoconférence, notamment l'avancement des cycles de vente et la mise en œuvre des projets, est désormais pris en charge à distance par ses employés. À ce jour, la capacité de Tecsys de continuer à réaliser les cycles de vente et à exécuter des mises en œuvre de projets n'a pas été affectée de façon importante par le virage vers le travail à distance. Cela dit, les restrictions de déplacement qui ont été maintenues au cours de l'exercice 2021 et les vagues subséguentes de la pandémie de COVID-19 semblent avoir influé sur le moment de la conclusion de nouvelles ententes avec des clients. L'exposition des clients du marché final de Tecsys est diversifiée et englobe un large éventail d'industries, notamment les soins de santé, les secteurs complexes de la distribution et, dans une moindre mesure, la vente au détail. Bien que Tecsys prévoit que certains projets de clients pourraient être reportés ou accuser des retards pendant la pandémie, d'autres projets de clients sont en cours de démarrage et continuent de progresser. Compte tenu de l'activité actuelle et de l'évaluation par la Société du nombre important de projets en carnet, Tecsys estime que cette pandémie n'a pas d'incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation. De plus, Tecsys ne subit actuellement ni n'anticipe de pertes de crédit importantes par suite de la pandémie. Enfin, Tecsys ne prévoit actuellement aucune incidence défavorable importante sur la valeur comptable de ses actifs incorporels, y compris les relations avec la clientèle et la technologie, ou la valeur comptable du goodwill, par suite de la pandémie.

La Société continuera de surveiller l'évolution de la pandémie et d'évaluer continuellement l'incidence éventuelle de la pandémie sur les activités et les affaires de Tecsys. La situation est dynamique et la durée et l'ampleur ultimes de l'incidence de la pandémie sur l'économie et de l'incidence financière sur les activités et les affaires de Tecsys ne sont pas connues pour le moment. En établissant des estimations pour l'exercice clos le 30 avril 2021, la direction a déterminé que la COVID-19 a eu une incidence négligeable sur les principales hypothèses. Toutefois, en raison de l'incertitude qui existe, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les répercussions que ces faits nouveaux auront sur les résultats financiers, la situation et les flux de trésorerie de la Société.

3. Principales méthodes comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées ci-dessous, lesquelles ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

(a) Méthode de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

(i) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les filiales entièrement détenues par la Société ainsi que leur territoire de constitution sont présentées ci après :

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

- (a) Méthode de consolidation (suite)
 - (i) Filiales (suite)

Filiale	Territoire de constitution
Tecsys U.S. Inc.	Ohio
Tecsys Europe Limited	Angleterre
Gestion Logi D Inc.	Canada
Logi D Inc.	Canada
Logi D Corp.	Delaware
OrderDynamics Corp.	Canada
Tecsys Denmark Holding ApS	Danemark
Tecsys A/S	Danemark

(ii) Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

(b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère qui ne sont pas couvertes sont converties dans la monnaie fonctionnelle propre aux filiales de la Société selon les cours de change moyens pour la période. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une filiale sont convertis selon les cours de change en vigueur à la date de clôture et les profits ou pertes de change sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis selon les cours historiques.

Les produits qui sont couverts sont convertis au taux de change stipulé dans l'instrument dérivé sous-jacent qui sert de couverture à la transaction.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts attribuables aux fluctuations des cours de change sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la sortie d'un établissement à l'étranger dont le contrôle est perdu, le montant des écarts de conversion cumulés comptabilisé dans les autres éléments du résultat global propres à cet établissement à l'étranger est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de profit ou de perte sur la sortie.

En ce qui a trait aux établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont reconvertis au taux de change historique en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis aux cours de change moyens pour la période. Les écarts découlant des fluctuations des cours de change sont compris dans l'état du résultat net et du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Transactions en monnaie étrangère (suite)

Les profits et les pertes de change attribuables à un élément monétaire à recevoir d'un établissement à l'étranger ou à payer à celui-ci, le règlement de cet élément qui n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et les éléments monétaires pour lesquels le règlement est planifié, mais qui a été désigné à titre de couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger, dans la mesure où la couverture est efficace, sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres à l'état du résultat net lors de la sortie de l'investissement net.

(c) Instruments financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise les actifs financiers à la date de la transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ensuite comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprendra donc les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la naissance de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels découlant de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les actifs financiers sont classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous selon le but dans lequel les actifs financiers ont été acquis.

(i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cas des créances à court terme pour lesquelles les produits d'intérêts seraient négligeables, déduction faite de toute perte de valeur, si :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements du principal et des intérêts.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses créances et ses autres créances (à l'exception de la juste valeur des dérivés) en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

(ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, y compris les intérêts ou les dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir au moment de la comptabilisation initiale de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende corresponde au remboursement d'une partie du coût du placement. La Société évalue les instruments financiers dérivés à la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

- (c) Instruments financiers (suite)
 - (iii) Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer (à l'exclusion des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces et des instruments financiers dérivés non désignés comme couverture), ainsi que la dette à long terme.

(iv) Instruments financiers dérivés non désignés comme couverture évalués à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non désignés comme couverture, y compris les contrats de change à terme, sont inscrits à l'actif ou au passif et ils sont initialement évalués à leur juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. La Société peut détenir des instruments financiers dérivés pour compenser les risques liés aux fluctuations des autres devises en regard du dollar canadien. Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture sont classés en tant qu'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction des cours à terme, compte tenu du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité, et elle prend en considération le risque de crédit lié à l'instrument financier. La juste valeur nette des contrats de change à terme en cours est comptabilisée soit au poste « Autres créances », soit au poste « Créditeurs et charges à payer », selon le cas. Toute variation subséquente de la juste valeur des contrats de change à terme en cours non désignés comme couverture est comptabilisée par le biais du résultat net à titre de produit financier ou de charge financière pour la période au cours de laquelle elle survient. Les profits et les pertes de change découlant de ces contrats sont constatés dans la période au cours de laquelle ils sont générés et portés en diminution des profits ou des pertes de change constatés à la réévaluation de l'actif monétaire net libellé en devises. Les flux de trésorerie provenant des règlements de contrats de change sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au même titre que les flux de trésorerie correspondants provenant des actifs monétaires couverts économiquement.

(v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux fluctuations du taux de change sur les produits futurs hautement probables libellés en devises.

La Société documente de façon formelle toutes les relations entre les éléments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs et stratégies en matière de gestion des risques qui l'ont conduite à conclure diverses opérations de couverture. Ce procédé consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture dérivés aux transactions prévues. L'efficacité de la couverture est évaluée en fonction du degré auquel les flux de trésorerie provenant des contrats sur dérivés sont censés compenser les flux de trésorerie provenant de la transaction sous-jacente couverte.

Lorsqu'un dérivé est désigné en tant qu'instrument de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global sont classés au bénéfice lorsque l'opération de couverture sous-jacente, telle que déterminée lors de la signature du contrat, a une incidence sur le résultat net. La partie non efficace d'une relation de couverture est immédiatement comptabilisée dans le bénéfice. Cette inefficacité est essentiellement attribuable aux écarts des taux d'actualisation entre l'instrument dérivé réel et le dérivé hypothétique hautement efficace.

Lorsque les contrats sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont résiliés, échus ou vendus ou s'ils ne répondent plus aux critères de la comptabilité de couverture, la Société cesse donc de façon prospective d'appliquer la comptabilité de couverture. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global avant que les contrats cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie futurs couverts se produisent, s'ils sont toujours susceptibles de se produire.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

- (c) Instruments financiers (suite)
 - (v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur (suite)

Toutefois, si le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est une perte et si la Société s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse être recouvrée au cours de périodes ultérieures, la Société doit alors reclasser immédiatement dans le bénéfice le montant qu'elle s'attend à ne pas recouvrer. De plus, si les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global doit alors être immédiatement reclassé dans le bénéfice. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle la transaction de couverture est finalisée. Les profits ou les pertes survenant après que les contrats sur dérivés cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle ils surviennent.

(vi) Juste valeur des instruments financiers

La Société doit classer les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie à trois niveaux, selon le type de données utilisées pour faire ces évaluations. Ces niveaux sont les suivants : le niveau 1, qui comprend les évaluations faisant appel à des données observables, comme les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2, qui comprend les évaluations faisant appel à des données autres que des prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement, et le niveau 3, qui comprend les évaluations faisant appel à des données non observables pour lesquelles aucune ou peu de données du marché existent, ce qui oblige l'entité à faire ses propres hypothèses.

(vii) Dépréciation d'actifs financiers

Les corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sont évaluées selon l'une des méthodes suivantes :

- i. pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : pertes de crédit attendues des cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date de clôture;
- ii. pertes de crédit attendues pour la durée de vie : pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

La Société a choisi d'évaluer les corrections de valeur pour pertes relatives aux créances clients à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société évalue les corrections de valeur pour pertes relatives aux autres créances selon la méthode qui suit.

Pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour estimer les pertes de crédit attendues, la Société tient compte des informations raisonnables et justifiables qui sont pertinentes et qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. Cela comprend des informations et des analyses quantitatives et qualitatives fondées sur l'expérience passée de la Société et d'après une évaluation éclairée du risque de crédit, compte tenu d'informations de nature prospective.

La Société considère qu'un actif financier est en situation de défaillance quand il est peu probable que l'emprunteur s'acquitte de ses obligations de crédit envers la Société en totalité sans que la Société ait recours à des mesures comme le recouvrement des stocks ou à l'assurance crédit de la Société (le cas échéant).

La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société est exposée au risque de crédit.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(c) Instruments financiers (suite)

(vii) Dépréciation d'actifs financiers (suite)

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Elles sont évaluées à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie (c'est à dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité selon le contrat et les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir). La Société détermine une correction de valeur pour pertes sur une base individuelle et collective, en tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir. Les évaluations sur une base collective sont effectuées en regroupant les créances clients dont les caractéristiques sont similaires. Les pertes de crédit attendues sont actualisées selon le taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

ii. Actifs financiers dépréciés

Chaque date de clôture, la Société évalue si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont dépréciés. Un actif financier est déprécié si un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier s'est (ou se sont) produit(s).

Voici des exemples d'événements possibles :

- difficulté financière importante de l'emprunteur;
- manquement à un contrat tel qu'une défaillance ou un défaut de paiement;
- probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur;
- disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières.

Il peut s'avérer impossible d'identifier un événement isolé et discret à l'origine de la dépréciation des actifs financiers, celle-ci pouvant résulter de l'effet combiné de plusieurs événements.

iii. Présentation d'une dépréciation

La correction de valeur pour pertes relative à des actifs financiers évalués au coût amorti est déduite de la valeur comptable brute des actifs. Les pertes de valeur liées aux créances et autres créances sont présentées séparément dans les états consolidés du résultat net.

iv. Radiation

La valeur comptable brute d'un actif financier est radiée lorsque la Société n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement à l'égard de la totalité ou d'une partie de cet actif financier.

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement la trésorerie non soumise à des restrictions et les placements à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(e) Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les certificats de placement garanti à intérêt simple détenus auprès d'une banque de l'annexe 1. Les placements sont évalués au coût amorti. La valeur comptable des placements se rapproche de la juste valeur de marché en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

(f) Stocks

Les stocks sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition de fournitures, de même que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts de vente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif donné. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé par le biais du résultat net sur la base du montant net.

Coûts ultérieurs

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés par le biais du résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

La Société calcule l'amortissement des immobilisations corporelles à compter de leur mise en service. L'amortissement est comptabilisé par le biais du résultat net selon le mode linéaire, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. La Société établit l'amortissement selon le mode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Matériel informatique	De 2 à 5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Selon la plus courte de la durée du contrat de location et de la vie économique

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

(h) Immobilisations incorporelles

(i) Goodwill

Le goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

(ii) Frais de recherche et de développement

Les frais liés aux activités de recherche sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de développement de nouveaux logiciels destinés à la vente, déduction faite de l'aide publique, sont inscrits à l'actif au poste « Frais de développement différés » s'ils peuvent être évalués de façon fiable, si le produit est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la Société a l'intention d'achever le développement du produit, de l'utiliser ou de le vendre, et si elle possède suffisamment de ressources pour le faire. Sinon, les frais de développement sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue et les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

- (h) Immobilisations incorporelles (suite)
 - (ii) Frais de recherche et de développement (suite)

À compter du moment où le produit peut être vendu, les frais de développement différés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de cinq ans du produit.

Après la comptabilisation initiale, les frais de développement différés sont constatés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

(iii) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la technologie des logiciels et les actifs liés aux clients et elles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée et font donc l'objet d'amortissement.

La dépréciation est calculée sur le coût de l'actif, ou sur tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle. La Société établit l'amortissement selon le mode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Technologie	De 5 à 10 ans
Actifs liés aux clients	De 5 à 15 ans
Brevets	5 ans
Logiciels	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

(i) Dépréciation des actifs non financiers

La Société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations corporelles, la technologie, les actifs liés aux clients, les brevets, les logiciels et les frais de développement différés à chaque date de clôture pour déterminer si des changements ou des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans le cas du goodwill, la valeur recouvrable est estimée le 30 avril de chaque année, ou plus fréquemment s'il existe des indications de dépréciation.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Les actifs de support de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a subi une perte de valeur, la valeur recouvrable est déterminée pour l'UGT ou au groupe d'UGT à laquelle l'actif de support appartient.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins d'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif non financier excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs non financiers, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(j) Aide publique

L'aide publique se compose de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Les crédits de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont comptabilisés à titre de réduction des dépenses connexes et inscrits lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions du programme gouvernemental approuvé.

La partie remboursable des crédits d'impôt est inscrite pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. La partie non remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées ou pendant une période ultérieure dans la mesure où il est déterminé que leur réalisation future est probable, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable que les crédits seront reçus et que la Société se conformera aux conditions d'attribution.

Les crédits d'impôt de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques demandés au titre de l'exercice à l'étude et d'exercices antérieurs peuvent faire l'objet d'un examen gouvernemental, duquel pourraient résulter des ajustements par le biais du résultat net.

(k) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Cela comprend les provisions pour contrats déficitaires, litiges et éventualités.

Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes associés à l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(I) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou à la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location comprend les périodes couvertes par les options de prolongation si la Société a la certitude raisonnable de les exercer. Les durées vont de 5 à 21 ans pour les bureaux et de 3 à 6 ans pour les centres de données, le matériel et les véhicules.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal du preneur. Les paiements de loyers utilisés pour les calculs comprennent principalement les paiements fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location. L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et réévaluée s'il y a un changement dans les paiements de loyers.

La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification lui permettant de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et de ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

(m) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés par le biais du résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque période et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(n) Constatation des produits

Les produits de la Société s'entendent des commissions tirées des logiciels-services (SaaS), de la vente de licences d'utilisation de logiciels exclusifs, de logiciels de tiers, de services de soutien aux clients, des abonnements à des services infonuagiques, des frais pour les services de mise en œuvre comme la formation, l'installation et la consultation de même que des commissions tirées de la vente de matériel.

Les produits réalisés par la Société comprennent les produits suivants :

(i) Logiciels-services (SaaS)

La Société génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus dans le cadre du modèle de logiciel-service (« SaaS »). Aux termes des accords de logiciel-service, nos clients ont le droit d'accéder à un environnement infonuagique que nous fournissons et gérons, ainsi que le droit d'obtenir du soutien et d'utiliser le logiciel. Par contre, le client n'a pas le droit de s'approprier le logiciel. Les produits tirés des logiciels-services sont généralement comptabilisés sur la durée des contrats connexes. Certains contrats de logiciel-service comportent des frais variables qui sont comptabilisés selon les volumes de transactions.

(ii) Redevances d'utilisation de licences et matériel

La Société comptabilise les produits tirés des licences d'utilisation perpétuelles à un moment précis lorsque le produit a été livré et que la propriété et le risque de perte ont été transférés au client et que la Société n'est plus impliquée dans la gestion continue du produit vendu ou n'a plus le contrôle effectif de celui-ci. Dans le cas du matériel, les produits sont comptabilisés au moment de la livraison ou lorsque la Société a rempli ses obligations contractuelles.

(iii) Accords de maintenance et de soutien

Les services de maintenance et de soutien fournis aux clients au titre d'anciennes licences d'utilisation de logiciel perpétuelles sont comptabilisés proportionnellement sur la durée des services de maintenance et de soutien.

Les produits tirés des services de soutien visant des logiciels de tiers et les coûts connexes sont habituellement constatés à la livraison des produits de tiers, étant donné que les frais de soutien sont compris dans les redevances initiales d'utilisation, que le soutien inclus dans cette licence est d'une durée maximale d'un an et que le coût estimatif de prestation du soutien au cours de l'accord est considéré comme négligeable. Par ailleurs, les mises à jour en nombre indéterminé faisant partie d'accords de soutien de logiciels de tiers ont été, et il est prévu qu'elles demeureront, minimes et peu fréquentes. Les produits tirés des services de maintenance du matériel informatique qui sont fournis par une tierce partie sont comptabilisés au moment de la livraison du matériel lorsque le coût estimé de la prestation du soutien dans le cadre de l'entente est jugé négligeable.

(iv) Services professionnels

Les services professionnels comprennent les services de consultation et de formation fournis aux clients. Les produits tirés de la prestation de ces services sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.

(v) Frais remboursables

La Société consigne, sur une base brute dans l'état du résultat global, les produits et le coût des ventes s'y rapportant ayant trait aux frais remboursables, tels que les billets d'avion, l'hébergement à l'hôtel, les repas, la location de voitures et d'autres frais liés à la prestation de services aux clients.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(vi) Accords groupés

Certaines ventes de la Société sont effectuées dans le cadre d'accords groupés visant des produits (logiciels, matériel, ou les deux), des services de soutien et différents autres services professionnels. La Société évalue chaque prestation d'un accord pour déterminer si elle représente une obligation de prestation distincte. Les produits sont inscrits pour chaque obligation de prestation lorsque les critères pertinents de comptabilisation des produits, décrits précédemment, ont été satisfaits. En ce qui concerne les accords groupés, la Société constate chaque produit ou service séparément lorsque le produit ou le service promis peut exister de façon distincte et qu'il existe de façon distincte dans le contexte du contrat.

Le prix de la transaction est réparti entre chaque obligation de prestation en proportion des prix de vente spécifiques. Dans certains cas, l'approche résiduelle est utilisée si le prix de vente spécifique d'un ou de plusieurs biens ou services est très variable ou incertain, et que des prix de vente spécifiques observables existent pour les autres produits ou services promis dans le contrat.

(vii) Coûts du contrat

La Société comptabilise un actif au titre des coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat avec un client si elle s'attend à les recouvrer. Il a été déterminé que certains programmes d'encouragement liés aux ventes (commissions) répondent aux dispositions pour être inscrits à l'actif. Les coûts d'acquisition du contrat inscrits à l'actif sont amortis conformément au rythme de transfert au client des biens et services auxquels les actifs sont liés.

(viii) Travaux en cours et produits différés

La Société comptabilise les produits qui excèdent la facturation dans les travaux en cours. La Société a des produits différés correspondant aux montants facturés conformément à des contrats conclus avec des clients pour lesquels les services liés à ces produits n'ont pas encore été rendus. Les produits tirés de ces services sont comptabilisés une fois que les conditions du service ou du contrat ont été remplies et que les services ont été fournis.

(o) Avantages du personnel

La Société a des régimes d'avantages sociaux qui offrent aux salariés actuels des prestations de retraite, de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance collective. La charge de la Société se limite au montant qu'elle doit verser pour égaler les cotisations des salariés à un régime d'épargne-retraite et à la part de l'employeur des primes mensuelles d'assurance couvrant d'autres avantages. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les salariés cessent d'avoir droit à tous ces avantages lorsqu'ils cessent de travailler pour la Société. Les obligations de cotiser aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans les charges au titre des avantages du personnel lorsqu'ils sont acquis par les membres du personnel.

Les avantages à court terme englobent les salaires, les absences rémunérées, les prestations de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance collective, l'intéressement et les primes. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés par le biais du résultat net à mesure que les services correspondants sont rendus ou ils sont inscrits à l'actif si les services connexes sont rendus en vue de la création d'immobilisations corporelles ou d'immobilisations incorporelles.

Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(p) Accords de paiement fondé sur des actions

La Société évalue les options d'achat d'actions attribuées au personnel et aux dirigeants dont les droits connexes sont acquis selon des tranches précises pendant la période de service en fonction de la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée assortie d'une période d'acquisition de droits distincte. Compte tenu de l'estimation des instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis faite par la Société, une charge de rémunération est comptabilisée pour la période d'acquisition des droits applicable à une tranche, de même qu'une augmentation correspondante pour le surplus d'apport. La note 14 fournit des précisions sur l'établissement de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révise son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée dans le résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l'estimation révisée, et un ajustement correspondant est apporté au surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital social est crédité de la somme de la contrepartie payée et de la tranche connexe préalablement comptabilisée dans le surplus d'apport.

(q) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies et l'appréciation de la juste valeur des actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits d'intérêts courus sont comptabilisés dans le bénéfice ou la perte, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, les pertes de juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, la désactualisation des provisions et toute perte à la vente d'actifs financiers. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice ou la perte selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits ou les pertes de change sont présentés pour leur montant net à titre de produit financier ou de charge financière.

Les variations nettes de la juste valeur des contrats de change non désignés dans une relation de couverture et les variations nettes de la juste valeur des contrats de change en cours désignés dans une relation de couverture après que la transaction couverte a eu lieu sont présentées à titre de produit financier ou de charge financière, selon le cas.

(r) Résultat par action

Le résultat de base par action est établi selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période et de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de la même période. Selon cette méthode, l'effet dilutif des options en cours doit être déterminé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à l'ouverture de la période visée ou à la date d'émission, si celle-ci est postérieure, et que les fonds ainsi obtenus avaient été affectés à l'achat d'actions ordinaires de la Société au coût moyen de ces actions durant la période.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(s) Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

(t) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités ordinaires dont il peut tirer des produits et pour lesquelles il peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société). Tous les résultats opérationnels du secteur opérationnel sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel (le « PDO ») de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et de l'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au PDO comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support (principalement le siège social de la Société), les charges du siège social et les actifs et passifs d'impôt.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Certaines nouvelles normes ainsi que certaines interprétations et certaines modifications apportées à des normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 30 avril 2021 et n'ont pas été appliquées lors de la préparation des présents états financiers consolidés.

La Société évalue actuellement les normes ou les modifications suivantes :

Norme	Date de publication	Date d'entrée en vigueur pour la Société	Incidence
IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	mai 2020	1 ^{er} mai 2022	En cours d'évaluation
IAS 1, Présentation des états financiers	janvier 2020, juillet 2020 et février 2021	1 ^{er} mai 2023	En cours d'évaluation
IAS 8, Définition des estimations comptables	février 2021	1 ^{er} mai 2023	En cours d'évaluation

IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels :

En mai 2020, l'IASB a publié le document Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37), qui vient modifier la norme en ce qui concerne les coûts qu'une société devrait inclure dans le coût d'exécution d'un contrat lorsqu'elle évalue si un contrat est déficitaire. Les modifications prévues par Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37) précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat comprend à la fois les coûts marginaux d'exécution du contrat et une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications de l'IAS 37 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées (suite)

IAS 1, Présentation des états financiers :

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1), qui établit une approche générale de classement des passifs selon l'IAS 1 en fonction des accords contractuels en vigueur à la date de clôture. Les modifications prévues par *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* touchent seulement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation des actifs, des passifs, des produits ou des charges ni les informations que les entités fournissent au sujet de ces éléments. En juillet 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications de l'IAS 1 publiées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié le document *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 Making Materiality Judgements)*, qui donne des indications sur les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications prévues par *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 Making Materiality Judgements)* exigent que les sociétés fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables importantes. De plus, les modifications précisent que les méthodes comptables concernant des transactions, des événements ou des conditions non significatifs n'ont pas à être présentées et que les méthodes comptables concernant des transactions, des événements ou des conditions significatifs ne sont pas elles-mêmes toutes significatives par rapport aux états financiers de la société.

Les deux modifications de l'IAS 1 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

IAS 8, Définition des estimations comptables :

En février 2021, l'IASB a publié le document *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8),* qui précise le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable. Les modifications de l'IAS 8 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

4. Placements à court terme

	2021	2020
Solde d'ouverture	10 000 \$	10 000 \$
Entrées	10 000	-
Intérêts sur les placements à court terme	100	-
Solde de clôture	20 100 \$	10 000 \$

Le 28 avril 2020, la Société a investi 10 000 \$ dans un CPG à intérêts simples de 30 jours. Le CPG est renouvelable à l'échéance.

Le 1er mai 2020, la Société a investi 10 000 \$ dans un CPG. Le CPG exige un avis de retrait de 31 jours et les intérêts sont réinvestis automatiquement chaque mois.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

5. Aide publique (crédits d'impôt)

La Société est admissible à recevoir des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») du gouvernement fédéral canadien (« fédéral ») et du gouvernement de la province de Québec (« provincial »).

Les crédits RS&DE du fédéral, qui sont non remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles de RS&DE engagées au Canada et ils peuvent être utilisés uniquement pour réduire les impôts sur le résultat fédéraux payables par ailleurs. Les crédits d'impôt RS&DE du provincial, qui sont remboursables, sont obtenus au titre des salaires de RS&DE admissibles dans la province de Québec.

La Société est aussi admissible à recevoir un crédit d'impôt provincial remboursable et non remboursable pour le développement de technologies de l'information dans le domaine des affaires électroniques. Ce crédit d'impôt est accordé aux sociétés relativement aux salaires versés aux salariés pour réaliser des activités en fonction des exigences d'éligibilité spécifiques. Ces crédits sont accordés au taux annuel de 30 % des salaires versés aux salariés admissibles s'acquittant de tâches admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel maximal de 20 \$ et d'un crédit d'impôt non remboursable annuel maximal de 5 \$ par salarié admissible. Chaque année, la Société doit obtenir un certificat d'admissibilité confirmant qu'elle satisfait aux critères applicables quant à la proportion des activités visées du secteur des technologies de l'information et aux services fournis.

Le tableau suivant présente les crédits d'impôt de la Société :

Crédits fédéral ns non rsables RS&DE 672 \$ 708) 185 460 609 \$	Crédits d'impôt provincial canadiens non remboursables RS&DE 116 \$ (30) (86) 20 20 \$	Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques 2 529 \$ (2 388) (141) 2 607 2 607 \$	Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques 436 \$ (374) (149) 637 550 \$	8 753 \$ (3 500) (191) 3 724
rsables RS&DE 672 \$ 708) 185 460 609 \$	non remboursables RS&DE 116 \$ (30) (86) 20	le développement des affaires électroniques 2 529 \$ (2 388) (141) 2 607	développement des affaires électroniques 436 \$ (374) (149) 637	8 753 \$ (3 500) (191) 3 724
RS&DE 672 \$ 708) 185 460 609 \$	RS&DE 116 \$ (30) (86) 20	affaires électroniques 2 529 \$ (2 388) (141) 2 607	électroniques 436 \$ (374) (149) 637	8 753 \$ (3 500) (191) 3 724
672 \$ 708) 185 460 609 \$	(30) (86) 20	2 529 \$ (2 388) (141) 2 607	436 \$ (374) (149) 637	(191) 3 724
708) 185 460 609 \$	(30) (86) 20	(2 388) (141) 2 607	(374) (149) 637	(3 500)
185 460 609 \$	(86)	(141) 2 607	(149) 637	(191) 3 724
185 460 609 \$	(86)	(141) 2 607	(149) 637	(191) 3 724
460 609 \$	20	2 607	637	3 724
460 609 \$	20	2 607	637	3 724
460 609 \$	20	2 607	637	3 724
609 \$				
609 \$				
	20 \$	2 607 \$	550 \$	8 / 80 \$
 385 ¢				
 385 \$				
985 ¢				
703 p	20 \$	2 607 \$	550 \$	4 162 \$
624 \$	- \$	- \$	- \$	4 624 \$
024 \$	- 3	- \$	- ⊅	4 024 \$
250)	(20)	(2 635)	(453)	(4 358)
250)	(20)	(2 033)	(453)	(4 338)
(F.2)		28	17	(7)
(52)	-	28	1/	(7)
FF2	20	2.412	050	4.042
				4 842
859 \$	20 \$	3 412 \$	972 \$	9 263 \$
	20.4	2.412.4	072.4	
955 \$	20 \$	3 412 \$	9/2\$	5 359 \$
	_ ¢	- \$	-	3 904 \$
	552 859 \$ 955 \$	859 \$ 20 \$	859 \$ 20 \$ 3 412 \$ 955 \$ 20 \$ 3 412 \$	859 \$ 20 \$ 3 412 \$ 972 \$ 955 \$ 20 \$ 3 412 \$ 972 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

5. Aide publique (crédits d'impôt) (suite)

Les montants comptabilisés à titre de sommes à recevoir ou à recouvrer pourraient faire l'objet d'une vérification fiscale de la part des gouvernements, et les montants définitifs reçus pourraient différer de ceux comptabilisés. Il n'existe aucune condition non respectée ou éventualité liée à l'aide publique reçue.

Au 30 avril 2021, la Société disposait, aux fins de l'impôt canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la recherche et du développement d'environ 4 859 \$ (5 609 \$ au 30 avril 2020) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Ces crédits d'impôt fédéral non remboursables peuvent être utilisés au plus tard au cours des exercices qui seront clos les 30 avril :

	Crédits d'impôt fédéral
	non remboursables
2022	51\$
2023	999
2024	160
2025	204
2026	173
2027	143
2028	165
2029	154
2030	86
2031	94
2032	73
2033	94
2034	129
2035	114
2036	115
2037	166
2038	349
2039	507
2040	583
2041	500
	4 859 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

5. Aide publique (crédits d'impôt) (suite)

Les crédits d'impôt comptabilisés dans le bénéfice (la perte) pour les exercices se répartissent comme suit :

	2021	2020
Crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la recherche et du développement	552 \$	460 \$
Crédits d'impôt provincial remboursables au titre de la recherche et du développement	20	20
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques		
relativement aux salariés en recherche et développement	1 418	1 095
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques		
relativement aux salariés en recherche et développement	361	367
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	(52)	99
Total des crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement	2 299	2 041
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques		
relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	1 994	1 361
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques		
relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	497	421
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	45	(290)
Crédits d'impôt comptabilisés au cours de l'exercice	4 835 \$	3 533 \$

6. Stocks

	2021	2020
Produits finis	404 \$	475 \$
Licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente	224	159
	628 \$	634\$

Pour l'exercice 2021, les produits finis et les licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente comptabilisés dans le coût des ventes se sont chiffrés à 13 943 \$ (12 347 \$ en 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Immobilisations corporelles

	Matériel	Mobilier et	Améliorations	
	informatique	agencements	locatives	Total
Coût				
Solde au 30 avril 2019	9 471 \$	1 762 \$	2 504 \$	13 737 \$
Entrées	981	84	2	1 067
Solde au 30 avril 2020	10 452 \$	1 846 \$	2 506 \$	14 804 \$
Entrées	890	167	-	1 057
Sorties	(816)	(31)	-	(847)
Solde au 30 avril 2021	10 526 \$	1 982 \$	2 506 \$	15 014 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 30 avril 2019	8 494 \$	1 158 \$	1 371 \$	11 023 \$
Amortissement	620	150	188	958
Solde au 30 avril 2020	9 114 \$	1 308 \$	1 559 \$	11 981 \$
Amortissement	853	147	198	1 198
Sorties	(816)	(31)	-	(847)
Solde au 30 avril 2021	9 151 \$	1 424 \$	1 757 \$	12 332 \$
Valeur comptable				
Au 30 avril 2020	1 338 \$	538 \$	947 \$	2 823 9
Au 30 avril 2021	1 375 \$	558 \$	749 \$	2 682 \$

Aucun produit n'a été tiré de la cession d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2021 (néant pour l'exercice 2020).

8. Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	Bureaux	Centres de données	Véhicules et matériel	Total
Solde au 1er mai 2019	7 845 \$	389 \$	184 \$	8 418 \$
Entrées	721	-	142	863
Amortissement	(750)	(224)	(73)	$(1\ 047)$
Solde au 30 avril 2020	7 816 \$	165 \$	253 \$	8 234 \$
Amortissement	(752)	(135)	(95)	(982)
Incidence des cours de change	(6)		(1)	(7)
Solde au 30 avril 2021	7 058 \$	30 \$	157 \$	7 245 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Coûts d'acquisition de contrats

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition de contrats de la Société :

	2021	2020
	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 087 \$	833 \$
Entrées	2 441	2 723
Amortissement	(1 326)	(469)
Solde à la clôture de l'exercice	4 202 \$	3 087 \$
Présentés comme suit :		
Partie courante	1 524 \$	763 \$
Partie non courante		
Coûts d'acquisition de contrats	2 678 \$	2 324 \$

La partie courante des coûts d'acquisition de contrats est incluse dans les charges payées d'avance dans les états consolidés de la situation financière. L'amortissement des coûts d'acquisition de contrats est imputé aux frais de vente et de commercialisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles

				Autres	immobilisations inc	corporelles	
	Goodwill	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Actifs liés aux clients	Autres	Total des autres immobilisations incorporelles
Coût							
Solde au 30 avril 2019 Entrées	17 456 \$ -	11 219 \$ 575	4 568 \$ 196	8 691 \$	10 548 \$	245 \$	24 052 \$ 196
Entrées au titre d'une acquisition d'entreprise Incidence des cours de	54 30	-	-	-	-	-	-
change Solde au 30 avril 2020	17 540 \$	11 794 \$	4 764 \$	8 696 \$	10 581 \$	245 \$	
Entrées	1/ 540 \$	254	569	- 0 0 90	10 361 \$	245) -	24 260 \$ 569
Incidence des cours de change	(123)	-	-	(23)	(114)	_	(137)
Solde au 30 avril 2021	17 417 \$	12 048 \$	5 333 \$	8 673 \$	10 467 \$	245 \$	
Amortissement cumulé							
Solde au 30 avril 2019	- \$	10 155 \$	4 014 \$	2 687 \$	2 417 \$	228 \$	9 346 \$
Amortissement pour l'exercice	-	536	211	637	671	11	1 530
Incidence des cours de change	_	-	-	2	7	-	9
Solde au 30 avril 2020	- \$	10 691 \$	4 225 \$	3 326 \$	3 095 \$	239 \$	10 885 \$
Amortissement pour l'exercice	-	269	282	628	747	6	1 663
Incidence des cours de change	-	-	-	(5)	(19)	-	(24)
Solde au 30 avril 2021	- \$	10 960 \$	4 507 \$	3 949 \$	3 823 \$	245 \$	12 524 \$
Valeur comptable							
Au 30 avril 2020	17 540 \$	1 103 \$	539 \$	5 370 \$	7 486 \$	6\$	13 401 \$
Au 30 avril 2021	17 417 \$	1 088 \$	826 \$	4 724 \$	6 644 \$	- \$	12 194 \$

De la technologie, des relations avec des clients et d'autres immobilisations incorporelles sont entièrement amorties, mais demeurent la propriété de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite)

Le tableau qui suit présente la charge d'amortissement comptabilisée au titre de diverses immobilisations incorporelles au sein des différentes fonctions pour les exercices clos les 30 avril 2021 et 2020.

			2021			
	Frais de Autres développement Relations avec immobilisations différés Logiciels Technologie les clients incorporelles					Total
Coût des ventes : produits	- \$	- \$	- \$	87 \$	- \$	87\$
Coût des ventes : services	-	119	628	-	-	747
Frais de vente et de commercialisation	-	29	-	660	-	689
Frais généraux et charges administratives	-	110	-	-	6	116
Frais de recherche et de développement	269	24	-	-	-	293
	269\$	282 \$	628\$	747 \$	6\$	1 932 \$

			2020			
	Frais de développement					
	différés	Logiciels	Technologie	les clients	incorporelles	Total
Coût des ventes : produits	-\$	- \$	- \$	87\$	- \$	87 \$
Coût des ventes : services	-	84	624	-	-	708
Frais de vente et de commercialisation	-	14	-	584	-	598
Frais généraux et charges administratives	-	113	-	-	11	124
Frais de recherche et de développement	536	-	13	-	-	549
	536\$	211\$	637 \$	671\$	11\$	2 066 \$

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui représentent le niveau le plus bas au sein de la Société pour lesquelles des entrées de trésorerie distinctes sont identifiables. La Société a deux UGT, à savoir l'UGT sans Tecsys A/S et l'UGT Tecsys A/S. Au 30 avril 2021, le goodwill de l'UGT sans Tecsys A/S et de l'UGT Tecsys A/S s'élevaient à 10 783 \$ et à 6 634 \$, respectivement (10 783 \$ et 6 757 \$ au 30 avril 2020, respectivement).

La Société procède à un test de dépréciation du goodwill annuellement ou plus fréquemment s'il y a des indices montrant qu'une dépréciation peut avoir eu lieu. La valeur recouvrable des UGT de la Société a été déterminée à partir de leur valeur d'utilité déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue des unités. Il a été établi que la valeur comptable des unités était inférieure à leur valeur recouvrable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 30 avril 2021 et 2020.

Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur les principales hypothèses suivantes :

Les flux de trésorerie projetés ont été déterminés à partir des données passées, des résultats opérationnels réels et du plan d'affaires annuel préparé à la clôture de l'exercice 2021 pour l'exercice à venir. Les flux de trésorerie sur une période supplémentaire de quatre ans ainsi que la valeur finale ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance constant de 5 %, taux qui n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour le secteur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite)

Un taux d'actualisation avant impôt de 14 % pour l'UGT sans Tecsys A/S et de 15 % pour l'UGT Tecsys A/S a été appliqué pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité. Les valeurs attribuées aux principales hypothèses proviennent de l'évaluation, par la direction, des tendances futures au sein du secteur des logiciels et se fondent sur des sources tant externes qu'internes.

Aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses qui ont servi à calculer la valeur recouvrable n'entraînerait une dépréciation du goodwill.

11. Facilités bancaires et dette à long terme

Le 30 janvier 2019, la Société a conclu une convention de crédit. La convention de crédit comprend une facilité de crédit à terme d'au plus 12 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable de 5 000 \$. La facilité de crédit à terme a été utilisée pour acquérir Tecsys A/S et à des fins générales. La facilité de crédit renouvelable est utilisée à des fins générales. Au 30 avril 2021, la Société avait un encours de 9 600 \$ sur la facilité de crédit à terme (l'emprunt à terme) (10 800 \$ au 30 avril 2020). Aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit renouvelable au 30 avril 2021 ni au 30 avril 2020.

Les emprunts en dollars canadiens aux termes de la convention de crédit prennent la forme d'emprunts à taux préférentiel (qui portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,75 % à 1,75 % par année) ou au taux des acceptations bancaires (qui portent intérêt au taux de base majoré de 1,75 % à 2,75 % par année). La Société peut rembourser les montants dus au titre de la convention de crédit à tout moment.

La garantie à l'égard de la convention de crédit consiste en une hypothèque générale de premier rang sur les biens corporels et incorporels de la Société et les biens mobiliers présents et futurs

La convention de crédit actuelle exige que la Société maintienne un ratio de couverture des charges fixes d'au moins 1,20 : 1,0 et un ratio de la dette nette au BAIIA bancaire d'au plus 3,00 : 1,0 jusqu'au 29 avril 2021, puis un ratio diminuant pour s'établir à au plus 2,50 : 1,0 par la suite.

Au 30 avril 2021, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

L'emprunt à terme résiduel est payable en versements trimestriels de 300 \$ jusqu'en janvier 2024, le solde devant être remboursé à cette date.

	30 avril 2021	30 avril 2020
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque sur les biens meubles	9 600 \$	10 800 \$
Dette financée par l'État, ne portant pas intérêt, non garantie, remboursable en divers paiements	16	31
·	9 616 \$	10 831 \$
Partie courante	(1 216)	(1 231)
Dette à long terme	8 400 \$	9 600 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Obligations locatives

Les contrats de location de la Société visent des locaux pour bureaux, des centres de données, des véhicules et du matériel. La plupart de ces contrats ne comportent pas d'option de renouvellement. Le cas échéant, les options de renouvellement sont pour des périodes de 5 à 10 ans. La Société tient compte des options de renouvellement lors de l'évaluation des obligations locatives si elle a la certitude raisonnable de les exercer.

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société aux 30 avril :

	202	21	2020
Deutie en mente	0.40	¢	022 4
Partie courante	848	\$	922 \$
Partie non courante	8 295		9 157
Total des obligations locatives	9 143	\$	10 079 \$

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés aux obligations locatives au 30 avril 2021 :

Moins de un an	1 077 \$
Entre un an et cinq ans	5 655
Plus de cinq ans	4 217
Total des obligations locatives non actualisées	10 949 \$

Les charges d'intérêts sur les obligations locatives pour l'exercice 2021 se sont établies à 359 \$ (372 \$ pour l'exercice 2020). Les sorties de trésorerie ont totalisé 1 288 \$ pour l'exercice 2021 (1 370 \$ pour l'exercice 2020), et elles comprennent des paiements de principal de 929 \$ (993 \$ pour l'exercice 2020) sur les obligations locatives. La charge liée aux paiements de loyers variables exclus de l'évaluation des obligations locatives s'est chiffrée à 985 \$ (1 100 \$ pour l'exercice 2020). Cette charge est composée de paiements de loyers variables au titre des charges d'exploitation, des impôts fonciers et de l'assurance.

Les charges liées aux contrats de location à court terme exclus de l'évaluation des obligations locatives pour l'exercice clos le 30 avril 2021 se sont élevées à 248 \$ (824 \$ en 2020). Les charges associées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ont quant à elles totalisé 182 \$ (229 \$ en 2020). Les obligations locatives ont augmenté de néant au cours de l'exercice 2021 (867 \$ au cours de l'exercice 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Créditeurs, charges à payer et autres passifs courants

	202	21	2020
Dettes fournisseurs	4 367	\$	3 238 \$
Charges à payer et autres créditeurs	4 499	•	5 618
Salaires et avantages à payer aux parties liées	2 005		2 123
Salaires et avantages du personnel à payer	8 546		8 282
Juste valeur des dérivés en position de perte	-		672
Autres passifs courants	500		4 670
	19 917	\$	24 603 \$
Présentés comme suit :			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	19 417	\$	19 933 \$
Autres passifs courants	500		4 670
	19 917	\$	24 603 \$

Au 30 avril 2021, les autres passifs courants comprennent une garantie sous forme de retenue compensatoire de 500 \$ se rapportant à l'acquisition d'OrderDynamics. Au 30 avril 2020, les autres passifs courants comprenaient un paiement différé lié à une acquisition d'entreprise de 2 059 \$ et une garantie sous forme de retenue compensatoire de 1 963 \$ se rapportant à l'acquisition d'OrderDynamics ainsi qu'une garantie sous forme de retenue compensatoire de 648 \$ se rapportant à l'acquisition de Tecsys A/S.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a versé 2 191 \$ au titre d'un paiement différé lié à une acquisition d'entreprise (compte tenu d'intérêts de 132 \$) et 2 140 \$ au titre de la garantie sous forme de retenue compensatoire (compte tenu d'intérêts de 17 \$).

Au cours de l'exercice 2020, la Société a versé la contrepartie éventuelle d'indexation au titre de l'acquisition de Tecsys A/S et effectué le premier versement au titre de la retenue compensatoire se rapportant à Tecsys A/S.

14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions

(a) Capital social

Autorisé - nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit au paiement de dividendes, lesquels sont déclarés de temps à autre, et ils ont droit à un vote par action aux assemblées de la Société.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises en série et comportent les caractéristiques déterminées par le conseil d'administration. Les actions privilégiées de catégorie A ne confèrent pas de droit de vote à leur détenteur. Aucune action privilégiée n'était en circulation au 30 avril 2021 et au 30 avril 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

(b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants

La Société dispose d'un plan d'achat d'actions pour les dirigeants (le « plan d'achat ») prévoyant l'acquisition obligatoire d'actions ordinaires par certains dirigeants clés de la Société (les « participants ») afin de mieux harmoniser les intérêts financiers des participants avec ceux des porteurs d'actions ordinaires, de mettre l'accent sur la propriété d'actions et de susciter l'engagement à long terme envers la Société.

Chaque participant sera tenu d'effectuer des achats annuels d'actions ordinaires par l'intermédiaire des installations du marché secondaire de la TSX (les « achats annuels ») dont le prix d'achat total correspond à 10 % de son salaire de base de l'exercice précédent (le « salaire de base »). Les achats annuels doivent être faits dans un délai de 90 jours après le 1er mai de chaque exercice.

Chaque participant a l'obligation d'effectuer des achats annuels jusqu'à ce qu'il ou elle possède des actions ordinaires dont la valeur marchande totale correspond à au moins 50 % de son salaire de base (le « seuil »). Si un participant a atteint son seuil et a cessé de faire des achats annuels, mais qu'à une date de calcul pour quelque exercice ultérieur de la Société i) la valeur marchande des actions ordinaires que détient un participant tombe en deçà de son seuil, que ce soit par suite d'une cession d'actions ordinaires ou d'une diminution de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant est tenu d'effectuer d'autres achats d'actions ordinaires conformément au plan jusqu'à ce que son seuil soit atteint, ou ii) la valeur marchande des actions ordinaires détenues par un participant dépasse son seuil, que ce soit par suite d'une acquisition d'actions ordinaires ou d'une augmentation de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant a le droit de céder des actions ordinaires ayant une valeur marchande totale correspondant à l'excédent de son seuil.

Au cours de chaque exercice pendant lequel un participant est tenu d'effectuer un achat annuel, chaque participant a le droit d'effectuer un emprunt à la Société, et la Société a l'obligation de prêter à chaque participant un montant n'excédant pas le montant de l'achat annuel pour cet exercice pour ce participant (un « prêt »). Les prêts ne porteront pas intérêt. Le capital d'un prêt sera déboursé sous forme de montant forfaitaire au participant par la Société dès que la Société reçoit une preuve d'achat d'actions ordinaires. S'il est mis fin à l'emploi d'un participant au sein de la Société quelle que soit la raison, tous les montants dus aux termes de tout prêt impayé seront immédiatement exigibles et payables.

Si un participant ne parvient pas à effectuer son achat annuel en entier au cours d'un exercice, la Société peut retenir la moitié de toute prime ou de tout autre paiement incitatif gagné par le participant au cours de cet exercice jusqu'à ce que le participant effectue l'achat annuel exigé.

Le conseil d'administration peut, en tout temps, modifier, suspendre ou résilier le plan d'achat moyennant un avis aux participants.

(c) Émission d'actions par voie de prise ferme

Le 28 avril 2020, la Société a réalisé un placement visant 1 333 333 de ses actions ordinaires au prix d'offre de 17,25 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 23 000 \$ (le « placement »), à savoir 1 159 420 nouvelles actions émises par la Société et 173 913 actions ordinaires achetées par les preneurs fermes aux termes de l'exercice de leur option de surallocation le 28 avril 2020. Le placement a été effectué par voie de prise ferme et les actions ont été souscrites par un syndicat de preneurs fermes.

Les actions ordinaires ont été offertes par voie d'un prospectus simplifié qui a été déposé dans toutes les provinces canadiennes.

Les coûts de transaction directement liés à l'émission des actions nouvelles d'environ 1 707 \$ (1 258 \$ déduction faite de l'impôt différé) ont été inscrits en diminution du produit, ce qui a donné lieu à un produit net total de 21 293 \$. Au 30 avril 2020, des coûts de transaction de 426 \$ étaient encore impayés et étaient enregistrés dans les créditeurs et charges à payer. Ces coûts ont été payés après le 30 avril 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

(d) Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,06 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,065 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 3 607 \$. Au cours de l'exercice 2020, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,055 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,06 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 3 009 \$.

(e) Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le calcul du résultat dilué par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires dilutives.

Le résultat de base et dilué par action est calculé comme suit :

	20	21	2020
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	7 188	\$	2 346 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)	14 436 184		13 093 630
Incidence dilutive des options d'achat d'actions	345 143		6 191
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (après dilution)	14 781 327		13 099 821
Bénéfice de base par action ordinaire	0,50	\$	0,18 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,49	\$	0,18 \$

Au 30 avril 2021, 2 000 options étaient exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution étant donné que leur effet aurait été antidilutif (449 542 options au 30 avril 2020).

(f) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions aux termes duquel des options d'achat d'actions peuvent être attribuées à certains membres du personnel et administrateurs. Aux termes du régime, la Société peut attribuer un nombre d'options équivalant au plus à 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Le régime d'options d'achat d'actions est administré par le conseil d'administration qui peut déterminer, conformément aux termes du régime, les modalités de chaque option, y compris la mesure dans laquelle chaque option est exerçable pendant la durée des options.

Le prix d'exercice est habituellement déterminé selon le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour les 5 jours qui précèdent la date d'attribution des options par le conseil d'administration.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

(f) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

La variation des options d'achat d'actions en circulation pour l'exercice 2021 s'établit comme suit :

		Prix d'exercice moyen
	Nombre d'options	pondéré
En circulation au 30 avril 2020	646 587	15,16 \$
Attribution	169 574	27,53
Exercice	(88 552)	16,28
Renonciation	(18 523)	14,92
En circulation au 30 avril 2021	709 086	18,02 \$

Le tableau suivant indique les options d'achat d'actions en circulation de la Société au 30 avril 2021 :

	Juste valeur d'une option	Durée de vie contractuelle restante en années	Nombre d'options actuellement exerçables	Prix d'exercice	Options en circulation
Attribuées le 6 septembre 2018	4,42 \$	2,35	57 938	17,23 \$	128 700
Attribuées le 3 juillet 2019	3,28	3,17	165 608	14,29	404 247
Attribuées le 28 février 2020	4,78	3,83	1 875	18,95	7 500
Attribuées le 8 juillet 2020	6,95	4,19	30 023	26,75	160 125
Attribuées le 2 décembre 2020	10,74	4,59	407	36,77	6 514
Attribuées le 24 février 2021	18,79	4,82	-	60,62	2 000

Les options émises deviennent acquises sur une base linéaire trimestrielle (6,25 % par trimestre) pendant la période d'acquisition de quatre ans et doivent être exercées au cours des cinq années suivant la date d'attribution.

La juste valeur des options attribuées le 8 juillet 2020, le 2 décembre 2020 et le 24 février 2021 a été déterminée au moyen de la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes selon les hypothèses qui suivent :

	8 juillet 2020	2 décembre 2020	24 février 2021
Prix d'exercice	26,75 \$	36,77 \$	60,62 \$
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5	5
Volatilité attendue moyenne pondérée du cours des actions	32,06 %	35,09 %	36,01 %
Taux de rendement moyen pondéré	0,86 %	0,64 %	0,41 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,37 %	0,44 %	0,63 %

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

(f) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Pour l'exercice clos le 30 avril 2021, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 1 138 \$ (1 024 \$ pour l'exercice clos le 30 avril 2020). Les comptes de surplus d'apport sont utilisés pour comptabiliser la charge de rémunération accumulée liée aux transactions au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres. Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, les montants correspondants précédemment portés au crédit des surplus d'apport sont transférés dans le capital social.

15. Produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements

Le tableau suivant présente les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements de la Société :

	2021	2020
Logiciels-services	19 164 \$	9 000 \$
Infonuagique, maintenance et autres	33 715	32 058
Total – Infonuagique, maintenance et abonnements	52 879 \$	41 058 \$

La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services, alors qu'elle concluait auparavant des contrats d'hébergement (classés au titre de l'infonuagique, maintenance et autres ci-après) représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans. La Société conclut des contrats de maintenance ayant habituellement une durée initiale d'un an qui sont renouvelés annuellement. Ces contrats de maintenance sont exclus du tableau ci-dessous. Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés à l'avenir relativement aux obligations de prestation liées au modèle de logiciel-service et à l'hébergement faisant partie d'un contrat d'une durée initiale de plus d'un an et qui n'étaient pas satisfaites (ou qui étaient partiellement satisfaites) au 30 avril 2021 :

	2022	2023	2024 et par la suite	Total
Logiciels-services	21 432 \$	18 390 \$	25 903 \$	65 725 \$
Infonuagique et autres	1 440	471	253	2 164
Total	22 872 \$	18 861 \$	26 156 \$	67 889 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur le résultat

(a) L'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

	2021	2020
Impôt exigible		
Exercice considéré	2 326 \$	1 831 \$
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	(40)	233
Charge d'impôt sur le résultat exigible	2 286 \$	2 064 \$
Impôt différé Naissance et renversement des différences temporaires Variation nette des différences temporaires déductibles non	526\$	(603)\$
comptabilisées	305	97
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	52	(324)
Charge (économie) d'impôt différé	883\$	(830)\$
Charge d'impôt sur le résultat	3 169 \$	1 234\$

(b) La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge prévue, calculée au taux réglementaire, en raison des éléments suivants :

	2021	2020
Taux d'imposition fédéral et provincial réglementaire de base combiné	26,50 %	26,50 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	10 357 \$	3 580 \$
Charge d'impôt sur le résultat combiné prévu	2 745	949
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des facteurs suivants :		
Utilisation des avantages non comptabilisés	(480)	(668)
Variation nette des avantages non comptabilisés	785	546
Différences permanentes et autres	119	407
Charge d'impôt sur le résultat	3 169	1 234

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur le résultat (suite)

(c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

La variation des actifs et passifs d'impôt différé se présente comme suit pour les exercices clos le 30 avril 2021 et le 30 avril 2020 :

	Comptabilisé à Comptabilisé dans					
	Solde au 30 avril 2020	l'état du résultat global	les résultats C non distribués	Comptabilisé dans le capital social	Solde au 30 avril 2021	
Frais de recherche et de développement	5 225 \$	(624) \$	- \$	- \$	4 601 \$	
Pertes nettes d'exploitation	1 670	(202)	Ψ -	Ψ -	1 468	
Immobilisations corporelles	3 082	261	-	-	3 343	
Provisions et charges à payer non déductibles	193	(40)	-	-	153	
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligation locative	488	14	-	-	502	
Dons de bienfaisance	219	(80)	-	-	139	
Frais d'émission d'actions	467	(144)	-	-	323	
Autres	91	(74)	-	-	17	
Coûts d'acquisition de contrats	(704)	(357)	-	-	(1 061)	
Crédits d'impôt pour le développement des affaires						
électroniques	(266)	(114)	-	-	(380)	
Crédits d'impôt fédéral	(1 670)	65	-	-	(1 605)	
Frais de développement différés	(310)	22	-	-	(288)	
Immobilisations incorporelles	(3 095)	390	<u>-</u>	-	(2 705)	
Impôt différé comptabilisé, montant	_	_	_	_		
net	5 390 \$	(883) \$	- \$	- \$	4 507 \$	

		Comptabilisé à C	omptabilisé dans		
	Solde au 30 avril	l'état du résultat		Comptabilisé dans	Solde au 30 avril
	2019	global	non distribués	le capital social	2020
Frais de recherche et de					
développement	4 080 \$	1 145 \$	- \$	- \$	5 225 \$
Pertes nettes d'exploitation	159	1 511	-	-	1 670
Immobilisations corporelles	2 805	277	-	-	3 082
Provisions et charges à payer					
non déductibles	236	(43)	-	-	193
Actifs au titre de droits d'utilisation et					
obligation locative	-	84	404	-	488
Dons de bienfaisance	155	64	-	-	219
Frais d'émission d'actions	162	(144)	-	449	467
Autres	154	(63)	-	-	91
Coûts d'acquisition de contrats	-	(704)	-	-	(704)
Crédits d'impôt pour le développe-					
ment des affaires électroniques	(294)	28	-	-	(266)
Crédits d'impôt fédéral	(1 573)	(97)	-	-	(1 670)
Frais de développement différés	(282)	(28)	-	-	(310)
Immobilisations incorporelles	(1 895)	(1 200)	-	-	(3 095)
Impôt différé comptabilisé, montant					
net	3 707 \$	830 \$	404 \$	449 \$	5 390 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur le résultat (suite)

(c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés (suite)

Au 30 avril 2021, la Société avait des actifs d'impôt différé nets de 6 006 \$ (7 028 \$ au 30 avril 2020) et des passifs d'impôt différé nets de 1 499 \$ (1 638 \$ au 30 avril 2020) inscrits aux états consolidés de la situation financière.

La Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la RS&DE d'environ 4 859 \$ (note 5) (5 609 \$ au 30 avril 2020) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2021, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt sur le résultat fédéral canadien, dont le montant autrement exigible serait de 1 250 \$.

(d) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net

Aux 30 avril 2021 et 2020, les actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	2021	2020
Frais de recherche et de développement	380 \$	585 \$
Pertes nettes d'exploitation des filiales au Canada	3 272	2 755
Pertes nettes d'exploitation de la filiale au Royaume-Uni	91	99
Pertes en capital	854	854
Autres	18	17
Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net	4 615 \$	4 310 \$

Les filiales canadiennes ont accumulé des frais de recherche et de développement non comptabilisés d'environ 1 435 \$ (2 091 \$ au 30 avril 2020) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral, de néant (925 \$ au 30 avril 2020) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec et d'environ 1 435 \$ (1 435 \$ au 30 avril 2020) à l'égard de l'impôt sur le résultat de l'Ontario. Ces montants peuvent être reportés indéfiniment et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir. En outre, les filiales canadiennes disposaient de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation totalisant environ 12 253 \$ (10 419 \$ au 30 avril 2020) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral, environ 4 510 \$ (5 341 \$ au 30 avril 2020) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec et environ 7 959 \$ (5 025 \$ au 30 avril 2020) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial de l'Ontario. Ces pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable au cours d'exercices à venir.

La filiale au Royaume-Uni de la Société disposait de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés à l'égard de l'impôt totalisant environ 479 \$ (282 £) (518 \$ (300 £) au 30 avril 2020). Ces reports de pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir.

La Société et ses filiales avaient cumulé des pertes en capital non comptabilisées d'environ 6 384 \$ (6 384 \$ au 30 avril 2020) qui pourraient être utilisées pour réduire les gains en capital futurs.

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments puisqu'il est improbable qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces avantages fiscaux.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur le résultat (suite)

(d) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net (suite)

Passifs d'impôt différé non comptabilisés :

Au 30 avril 2021, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé au titre des différences temporaires découlant des participations dans des filiales, puisque la Société contrôle les décisions qui influent sur la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que ces différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

17. Charges liées au personnel

	2021	2020
Salaires, y compris les primes et les commissions	72 619 \$	61 806 \$
Autres avantages à court terme	5 128	4 464
Versements aux régimes à cotisations définies	2 709	2 775
	80 456 \$	69 045 \$

18. Produits financiers et charges financières

	2021	2020
Charges d'intérêts sur des emprunts bancaires et autres	428 \$	708 \$
Charges de désactualisation au titre des intérêts – obligations locatives	359	372
(Profit) perte de change	(289)	122
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	(174)	(74)
Charges financières nettes	324 \$	1 128 \$

19. Éventualités et autres engagements

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

Au 30 avril 2021, compte non tenu des contrats de location comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes de l'IFRS 16, la Société avait d'autres engagements comprenant des contrats de location simple de moins de douze mois et des engagements aux termes de contrats de service. Les paiements minimum se présentent comme suit :

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Éventualités et autres engagements (suite)

		Paiements exi	gibles par période		
	Total	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Après 5 ans
Autres obligations					
contractuelles	5 010	2 157	2 853	-	-

20. Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration (membres de la direction et nonmembres de la direction) et les membres du comité de direction qui reportent directement au président et chef de la direction de la Société.

Au 30 avril 2021, les principaux dirigeants et leurs conjoints contrôlent 22,5 % (26,4 % au 30 avril 2020) des actions ordinaires émises de la Société. La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants au titre de leurs services s'établit comme suit :

	2021	2020
Salaires	4 994 \$	5 387 \$
Autres avantages à court terme	403	209
Versements aux régimes à cotisations définies	139	153
	5 536 \$	5 749 \$

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 500 \$ (682 \$ en 2020) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2021. Au 30 avril 2021, l'encours des prêts se chiffrait à 401 \$ (528 \$ en 2020) et il était comptabilisé au titre des autres créances et autres créances à long terme dans les états consolidés de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Instruments financiers et gestion du risque

Classement des instruments financiers

Le tableau ci-dessous résume les instruments financiers et leurs classements.

		2021		2020
		Coût		
	Juste valeur	amorti	Total	
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	25 752 \$	25 752 \$	27 528 \$
Placements à court terme	-	20 100	20 100	10 000
Créances	-	16 840	16 840	18 434
Autres créances et autres créances à long terme	-	651	651	940
Produits dérivés de change compris dans les autres créances	1 686	-	1 686	1 043
	1 686 \$	63 343 \$	65 029 \$	57 945 \$
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	- \$	19 417 \$	19 417 \$	19 261 \$
Autres passifs courants		500	500	4 670
Produits dérivés de change compris dans les créditeurs et charge	S			
à payer	-	-	-	672
Dette à long terme	<u>-</u>	9 616	9 616	10 831
	- \$	29 533 \$	29 533 \$	35 434 \$

(a) Informations relatives à la juste valeur

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

La juste valeur de la dette à long terme a été établie selon le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt que la Société pourrait obtenir pour des prêts assortis de modalités, de conditions et d'échéances semblables. Aux 30 avril 2021 et 2020, il n'y avait pas de différence importante entre la juste valeur et la valeur comptable du prêt à terme.

La juste valeur des dérivés qui sont des contrats de change à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui se fonde sur la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux stipulé dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux que la contrepartie utiliserait si elle renégociait le même contrat à la date d'évaluation aux mêmes conditions. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie en fonction de taux à terme en tenant compte du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité ainsi que du risque de crédit de l'instrument financier.

La juste valeur des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers dérivés a été évaluée à l'aide de données du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs aux 30 avril 2021 et 2020.

Les contrats de change à terme faisant partie d'une relation de couverture désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change à terme en cours aux 30 avril 2021 et 2020 se composent essentiellement de contrats visant à réduire l'exposition aux fluctuations du dollar américain.

Pour les exercices 2021 et 2020, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ont été considérés comme étant entièrement efficaces et aucune inefficacité n'a été constatée dans les charges financières nettes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

(b) Gestion du risque

Comme elle détient des instruments financiers, la Société est exposée aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt et risque de marché.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains. Ces soldes peuvent donc entraîner des profits ou des pertes en raison des fluctuations de cette devise. La Société peut conclure des contrats de change afin de a) neutraliser l'incidence de la fluctuation du dollar américain sur ses actifs monétaires nets libellés en dollars américains et b) couvrir les produits futurs hautement probables libellés en dollars américains. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés est contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et de créances connexes.

Instruments dérivés non désignés comme couvertures

Au 30 avril 2021, la Société avait deux contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en juin 2021 visant la conversion de 5 300 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,2587 \$ CA dans le but d'obtenir 6 671 \$ CA. Au 30 avril 2021, la Société a enregistré un profit de change latent de 157 \$ dans les autres créances qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Au 30 avril 2020, la Société avait quatre contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnaient jusqu'en août 2020 visant la conversion de 4 800 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,3994 \$ CA dans le but d'obtenir 6 717 \$ CA. Au 30 avril 2020, la Société avait enregistré un profit de change latent de 37 \$ dans les autres créances qui représentait la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Instruments dérivés désignés comme couvertures de produits

Au 30 avril 2021, la Société avait 15 contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en juillet 2022 visant la conversion de 28 900 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,2818 \$ CA dans le but d'obtenir 37 044 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 28 900 \$ US, une tranche de 24 000 \$ US a trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des douze prochains mois jusqu'en avril 2022, tandis qu'une tranche de 4 900 \$ US a trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Au 30 avril 2021, la Société a enregistré un profit de change latent de 1 529 \$ dans les autres créances qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Au 30 avril 2020, la Société avait 21 contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en juillet 2021 visant la conversion de 29 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,4029 \$ CA dans le but d'obtenir 40 685 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 29 000 \$ US, une tranche de 23 800 \$ US a trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des douze prochains mois jusqu'en avril 2021, tandis qu'une tranche de 5 200 \$ US a trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Au 30 avril 2020, la Société a enregistré une perte de change latente de 652 \$ dans les créditeurs et charges à payer et un profit de change latent de 987 \$ qui représentent la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

(b) Gestion du risque (suite)

Risque de change (suite)

	Valeur comptable des instruments de couverture						
				Variation			
				de la juste			
			Passifs présentés				
	Montant nominal	Actifs présentés	dans les	pour calculer			
	de l'instrument de	dans les autres	créditeurs et	l'inefficacité de la			
	couverture	créances	charges à payer	couverture			
Couvertures de flux de trésorerie :							
Risque de change au 30 avril 2021	28 900 \$ US	1 529 \$ CA	- \$ CA	1 529\$ CA			
Risque de change au 30 avril 2020	29 000 \$ US	987 \$ CA	652 \$ CA	335\$ CA			

Composantes du cumul des autres éléments du résultat global liées à la couverture

Le tableau suivant présente l'évolution des autres éléments du résultat global depuis que les instruments dérivés ont été désignés comme des instruments dérivés de couverture.

	2021	2020
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	569 \$	/127\ ¢
Profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3 122	(127) \$ 309
Montants reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et compris dans ce qui suit :		
Produits	(2 534)	269
Charges financières nettes	(665)	118
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de		
trésorerie	492 \$	569 \$
Cumul des autres éléments du résultat global – écart de conversion au titre des		
établissements à l'étranger à la clôture de l'exercice	(266)	(153)
Cumul des autres éléments du résultat global à la clôture de l'exercice	226 \$	416 \$

Au 30 avril 2021, un montant de 492 \$ au titre du profit net présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être classé dans le résultat net au cours des douze prochains mois.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

(b) Gestion du risque (suite)

Exposition au risque de change

Le tableau suivant donne une indication des expositions importantes de la position de change de la Société l'exception des dérivés de couverture désignés se rapportant aux produits futurs hautement probables aux 30 avril 2021 et 2020.

		2021				2020		
	DKK	\$ US	£	€	DKK	\$ US	£	€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 138	5 627	150	1 304	14 487	1 244	285	326
Créances	11 323	11 791	39	50	12 133	11 071	55	43
Autres créances	362	172	-	-	351	217	-	-
Créditeurs et charges à payer Instruments financiers dérivés –	(14 253)	(4 341)	(102)	(99)	(14 792)	(3 181)	(92)	-
montant notionnel		(10 200)	-			(10 000)	-	-
	8 570	3 049	87	1 255	12 179	(649)	248	369

Les taux de change suivants ont été appliqués durant les exercices clos les 30 avril 2021 et 2020.

		2021	2020		
	Taux moyen	Taux à la date de présentation	Taux moyen	Taux à la date de présentation	
\$ CA par \$ US	1,3086	1,2292	1,3362	1,3877	
\$ CA par £	1,7259	1,6979	1,6916	1,7306	
\$ CA par €	1,5387	1,4770	1,4804	1,5094	
\$ CA par DKK	0,2067	0,1987	0,1989	0,2024	

Si on se base sur la position de change de la Société mentionnée ci-dessus, une variation des taux de change à la date de présentation qui tiendrait compte d'une appréciation de 5 % aurait eu les répercussions suivantes sur le bénéfice net, si toutes les autres variables demeuraient constantes.

	2021			2020		
	\$ US	£	€	\$ US	£	€
Augmentation (diminution) du bénéfice net	187	7	93	(45)	21	28

Une dépréciation de 5 % de ces devises aurait un effet équivalent, mais opposé, sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes.

Toutes les fluctuations entre le dollar canadien et la couronne danoise n'ont aucune incidence sur le bénéfice de la Société puisque tous les montants libellés en couronnes danoises sont liés à un établissement à l'étranger. Les écarts de change lors de la conversion de monnaie n'ont pas d'incidence sur le bénéfice.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

(b) Gestion du risque (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque associé à la perte financière qui découlerait si un tiers venait à manquer à ses obligations.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les créances et les autres créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Au 30 avril 2021, deux clients représentaient individuellement plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours (aucun client ne représentait plus de 10 % au 30 avril 2020). En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

La Société a une entente, qui a été automatiquement renouvelée au cours de l'exercice 2021 avec une société d'État fédérale et avec un autre assureur (« les assureurs »), selon laquelle, en cas de faillite, les assureurs prennent en charge le risque de perte sur créances jusqu'à concurrence de 90 % des créances de certains clients étrangers et nationaux admissibles. L'assurance comporte une franchise et spécifie un montant maximal de 2 000 \$ US (2 000 \$ US au 30 avril 2020) à l'égard des pertes subies sur les exportations et de 770 \$ US (900 \$ US au 30 avril 2020) à l'égard des pertes subies sur le marché intérieur au cours de toute période visée par la police. Chaque année, la période d'assurance s'étend du 1er février au 31 janvier.

La Société établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'un montant jugé suffisant pour fournir une protection appropriée contre les pertes subies lorsque le montant total des créances présente un risque de non-recouvrement. Les comptes échus sont examinés individuellement et des ajustements sur le montant de la provision sont comptabilisés lorsqu'ils sont jugés nécessaires pour présenter les créances à leur valeur de réalisation. Si la situation financière des clients se détériore et entraîne une diminution de leur capacité ou de leur volonté d'effectuer un paiement, des provisions additionnelles pour créances douteuses sont comptabilisées. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable des créances.

	2021	2020
Pas en souffrance	11 427 \$	11 115 \$
En souffrance depuis 1 à 180 jours	6 591	8 151
En souffrance depuis au moins 180 jours	112	235
	18 130	19 501
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 290)	(1 067)
	16 840 \$	18 434 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	2021	2020
Solde à l'ouverture	1 067 \$	1 045 \$
Pertes de valeur comptabilisées	(130)	(512)
Provisions supplémentaires	353	534
Solde au 30 avril	1 290 \$	1 067 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

(b) Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et l'effet de levier financier, comme il est décrit dans les informations sur le capital à la note 22 ci-dessous. Elle le fait également en surveillant les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration doit analyser et approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction importante hors du cadre normal de ses activités commerciales.

Les paiements contractuels au titre des passifs financiers de la Société aux 30 avril 2021 et 2020 s'établissaient comme suit :

	2021				
		Moins de	De 1 an à	De 3 à 5	_
	Total	1 an	3 ans	ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	19 417 \$	19 417 \$	- \$	- \$	-\$
Autres passifs courants	500	500	-	-	-
Dette à long terme	9 616	1 216	8 400	-	_
	29 533 \$	21 133 \$	8 400 \$	- \$	- \$

	2020				
	2020				
		Moins de	De 1 an à	De 3 à 5	
	Total	1 an	3 ans	ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	19 933 \$	19 933 \$	- \$	- \$	- \$
Autres passifs courants	4 670	4 670	-	-	-
Dette à long terme	10 831	1 231	9 600	-	-
	35 434 \$	25 834 \$	9 600 \$	- \$	- \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque lié aux flux de trésorerie en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme portant intérêt à taux variable.

Risque des prix du marché

Le risque des prix du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque des prix du marché se compose de trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. Les autres risques de prix comprennent les fluctuations de la valeur causées par des facteurs particuliers à l'instrument financier ou à l'émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés dans le marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant des caractéristiques de risque des prix du marché n'est pas significative.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22. Informations sur le capital

La Société définit le capital comme étant les capitaux propres, les emprunts aux termes de conventions de crédit, et les avances bancaires, moins la trésorerie et les placements à court terme. La Société gère le capital avec pour objectifs de protéger sa capacité à financer ses opérations pour continuer l'exploitation, d'assurer suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, le fonds de roulement, les dépenses d'investissement, la croissance interne, les acquisitions futures éventuelles, et pour fournir un rendement pour les actionnaires grâce à sa politique de dividende. Les objectifs de gestion du capital restent les mêmes que pour l'exercice précédent.

Les politiques de gestion du capital de la Société comprennent également l'accroissement de la valeur pour les actionnaires en concentrant la possession de ses actions par le rachat des actions de la Société à des fins d'annulation, par des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, lorsque la Société considère que cela est judicieux. Au 30 avril 2021, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit renouvelable et celle-ci peut servir à des fins générales.

Le 28 avril 2020, la Société a réalisé un placement de 1 333 333 actions ordinaires de la Société au prix d'offre de 17,25 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 23 000 \$. Au cours d'avril 2020, une tranche de 10 000 \$ du produit en trésorerie du placement par voie de prise ferme a été investie dans un CPG à intérêts simples de 30 jours. Le 1er mai 2020, une tranche supplémentaire de 10 000 \$ du produit net du placement par voie de prise ferme a été investie dans un CPG (voir la note 4).

Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut, avec l'approbation du conseil d'administration et dans certaines circonstances précises, émettre des actions, racheter des actions pour annulation, ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires, rembourser des emprunts existants et prolonger ou modifier ses facilités bancaires et ses facilités de crédit lorsqu'elle le juge approprié. La convention bancaire et les facilités de crédit de la Société exigent le respect de ratios financiers. La Société se conformait à ces clauses restrictives au 30 avril 2021 et au 30 avril 2020. Par ailleurs, la Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur autre que ses clauses de la convention bancaire.

23. Secteur opérationnel

La direction a structuré la Société en un seul secteur isolable, soit celui de la mise au point et de la commercialisation de logiciels de distribution et de services connexes à l'échelle de l'entreprise. Les immobilisations corporelles (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation), le goodwill et les autres immobilisations incorporelles de la Société sont situés en quasi-totalité au Canada et au Danemark. Pour le Danemark, les immobilisations corporelles (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation), le goodwill et les autres immobilisations incorporelles (y compris les frais de développement différés) au 30 avril 2021 totalisaient 824 \$, 6 635 \$ et 6 823 \$, respectivement (1 171 \$, 6 758 \$ et 7 540 \$ en 2020). Pour le Canada, les montants correspondants étaient 9 103 \$, 10 782 \$ et 6 459 \$, respectivement (9 886 \$, 10 782 \$ et 6 964 \$ en 2020). Au 30 avril 2021, le total des actifs liés aux activités au Danemark s'établissait à 19 188 \$ (21 100 \$ au 30 avril 2020). Les filiales de la Société situées aux États-Unis et au Royaume-Uni sont des entreprises de vente et de service offrant uniquement des services de mise en œuvre et de soutien.

Un résumé des produits selon les secteurs géographiques dans lesquels sont établis les clients de la Société figure ci après :

	2021	2020
Canada	24 752 \$	24 393 \$
États-Unis	78 056	60 399
Europe	19 113	18 858
Autres	1 180	1 205
	123 101 \$	104 855 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés Exercices clos les 30 avril 2021 et 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Frais de restructuration

Pour l'exercice clos le 30 avril 2021, la Société a comptabilisé des frais de restructuration de néant (420 \$ au 30 avril 2020). Pour la période précédente, ces frais de restructuration se rapportent à l'intégration des acquisitions et sont composées pour l'essentiel d'indemnités de départ.

25. Événement postérieur à la date du bilan

Le 29 juin 2021, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action devant être versé le 6 août 2021 aux actionnaires inscrits le 16 juillet 2021.

Renseignements généraux

Données sur les actions ordinaires

Marché principal

Les actions ordinaires de la Société ont été cotées pour la première fois à la bourse de Toronto (TSX) le 27 juillet 1998. Le symbole des actions ordinaires de la Société est TCS. Le tableau suivant illustre les cours extrêmes de même que le volume des transactions pour les actions ordinaires au cours des périodes comptables présentées ci-dessous.

Exercice 2021 - 1er mai 2020 au 30 avril 2021

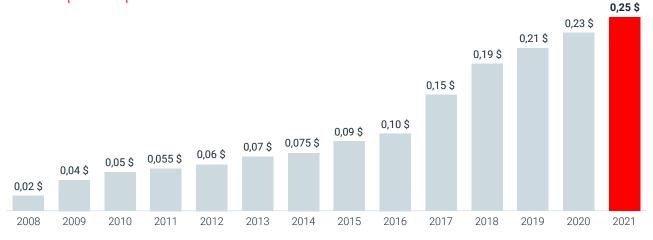
	Haut	Bas	Volume TSX
Premier trimestre	32,44 \$	20,51 \$	444 570
Deuxième trimestre	42,81 \$	25,75\$	1 393 553
Troisième trimestre	62,01 \$	33,02 \$	1 656 379
Quatrième trimestre	66,58\$	41,49 \$	2 071 860

Politique de dividendes

La Société maintient une politique de dividende trimestriel. La déclaration et le versement des dividendes est à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Le 29 juin 2021, la société a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ l'action qui sera versé le 6 août 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 juillet 2021.

Historique des paiements



Renseignements à l'intention des investisseurs

Enplus de son rapport annuel, la Société dépose une notice annuelle ainsi qu'une circulaire de la direction sollicitant des procurations auprès de la Commission canadienne des valeurs mobilières et qui sont disponibles sur le site Web de Tecsys (www.tecsys.com) et le site de SEDAR (www.sedar.com). Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires de l'un ou l'autre des documents susmentionnés, veuillez communiquer avec:

Relations avec les investisseurs

Tecsys Inc.

1, Place Alexis Nihon, Bureau 800 Montréal, Québec H3Z 3B8 Canada

Tél.: (800) 922-8649

(514) 866-0001

Téléc.: (514) 866-1805

investisseur@tecsys.com www.tecsys.com

Directeurs et cadres supérieurs

Membres du conseil d'administration

Frank J. Bergandi

Conseiller en affaires

David Brereton

Président exécutif du conseil d'administration Tecsys Inc.

Peter Brereton

Président et chef de la direction Tecsys Inc.

Vernon Lobo (2)(3)

Directeur exécutif

Mosaic Venture Partners Inc.

Steve Sasser (1) (2)

Cofondateur et directeur principal

Swordstone Partners

David Wayland (1)

Administrateur des sociétés

David Booth (1)(3)

Conseiller

BackOffice Associates LLC

Rani Hublou (2)

Directrice principale Incline Strategies

Kathleen Miller (1)

Administratrice des sociétés

Membres de la direction

David Brereton

Président exécutif du conseil d'administration

Peter Brereton

Président et chef de la direction

Mark Bentler

Chef de la direction financière

Bill Kina

Directeur général du revenu

Greg MacNeill

Vice-président principal, ventes internationales

Vito Calabretta

Vice-président principal des opérations globales

Laurie McGrath

Directrice générale du marketing

Martin Wulff

Directeur général, Tecsys A/S

Martin Schryburt

Vice-président, recherche et développement

Patricia Barry

Vice-présidente des ressources humaines

Catalin Badea

Directeur de la technologie

Catherine Sigmar

Chef des affaires juridiques et vice-présidente, Initiatives stratégiques

⁽¹⁾ Membre du comité d'audit

⁽²⁾ Membre du comité de rémunération

⁽³⁾ Membre du comité de gouvernance et des candidatures du conseil

Renseignements sur l'entreprise

Amérique du Nord

Siège social

Tecsys Inc. 1, Place Alexis Nihon Bureau 800 Montréal, Québec H3Z 3B8 Canada

Tél.: (800) 922-8649 (514) 866-0001

Téléc.: (514) 866-1805

Tecsys U.S., Inc. 1001 Avenue of the Americas 11th Floor New York, NY 10018 USA

Sans frais: (800) 922-8649

Tecsys Inc. 15 Allstate Parkway Suite 501 Markham, Ontario L3R 5B4 Canada

Tél.: (905) 752-4550 Téléc.: (905) 752-6400

Tecsys Inc. 820, boul. St-Martin Ouest Laval, Québec H7M 0A7 Canada

Tél.: (450) 628-8800 Téléc.: (450) 688-3288

Europe

Tecsys A/S Stationsparken 25 2600 Glostrup Denmark

Tél.: +45 43 43 29 29

Renseignements pour les investisseurs

Tecsys Inc.
Relations avec les investisseurs
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada

Tél.: (800) 922-8649 (514) 866-0001

Téléc.: (514) 866-1805 investisseur@tecsys.com www.tecsys.com

Filiales

Tecsys U.S., Inc.
Tecsys Europe Limited
Tecsys A/S
Tecsys Denmark Holding ApS
LOGI D HOLDING INC.
LOGI D INC.
LOGI D CORP.
OrderDynamics Corporation

Auditeurs

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L. Montréal, Québec, Canada

Banquiers

Banque Nationale du Canada Montréal, Québec, Canada

Conseiller juridique

McCarthy Tétrault LLP Montréal, Québec, Canada

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100 University Ave. 8ème étage, Tour nord Toronto, Ontario M5J 2Y1 Canada

Tél.: (514) 982-7555 (800) 564-6253 Téléc: (514) 982-7635

Téléc.: (514) 982-7635 service@computershare.com

